

RAPPORT ANNUEL 2010



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

RAPPORT ANNUEL 2010



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



LE MOT DU PRESIDENT



Chers amis,

Voici venu le temps de la synthèse de nos travaux 2010.

La reconduction de certains chapitres, d'un exercice à l'autre, ne doit pas masquer l'avancement des projets ni l'effort de modernisation continu des pratiques dont le CFONB est l'une des chevilles ouvrières.

Progressivement, de nouveaux environnements apparaissent, qui demain seront notre quotidien.

Il y faut naturellement du temps, de la patience, et une certaine pugnacité. Cela étant, l'interbancaire français démontre chaque année qu'il est un atout important pour la Place de Paris.

Le rapport 2010 du CFONB se veut un fidèle reflet de nos activités, dont je ne dirai jamais assez qu'elles sont rendues possibles par l'engagement des Maisons qui mettent à notre disposition les moyens nécessaires, et par la compétence et la disponibilité des femmes et des hommes qui sont, pour parler familièrement « à la manœuvre ».

Les principaux dossiers traités l'an dernier, ont logiquement été :

► **La migration vers SEPA :**

Trois ans après son démarrage, le virement SEPA franchit pour la première fois le cap des 10% de volumes, grâce essentiellement à la généralisation des migrations engagées par les Administrations.

2011 devrait voir le terme de ces bascules qui sont tout à fait considérables et dont le résultat devrait installer la France en tête parmi les nations européennes.

Pour sa part, la migration vers le prélèvement SDD, engagée en France début novembre 2010, en est encore à ses balbutiements.

La perspective de fixation à l'échelon européen de dates butoirs pour la suppression du virement et du prélèvement national devrait être de nature à renforcer la mobilisation des divers acteurs.

Dans ce cadre, l'apport du CFONB s'est concrétisé par l'action des groupes miroirs EPC, par la préparation et l'accompagnement technique de ces migrations, ainsi que sous forme de représentation de la profession au sein des groupes de travail du Comité National SEPA, principalement, le « GT 4 » sur la gestion de la période transitoire sans compter les sous-groupes qui ont pu alimenter le GT 4 en livrables (groupe transversal) mais aussi le groupe Gamme des moyens de paiement.

Des travaux se sont poursuivis parallèlement sur le remplacement des messages DCD/DVD, sur les libellés SEPA, sur la base de nouveaux identifiants créanciers, sur la mise à jour des brochures sur le prélèvement et sur sa migration.

► **La migration ETEBAC :**

Rendue indispensable par l'évolution des technologies sous IP, la généralisation du format d'échange de fichiers XML, et par l'arrêt du protocole de communication X.25 le 30 septembre 2011, cette migration doit se traduire d'ici cette échéance par le remplacement des protocoles d'échanges clients / banques ETEBAC 3 et 5, au profit d'autres solutions, parmi lesquelles le CFONB a recommandé dès fin 2008 le protocole franco-allemand EBICS et SWIFTNET.

Un Comité de migration a été constitué à l'automne 2010 et une conférence de mobilisation se tiendra début mai 2011.

Le CFONB et le ZKA ont par ailleurs créé le 17 juin 2010 la société EBICS pour mettre à disposition un standard commun dans le cadre de la communication Clients-Banques, et pour offrir au marché SEPA les moyens d'une normalisation des flux de paiements en Europe.

► **La Normalisation :**

L'exercice 2010 a été marqué par un certain nombre d'aménagements prévus par le décret de 2009 qui a organisé le système français de normalisation. Les statuts et le règlement intérieur du CFONB ont été retouchés à l'occasion de notre assemblée générale annuelle, pour nous permettre d'être en ligne avec ce texte.

Par ailleurs, notre périmètre de compétences a été revu, un plan de reprise de la gestion de deux commissions de normalisation a été élaboré, notre agrément a été renouvelé dans l'attente de la création du Comité d'audit et d'évaluation chargé d'organiser l'évaluation des bureaux de normalisation.

En outre, notre manuel qualité sera mis à jour en 2011.

Enfin, la profession a rappelé le rôle central du CFONB comme Bureau de normalisation pour la sphère bancaire et financière.

Nous avons par ailleurs travaillé sur les sujets suivants :

► **La modernisation du FICP :**

A l'issue de deux ans de travaux, la profession et la Banque de France sont convenues de mettre en place le nouveau dispositif d'interrogation des fichiers Banque de France en remplacement de la livraison mensuelle d'un CD-ROM (voie descendante), avec échéance fin 2010.

► **Travaux à la demande du CCSF :**

Le CFONB a été mandaté pour réaliser une harmonisation des termes bancaires employés sur les plaquettes tarifaires et les relevés de comptes.

Pour ce faire, nous avons mis à jour nos travaux de 2004/2005, lesquels avaient permis de mettre en place un premier socle d'harmonisation.

► **Etablissements de paiement :**

Un premier contact a été pris en 2010 pour résoudre un problème posé aux établissements de paiement dans l'acheminement de leurs flux vers notre infrastructure de paiement.

Un groupe de travail dédié a été créé pour assurer un suivi au long cours.

La place manque pour relater ici tout ce qui a été réalisé l'an dernier, tant au niveau domestique qu'international, où il faut également être présent pour se tenir informés au plus tôt des réformes qui, un jour, nous concerneront directement.

Je laisse le lecteur se reporter aux rubriques intérieures.

► **Adhésion de l'AMAF :**

L'Association Monégasque des Activités Financières est l'organisme professionnel des établissements agréés exerçant en Principauté de Monaco.

Elle assure notamment la représentation d'une quarantaine de banques, et compte près d'une centaine de membres.

L'AMAF a choisi de devenir membre partenaire du CFONB. Nous réfléchissons aux modalités de travail en commun.

► **Mouvements de personnel :**

J'en terminerai avec ce tour d'horizon en revenant sur les mouvements intervenus en 2010 au sein de l'équipe de permanents du CFONB :

- Laurent Bertou nous a quittés après trois ans de bons et loyaux services. Il a été remplacé au début de l'automne par Françoise Laclau (BPCE) comme secrétaire général.
- Michel Hourlier est partie en retraite en début d'année et a été remplacé par Xavier Mendiboure (Crédit Agricole) qui assure notamment la coordination des travaux SEPA et ETEBAC pour le compte du CFONB.

Concernant l'animation des pôles, Marc Andries a été remplacé mi 2010 par Geoffroy Goffinet (Banque de France) au pôle réglementation et conformité.

Je vous laisse prendre connaissance de ce rapport, non sans avoir remercié chaleureusement Sylvie Auré qui en a été la cheville ouvrière.

Bonne lecture

Marcel RONCIN
Président



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

JANVIER

- ✓ Rencontre avec la DGME
- ✓ Réunion de coordination Intérop
- ✓ Rencontre avec l'AMAF
- ✓ Nomination de Patrice Hertzog, Président du TC 68-SC7 (ISO)
- ✓ Création d'un sous-groupe collecte sur les données (Balance des Paiements)
- ✓ Laurence Douvillé, Référent AFNOR du CFONB est remplacée par Clément Chevauché ex-secrétaire du TC 224 dont la présidence est assurée par Dominique Lescribaa (GIE CB)
- ✓ Denys Mattout (BNP Paribas) prend la responsabilité du groupe de travail Prélèvement (en remplacement de Dominique Duhem)

FEVRIER

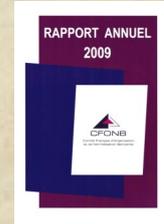
- ✓ Rencontre avec l'AMAF
- ✓ Renouvellement de l'agrément du CFONB comme Bureau de Normalisation
- ✓ Dispositif de validation par mail : Renforcement du reporting
- ✓ Nouvelle grille tarifaire

MARS

- ✓ Création de 2 sous-groupes du groupe Prélèvement :
 - Identifiant créancier SEPA
 - Révision des brochures et autres documents
- ✓ Aménagement des statuts et du règlement intérieur du CFONB
- ✓ Nomination d'Yves Le Querrec (La Banque Postale) au poste d'animateur suppléant du Pôle Certification et Signature Electronique

AVRIL

- ✓ Rencontre du CFONB : EBICS – Point sur les travaux
- ✓ Mise à disposition du rapport annuel 2009

**MAI**

- ✓ Arrivée de Xavier Mendiboure (Crédit Agricole), Chargé de Mission CFONB (en remplacement de Michel Hourlier)
- ✓ Participation des experts aux Comités de l'ISO TC 68 et ses sous-comités à Tokyo
- ✓ Rencontre CFONB : Présentation sur les travaux de la DGME et du RGS
- ✓ Réunion au Ministère de l'Intérieur sur le projet de sécurisation des documents

JUIN

- ✓ Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
- ✓ Création de la Compagnie EBICS devant Notaire
- ✓ 1^{er} Board EBICS permettant d'organiser la répartition des mandats et d'approuver l'ensemble des dépenses préfinancées par les Communautés
- ✓ Diffusion du Code de Bonnes pratiques des centralisateurs d'opérations financières
- ✓ Amélioration de la réactivité du FICP (Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) grâce à la mise en place d'une alimentation au fil de l'eau

JUILLET

- ✓ Mise à jour des fiches Pédagogie et Communication publiées sur le site Extranet du CFONB
- ✓ Nomination de Geoffroy Goffinet (Banque de France) au poste d'animateur du Pôle Réglementation et Conformité (en remplacement de Marc Andries)
- ✓ Création d'un groupe de travail Communication du CFONB
- ✓ Gouvernance de la Compagnie EBICS : Organigramme et mandats
- ✓ Réactivation du groupe de travail CIPE (Centrale des Incidents de Paiements sur Effets de Commerce)
- ✓ Présentation d'un plan d'action pour la Migration ETEBAC
- ✓ Création d'un groupe de suivi Migration ETEBAC

SEPTEMBRE

- ✓ Départ de Laurent Bertou et arrivée de Françoise Laclau (BPCE), nouvelle Secrétaire Générale du CFONB
- ✓ Interop : Réunion GS1
- ✓ Réunion DGME
- ✓ Constitution d'un groupe de travail Libellés SEPA
- ✓ Board EBICS
- ✓ Rencontre avec la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)
- ✓ Nomination d'Antoine Lhuissier (Banque de France) au secrétariat du Pôle Réglementation et Conformité (en remplacement de Joël Krin)

OCTOBRE

- ✓ Adhésion de l'ABE Clearing à 2 groupes de travail rattachés au Pôle moyens de paiement G1 pour les groupes Virement et Prélèvement
- ✓ Production du Calendrier de Place 2011
- ✓ Réunion sur la Balance des paiements avec la Banque de France
- ✓ Création d'un groupe de travail dédié à la mise en œuvre des messages CAI/VAI relatifs à la modification de domiciliation bancaire de clients (BIC/IBAN) dans le cadre de SEPA
- ✓ Désignation de Jean-Yves Della Vedova (BPCE) à la Présidence du CEMP (en remplacement de Jean-Luc Dragon)
- ✓ Réactivation du groupe de travail Conformité des formules de chèque de banque

NOVEMBRE

- ✓ Rencontre avec l'AMAF
- ✓ Entretien avec le SQUALPI pour le renouvellement de l'Agrément du CFONB
- ✓ Publication sur le site internet du CFONB de la liste des ateliers de personnalisation ayant garanti que la production des formules de chèques réalisée sous leur responsabilité respecte toutes les exigences de la norme NF K 11-112 « Production de formules de chèques normalisées selon la norme NF K11-111 »

DECEMBRE

- ✓ Confirmation de l'élargissement du domaine de normalisation
- ✓ Nomination de Pascale Dupont (Société Générale) au poste de suppléant du Pôle Instruments Financiers (en remplacement de Joël Joussaume)
- ✓ Nomination d'Odile Banbuck (BPCE) au secrétariat du Pôle Instruments Financiers (en remplacement de Didier Ruffieux)
- ✓ Départ de Mélanie Hulin du Secrétariat du CFONB en mobilité interne FBF
- ✓ Désignation de Jean-Pierre Pasquier (BP2S) à la Présidence de la CN4 en remplacement de Bertrand Maléfant (Société Générale, démissionnaire)
- ✓ Board EBICS
- ✓ Suppression de la copie mensuelle du FICP
- ✓ Création d'un groupe de travail traitant des problématiques liées à l'exécution des ordres de paiements des clients des EP (établissements de paiement) dans les systèmes de paiement notifiés.
- ✓ Rencontre avec le CBI (Corporate Banking Interbancario)

Missions & Organisation	9 à 18
L'activité des Pôles	19 à 55
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Moyens de paiement – Groupe 1 ◆ Moyens de paiement – Groupe 2 ◆ Coordination des Standards ◆ Certification et Signature Electronique ◆ Instruments Financiers ◆ Réglementation et Conformité 	
Autres dossiers	56 à 60
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité Migration ETEBAC ◆ Comité Politique d'Acceptation Commune ◆ FICP ◆ Participation aux travaux du CCSF 	
Les rencontres du CFONB	61 à 65
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les rencontres nationales : Autour des instruments SEPA et du protocole EBICS ◆ Les rencontres internationales : La BCEAO – Le CBI 	
Les dossiers européens	66 à 72
<ul style="list-style-type: none"> ◆ SEPA ◆ EBICS Co : Constitution d'une SCRL 	
La Normalisation	73 à 79
Annexes	80 à 115
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Liste des membres des Comités de pôle et des groupes de travail ◆ Traitement des demandes d'Assistance ◆ Organisation des travaux avec l'EPC ◆ Instances de normalisation européenne et internationale ◆ Normes relatives à l'activité bancaire ◆ Liste des communications adhérents ◆ Documentation disponible sur le site Internet du CFONB ◆ Glossaire 	



Missions & Organisation



Missions

Le **Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires** (CFONB) est une Association professionnelle Loi 1901* qui a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les problèmes de caractère technique liés à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les instruments et systèmes de paiement, mais ils concernent également le domaine des instruments financiers.

Le CFONB s'intéresse tant aux problèmes **d'organisation**, en définissant des règles professionnelles et des standards, que de **normalisation**, en élaborant des normes françaises et en contribuant à l'élaboration des normes internationales. Pour ces missions de normalisation, le CFONB est agréé comme **Bureau de Normalisation** pour la profession bancaire et financière. Cet agrément est accordé, par délégation du ministre chargé de l'industrie, par le délégué interministériel aux normes.

Au plan européen, le CFONB contribue aux travaux conduits dans le cadre de l'EPC (European Payments Council), instance que la communauté bancaire européenne a créée mi 2002 avec pour objectif la mise en place de SEPA (Single Euro Payments Area). Les propositions de standards et de documents techniques à l'usage du secteur bancaire européen sont étudiées au sein des différents pôles du CFONB par des groupes miroirs des groupes de travail de l'EPC.

Enfin, le CFONB participe, avec l'appui d'AFNOR, aux travaux de normalisation des Comités techniques **ISO** et **CEN** concernant les services financiers et les cartes. Il participe également aux travaux intersectoriels de standardisation des échanges dans le cadre de l'UN/CEFACT.

Ainsi, le CFONB est-il tout à la fois :

- ▶ L'instance de définition de règles techniques professionnelles et de standards nationaux tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre les établissements de crédit et leurs clients ;
- ▶ Le Bureau de Normalisation en charge de l'élaboration des normes nécessaires à l'activité bancaire et financière ;
- ▶ L'organe de concertation et de proposition des positions de la communauté bancaire française dans les structures françaises, européennes et internationales de normalisation.

* depuis le 16 décembre 2008



Organisation

80 ans après sa création (1930), le CFONB a su conserver, sous des formes et appellations différentes, sa finalité principale, à savoir la mise en œuvre d'une interbancaire efficace par le biais de la standardisation des procédures.

Le CFONB est une instance ouverte à tout établissement de crédit, infrastructure de marché, entreprise d'investissement, système de place et prestataires de services de paiement au sens de la Directive sur les services de paiement 2007/64/CE du Parlement et du Conseil du 13 novembre 2007, ou comme prestataires de services d'investissement habilités par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le livre III de son Règlement Général ou encore les associations professionnelles, opérateurs divers et ayant acquis cette qualité, implantés en France et qui entendent contribuer à l'élaboration des standards et procédures nécessaires au bon fonctionnement des instruments de paiement et des instruments financiers.

Les décisions qu'il prend, si nécessaire en liaison avec les autres instances de la profession, découlent d'un large consensus et s'appliquent à tous les acteurs ; leur mise en œuvre est réalisée suivant le calendrier qu'il fixe.

L'évolution de plus en plus rapide des technologies impose une organisation autorisant la plus grande réactivité tout en assurant une bonne coordination et le meilleur emploi des ressources.

Pour répondre à ces objectifs, l'organisation mise en place repose sur :

- ▶ **Des organes de direction :**
Bureau du Conseil et le Conseil d'Administration.
- ▶ **Des organes de fonctionnement :**
Pôles techniques en charge de domaines précis, s'appuyant sur des groupes de travail ad-hoc constitués pour la durée de leur mission. Ces Pôles sont appuyés par une structure en charge de la conformité, assurant la sécurité des moyens de paiement ainsi que la cohérence des normes.

LES INSTANCES DE DIRECTION DU CFONB

PRESIDENT :

MARCEL RONCIN

BNP PARIBAS

1^{ER} VICE-PRESIDENT :

YVON LUCAS

BANQUE DE FRANCE

2^{EME} VICE-PRESIDENT :

NARINDA VIGUIER

CREDIT AGRICOLE

TRESORIER :

MARTINE BRACHET

SOCIETE GENERALE

SECRETAIRE GENERAL :

FRANÇOISE LACLAU

CFONB

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

MONIQUE MILLOT-PERNIN

MMP AUDIT

BUREAU DU CONSEIL

BANQUE DE FRANCE

YVON LUCAS

BNP PARIBAS

THOMAS KRAFT

BPCE

ERIC VERONNEAU

CREDIT AGRICOLE

NARINDA VIGUIER

CREDIT MUTUEL – CIC

MARC RAINTEAU

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

BERNARD DUTREUIL

LA BANQUE POSTALE

CELINE RINGOT

SOCIETE GENERALE

MARTINE BRACHET

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

ALAIN LASSERON

BANQUE DE FRANCE

YVON LUCAS

BNP PARIBAS

MARIE-CHANTAL DEBIZE

BPCE

ERIC VERONNEAU

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

DIDIER LE BRAZIDEQ

CREDIT AGRICOLE

NARINDA VIGUIER

CREDIT MUTUEL – CIC

GILLES DUPRE

EUROCLEAR FRANCE

FREDERIC GERMAIN

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

BERNARD DUTREUIL

GIE CARTES BANCAIRES

GAËTAN DALIGAULT

HSBC FRANCE

ELISABETH HARAUCHAMPS

LA BANQUE POSTALE

CELINE RINGOT

EURONEXT PARIS

MARIE-CLAIRE PLAUD

OCBF

CATHERINE GRAND-PIERRE

OSEO FINANCEMENT

PAUL VINCENT

SOCIETE GENERALE

MARTINE BRACHET

STET

JEAN-PIC BERRY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Etaient présents, de gauche à droite :

Monique MILLOT-PERNIN – MMP Audit • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas • Alain GILLARD – BNP Paribas • Frédéric GERMAIN – Euroclear France • Jacques HARASSE – Fédération Bancaire Française • Narinda VIGUIER – Groupe Crédit Agricole • Jean-Pic BERRY – STET • Marcel RONCIN – *Président* – BNP Paribas • Yvon LUCAS – Banque de France • Françoise LACLAU – CFONB • Eric VERONNEAU – Groupe BPCE • Elisabeth HARAUCHAMPS – HSBC France • Olivier DURAND - OCBF • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Didier LE BRAZIDEC – Caisse des Dépôts et Consignations • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Maria DE SOUSA – CFONB.

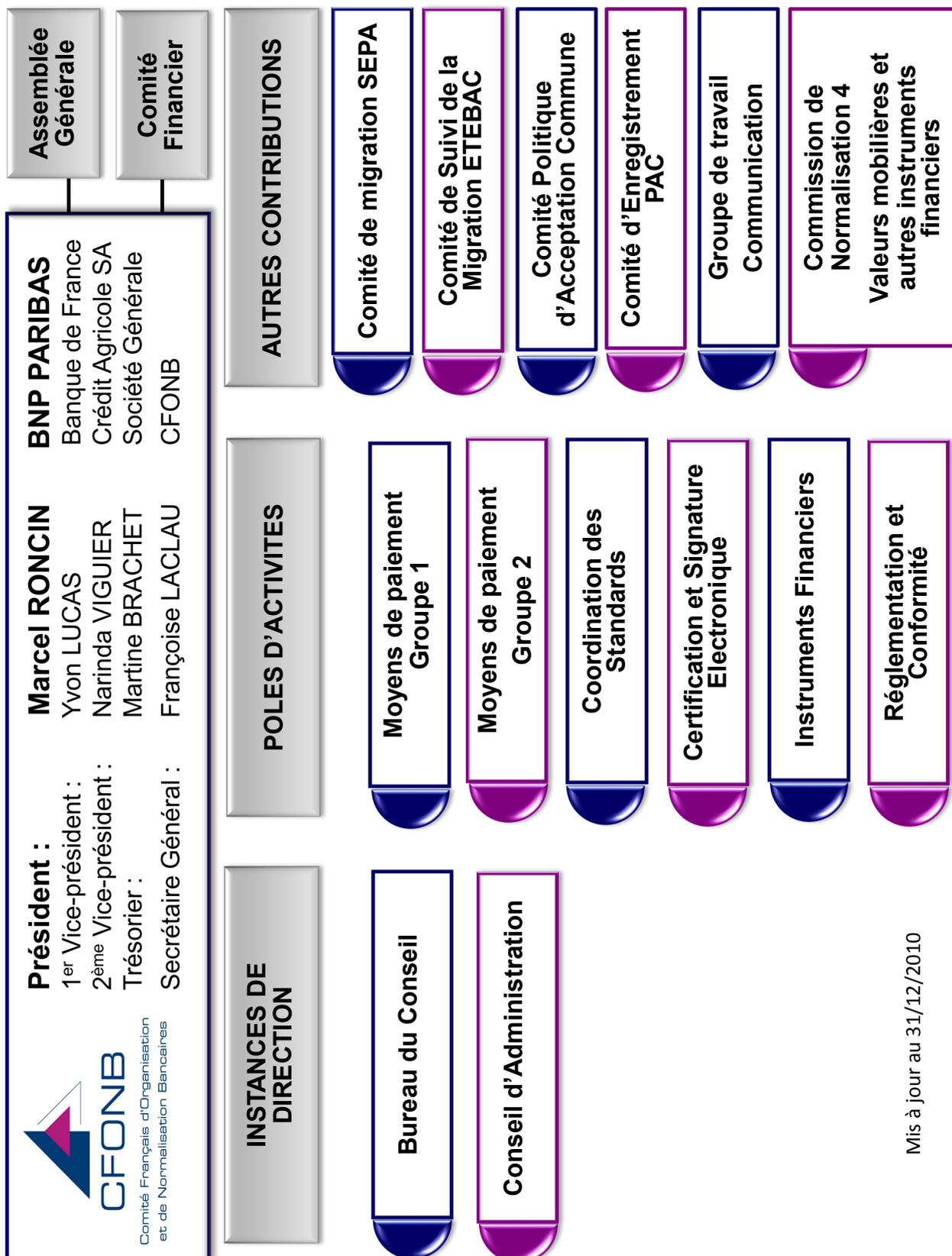
LE BUREAU DU CONSEIL



Etaient présents, de gauche à droite :

Chantal ROUX – BNP Paribas • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Alexandre STERVINO – Banque de France • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Marc RAINTEAU – Crédit Mutuel-CIC • Françoise LACLAU – CFONB • Yvon LUCAS – Banque de France • Marcel RONCIN – *Président* – BNP Paribas • Bernard DUTREUIL – Fédération Bancaire Française • Maria DE SOUSA – CFONB • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Alain GILLARD – BNP Paribas • Jacques HARASSE – Fédération Bancaire Française • Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE.

L'ORGANIGRAMME DU CFONB



Mis à jour au 31/12/2010

LES INSTANCES DE DIRECTION

Le Bureau du Conseil

Il assure collégalement la gestion courante de l'Association, et veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration, en liaison avec le Comité d'Orientation des Moyens de Paiement (COMP*) et si nécessaire les autres instances politiques bancaires.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration se réserve, en outre, la possibilité d'entreprendre des démarches pro-actives à l'égard d'organismes qu'il lui paraîtrait important d'associer aux travaux du CFONB.

Il regroupe actuellement une vingtaine de membres représentatifs de l'ensemble de la communauté financière :

- ▶ **Les cinq réseaux constitutifs de la Fédération Bancaire Française et La Banque Postale ;**
- ▶ **Les Associations suivantes :** La FBF (Fédération Bancaire Française), l'ASF (Association Française des Sociétés Financières) et l'OCBF (Office de Coordination Bancaire et Financière) ;
- ▶ **Les établissements à statut particulier suivants :** La Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'un représentant des banques sous contrôle étranger exerçant leur activité en France (HSBC actuellement) et OSEO Financement ;
- ▶ **Les groupements, infrastructures de paiements et de marchés suivants :** Le Groupement des Cartes Bancaires, STET, Euroclear France SA et Euronext Paris.

LES INSTANCES DE GESTION

Le Comité Financier

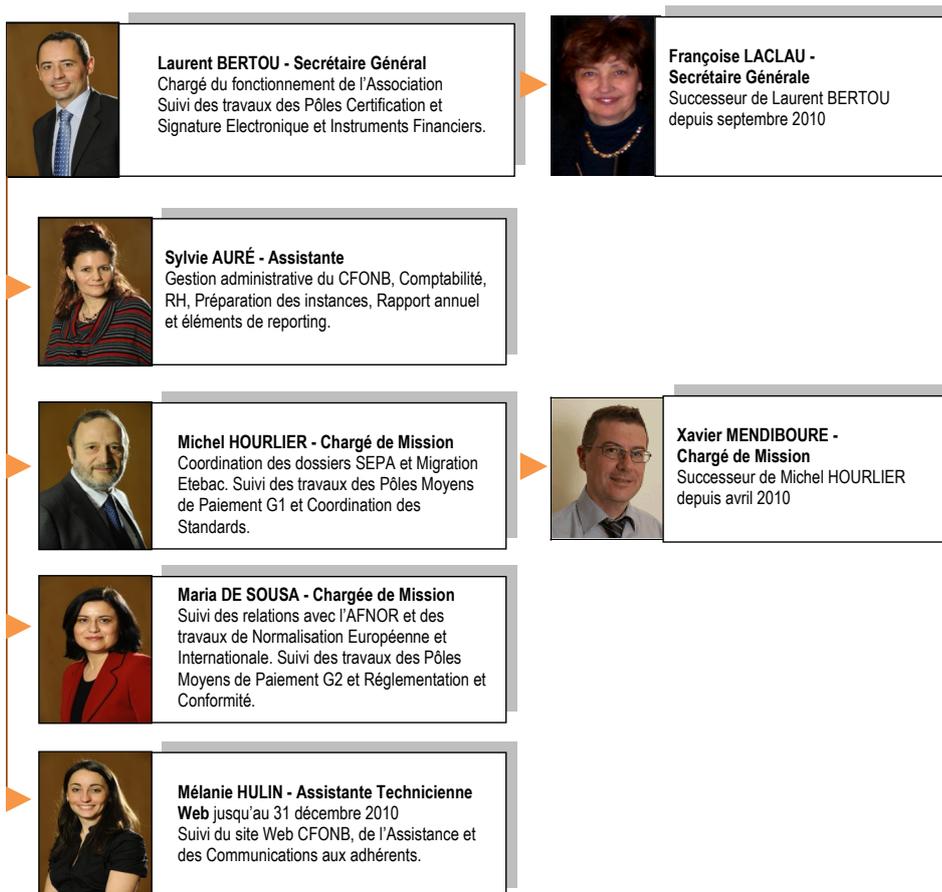
L'avis du Comité Financier peut être sollicité sur toute question relative aux éléments financiers de l'association, notamment le budget, l'arrêté des comptes et les cotisations.

Le Secrétariat

- ▶ Il assiste les instances de direction dans la gestion administrative
- ▶ Les collaborateurs et les activités du Secrétariat sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général qui est garant de son bon fonctionnement et des missions qui lui sont confiées.

* Le COMP est l'instance décisionnelle compétente au sein de la FBF, pour les systèmes et moyens de paiement en France.

L'ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT

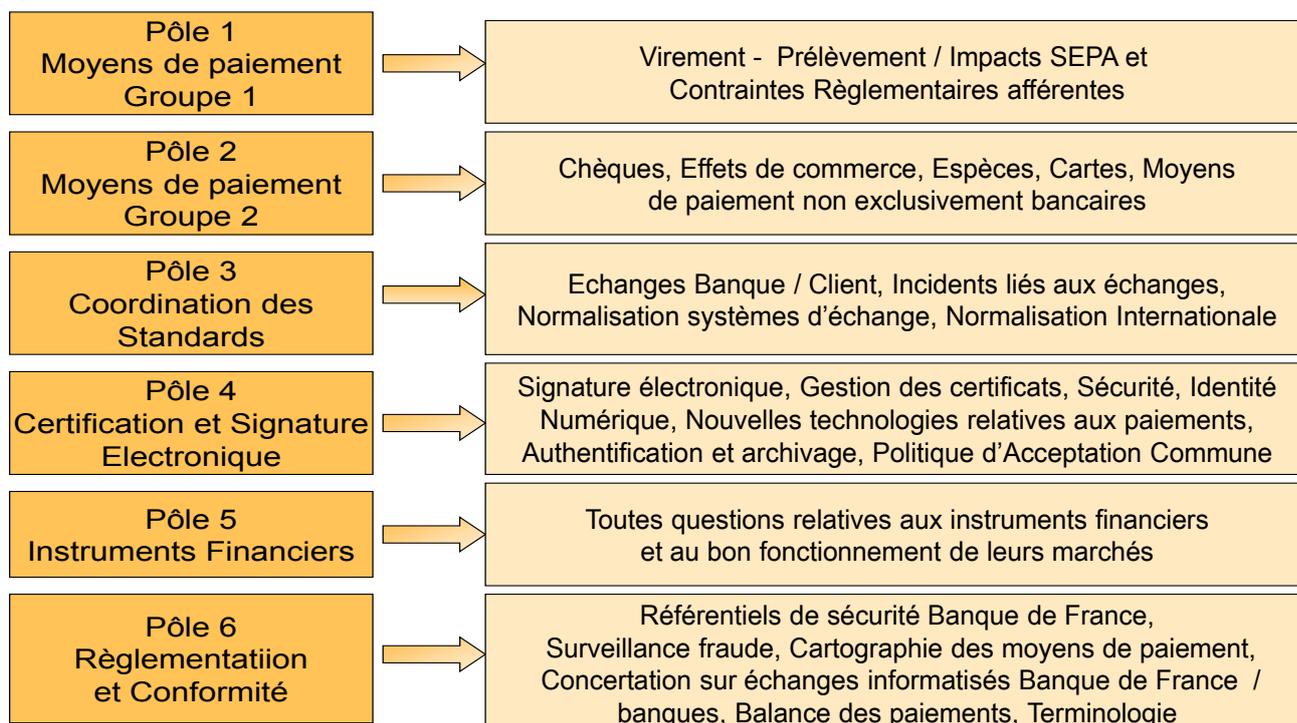


LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT

LES PÔLES

Pour atteindre ses objectifs, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont le nombre et les fonctions sont définis par le Bureau du Conseil. L'animation de chacun de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Il y a actuellement 6 Pôles d'activité :



Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des « experts métiers » dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des « experts métiers » non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent y participer sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les « domaines métiers » de son Pôle, il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et être à même de susciter un large consensus pour proposer des décisions avec un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- ▶ D'un animateur ;
- ▶ D'un suppléant ;
- ▶ D'un secrétaire ;
- ▶ D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil ;
- ▶ Des animateurs des groupes de travail ;
- ▶ D'un représentant du secrétariat.

Les Missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

Les Pôles

- ▶ Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission ;
- ▶ Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil ;
- ▶ Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil ;
- ▶ Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales ;
- ▶ Mettent à jour les informations publiées sur le site web du CFONB.

Le Groupe de Travail Communication

Créé en juillet 2010, la première mission du groupe de travail Communication a été de concevoir une plaquette de communication destinée à un large public, au-delà des seuls adhérents.

En 2011, le groupe de travail réfléchira à harmoniser les publications du CFONB.

LES COMMISSIONS DE NORMALISATION

Une commission de normalisation est composée :

- ▶ D'un Président nommé par le Bureau du Conseil, sur proposition du Comité de Pôle compétent, pour un mandat de 3 ou 5 ans renouvelable ;
- ▶ D'un secrétaire nommé par le Bureau du Conseil qui gère la commission de normalisation et assiste le Président ;
- ▶ De toutes les parties intéressées qui souhaitent participer à l'élaboration des projets de normes.

Actuellement, le CFONB gère la commission de normalisation « CFONB – CN4 - Valeurs mobilières ». Cette commission est le miroir français du TC 68/SC 4 de l'ISO.



Depuis 2010, l'AMAF est membre partenaire du CFONB.



Créée en application d'une Ordonnance Souveraine qui remonte à plus d'un demi-siècle, l'Association a pour objet :

- D'être l'organisme professionnel des établissements agréés exerçant une activité bancaire ou financière en Principauté,
- D'assurer la représentation de la Place, notamment vis à vis des Pouvoirs Publics, d'entreprendre toute action et jouer un rôle moteur en vue de favoriser le développement de la Place de Monaco.

Avec **près d'une centaine de membres, banques, sociétés financières et de gestion de portefeuille et de fonds**, l'AMAF fédère l'ensemble des établissements de la Place, entretient un dialogue permanent tant avec les partenaires sociaux qu'avec les principaux acteurs économiques et constitue l'interlocuteur privilégié des Autorités monégasques pour tout ce qui a trait à la profession.

L'AMAF se trouve ainsi **au cœur de l'action et des réflexions** en ce qui concerne **les réformes nécessaires au développement de la Place financière**.

Les propositions qui en dialogue qui s'ensuit entre l'AMAF constituent l'élément permettant la quête de depuis quelques années par financier de la Principauté. L'AMAF entend poursuivre et entreprise afin d'accroître **international et la**



découlent et le les pouvoirs publics et moteur du dispositif l'excellence engagée le secteur bancaire et

de la Place financière monégasque qui devrait constituer l'un des principaux - sinon le principal - pôle de croissance de la Principauté dans les années à venir.

intensifier l'action déjà encore **le caractère professionnalisation**

La Place Financière Monégasque

Aujourd'hui, la Place financière monégasque peut s'enorgueillir d'un réseau très étoffé, s'articulant autour **d'une quarantaine de banques** de plein exercice.

La moitié d'entre elles ont un statut de banques de droit monégasque, tandis que les autres sont des agences de banques françaises ou des succursales de banques européennes.

En vertu de divers accords franco-monégasques, les activités bancaires sont soumises à la supervision de **l'Autorité de Contrôle Prudentiel**. Ainsi les banques monégasques suivent les mêmes règles prudentielles et de surveillance que les banques françaises, cette supervision s'effectuant bien évidemment dans un cadre qui garantit la confidentialité des opérations des établissements de la Place.

L'ACTIVITE DES POLES

1

Moyens de Paiement –
Groupe 1

2

Moyens de Paiement –
Groupe 2

3

Coordination des
Standards

4

Certification et Signature
Electronique

5

Instruments Financiers

6

Règlementation et
Conformité

MOYENS DE PAIEMENT

GROUPE 1

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale
Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole
Secrétariat : Aude de CORBIAC - Groupe Société Générale

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Ce Pôle a pour principale vocation d'étudier dans une perspective, tant nationale qu'euro-péenne, tout en intégrant les composantes internationales, les évolutions sur les moyens de paiement : Prélèvement et Virement.

La mission du Pôle Moyens de Paiement Groupe 1 s'inscrit donc dans le cadre des travaux européens visant à mettre en œuvre les instruments de paiement SEPA.

COMITE DE POLE



Etaients présents, assis de gauche à droite :

Aude de CORBIAC – Groupe Société Générale • Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Danielle LEVY – Groupe Crédit Agricole • Denys MATTOU – BNP Paribas.

Debout de gauche à droite :

Jean Michel COSSET – La Banque Postale • Viet-Linh N'Guyen – Banque de France • Marc RAINTEAU – Crédit Mutuel – CIC • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Michel ARGOUGES – HSBC France • Jean Louis COUTURIER- STET • Eric VERONNEAU – Groupe BPCE.

Etaients absents :

Gaëtan DALIGAULT – GIE Cartes Bancaires • Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Céline RINGOT – La Banque Postale • Hervé ROBACHE – STET.

ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

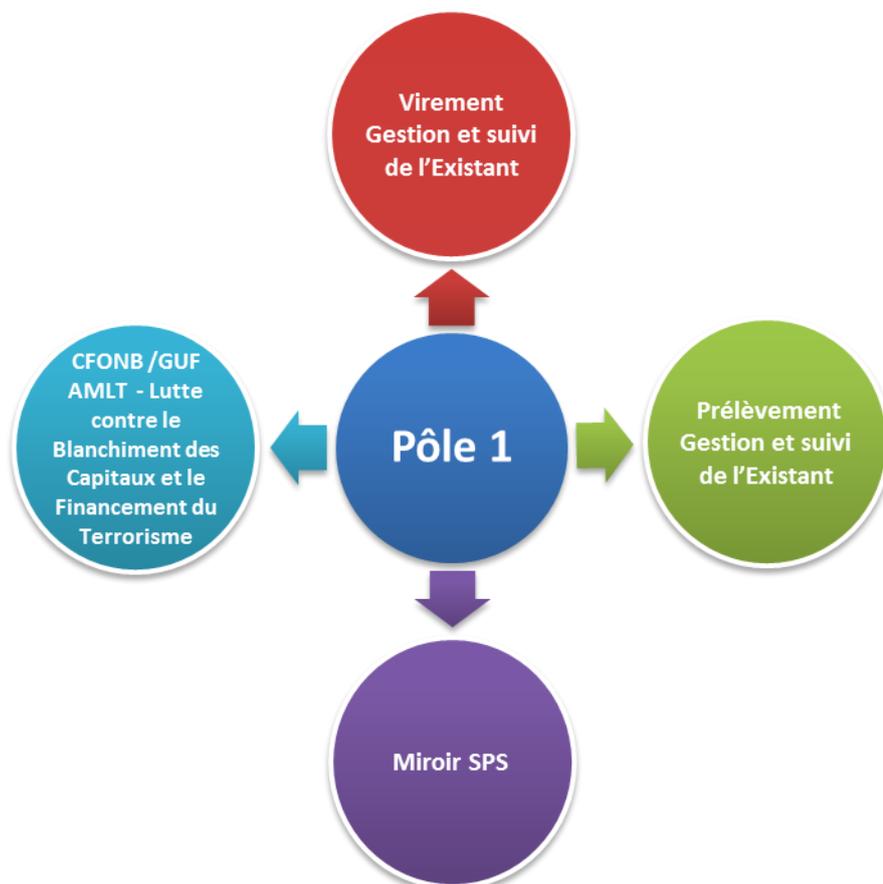
ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Moyens de Paiement Groupe 1

Animatrice : Martine BRACHET – Groupe Société Générale

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Aude de CORBIAC – Groupe Société Générale



Le Pôle a conduit durant l'année 2010 des travaux au niveau français, principalement tournés vers les évolutions européennes.

Il contribue à travers le groupe Miroir SPS¹ et avec les autres groupes Miroir du CFONB, aux réflexions des groupes de travail européens de l'EPC² sur les instruments de paiement équivalents. Le principal objectif est de préparer les positions des experts français présents dans ces groupes européens, en étroite coordination avec les autres acteurs de la Place.

■ GROUPE DE TRAVAIL : VIREMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe « Virement » a remis à jour la brochure SCT (« *Le Virement SEPA* ») ainsi que la plaquette « *Le Virement SEPA en 10 questions* » conformément à l'ordonnance transposant la Directive sur les services de paiement. La brochure sur le SCT Recall (demande de retour de fonds d'un Virement SEPA), nouvelle fonctionnalité du SCT entrant en œuvre le 1^{er} novembre 2010, a également été rédigée par le groupe de travail.

¹ SPS : SEPA Payment Schemes

² EPC : European Payments Council

Dans un contexte de migration au SEPA, des pistes de migration des virements résiduels ont été étudiées par le Comité de Pôle 1 (exemple : virement APL). En parallèle, le groupe de travail a étudié le traitement des opérations des TOM français hors SEPA (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna) dans le cadre de la migration au SEPA. A cet égard, il a cherché des solutions à court et moyen terme avec l'IEOM suite à l'émission de « faux » SCT concernant le Ministère de la Défense et la CRAM.

Enfin, le groupe de travail a effectué un travail d'abrogation et de refonte des communications adhérents portant sur le virement (par exemple, le virement à échéance étant obsolète, les communications adhérents à ce sujet ont été abrogées). Dans le cadre de ces travaux, la communication adhérents portant sur l'assujettissement aux règlements CE 924/2009 et 1781/2006 a été remise à jour par le groupe Virement (communication adhérents n° 2010-254).

■ GROUPE DE TRAVAIL : PRELEVEMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animateur : Denys MATTOU - BNP PARIBAS

L'exercice écoulé a été résolument tourné vers l'Europe. La réglementation communautaire a conduit l'essentiel des travaux, tant au plan national qu'à l'échelle du nouveau marché intérieur.

Au plan national

La Directive européenne 2007/64/CE relative aux services de paiements dans le marché intérieur a été transposée en droit français par l'ordonnance 2009-866 du 15 juillet 2009. Ce nouveau dispositif législatif est entré en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2009. Il impacte sensiblement les règles professionnelles. Cela a conduit à réviser un grand nombre de règles professionnelles afin de les adapter au nouvel environnement juridique.

Ainsi, les brochures relatives au prélèvement national (banque et client) ont été refondues de manière significative pour tenir compte des droits accordés aux débiteurs notamment. Leur terminologie a été adaptée aux nouvelles exigences légales.

La brochure relative aux codes rejets a été revisitée. Elle intègre désormais l'ensemble des moyens de paiements (nationaux et SEPA) disponibles sur le territoire français. Afin d'en faciliter l'appréhension, il est apparu nécessaire d'en dédier une aux professionnels des paiements (PSP) et une autre pour le public des utilisateurs.

Enfin, la procédure relative au changement de numéro national d'émetteur de prélèvements nationaux (NNE) a du être revue à la lumière de ce texte majeur dans le monde des paiements.

Au plan européen

Pour faciliter la mise en œuvre du prélèvement SEPA par les PSP et les utilisateurs à compter du 1^{er} novembre 2010, la profession bancaire s'est fortement mobilisée pour définir les différents concepts énoncés dans les recueils de règles (Rulebooks) et élaborer des règles de fonctionnement de ce moyen de paiement. Dans la perspective d'assurer la promotion et le succès du prélèvement SEPA, une attention toute particulière a été portée à l'élaboration des modalités de migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA dans le but de permettre aux créanciers et aux débiteurs de maintenir leurs relations sans avoir à signer de nouveaux mandats de prélèvement.

Les brochures concernant le « prélèvement SEPA » et la « migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA » ont été examinées avec les utilisateurs (groupe de travail n° 4 dépendant du Comité national SEPA³) pour parvenir à des documents accessibles à l'ensemble des utilisateurs.

Dans le prolongement du prélèvement SEPA, la rédaction de la brochure prélèvement SEPA interentreprises a été entamée.

Par ailleurs, et afin de permettre l'attribution et le contrôle des identifiants créanciers SEPA (ICS) d'origine française et monégasque une base de données a été constituée. Celle-ci est gérée par la Banque de France.

Enfin, et pour permettre l'évolution des structures juridiques des entreprises, une procédure relative au changement d'ICS a été élaborée.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR SPS (SEPA PAYMENT SCHEMES)

Animateur : Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

Au cours de l'année 2010, le miroir SPS a préparé chacune des réunions du SPS Working Group et étudié les résultats de ces réunions.

Dans ce cadre, l'année 2010 a été marquée par les travaux sur les « schemes » de prélèvement SEPA existants. Le groupe Miroir SPS a également activement travaillé à la proposition de « Scheme » de prélèvement SEPA à montant fixe et sans possibilité de remboursement. Il a aussi étudié les questions liées au mandat électronique.

Des demandes d'évolution des « schemes » ont été présentées par des communautés bancaires nationales ainsi que des associations représentant les entreprises ou les consommateurs. Après étude par le SPS Working Group, elles ont donné lieu à des consultations des communautés nationales.

Le Miroir SPS s'est également attelé à élaborer la réponse française aux consultations initiées au cours du 2ème trimestre visant à définir comment traiter chacune des demandes d'évolution proposées pour le SCT, le SDD Core et le SDD B2B. A l'issue des consultations, l'EPC a publié les « rulebooks » et « implementation guidelines » des Schemes SCT v5, SDD Core v5 et SDD B2B v3 approuvés par son Comité plénier d'octobre 2010.

Ces nouvelles versions entreront en vigueur le 21 novembre 2011.

■ GROUPE DE TRAVAIL : CFONB/GUF AMLT « LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME »

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole

Dans le cadre de la finalisation des travaux de transposition de la 3ème directive de lutte contre le blanchiment, le CFONB a été invité à participer aux réunions de travail entre l'Autorité de Contrôle Prudentiel et la FBF sur les points relatifs aux virements :

- ▶ Lignes directrices pour les virements transfrontaliers ;
- ▶ Modalités de mise en œuvre de la recommandation du Comité de Bâle sur les paiements de couverture pour compte de tiers ;
- ▶ Aménagement du questionnaire d'auto-évaluation AML dit « QLB ».

Les animateurs du groupe de travail ont également travaillé, avec l'autorité de supervision française, sur le processus de révision du contenu de la Recommandation VII du GAFI visant à étendre les obligations d'information au client bénéficiaire.

³Le comité national SEPA est une instance de place co-présidée par la Fédération Bancaire Française et la Banque de France, qui réunit l'ensemble des acteurs – notamment entreprises, banques, administrations publiques, consommateurs concernés par la mise en place des instruments de paiement SEPA en France.

Par ailleurs, le groupe de travail a auditionné le responsable de la déontologie du groupe Société Générale sur l'état des travaux du Wolfsberg Group et les évolutions prévisibles en matière de contrôles réglementaires AML ainsi que sur les discussions entre le Wolfsberg Group et l'ONU sur la possible harmonisation des listes de sanctions.

Enfin, en tant que groupe miroir du Sanctions Advisory Group (SAG) de SWIFT, le groupe de travail a notamment étudié, pour le compte du Comité de Direction du Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), la proposition de SWIFT visant mettre en place une offre de filtrage pour les petites banques.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



- Le Pôle va poursuivre ses travaux, sur la base des groupes de travail existants. Son plan de travail a été adapté pour répondre aux attentes de la Place et notamment du Comité national SEPA.
- Le groupe de travail « Virement – Gestion et suivi de l'existant » va poursuivre les travaux en cours : Le suivi des questions ponctuelles liées à l'existant et au SCT, la poursuite de l'étude de la migration des virements résiduels ainsi que l'impact des dernières réglementations et les éventuelles demandes via la Fédération Bancaire Française, en relation avec les réflexions du CCSF sur le « Virement de proximité ».
- Le groupe de travail « Prélèvement – Gestion et suivi de l'existant » va poursuivre les travaux en cours. Son plan d'action pourrait notamment intégrer le mandat électronique dont le prélèvement SEPA pourrait être doté. Le devenir du TIP et du télé règlement, pourrait aussi nécessiter des réflexions dans le cadre de leur évolution à moyen terme et de la possible mise en place des offres de « Virement de proximité ».
- En 2011, le groupe miroir SPS (SEPA Payment Schemes) va poursuivre les travaux en cours et assurer le suivi du SPSWG⁴ de l'EPC (analyse des travaux et préparation des positions françaises à soutenir à l'EPC).
- Le groupe miroir AMLT « Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme » va poursuivre les travaux en cours : Le suivi des questions liées à l'évolution des recommandations du GAFI (mise à jour probable de la SR VII en 2011) en étroite relation avec la Fédération Bancaire Française et le Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France tout en préparant les réunions du Sanctions Advisory Group de Swift.

⁴SPS : Working Group

MOYENS DE PAIEMENT

GROUPE 2

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE
Suppléant : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel – CIC

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Comité de Pôle Moyens de Paiement - Groupe 2 a en charge l'organisation de travaux concernant quatre moyens de paiement que sont les espèces, la carte et le chèque bancaire et les effets de commerce, auxquels s'ajoutent les moyens de paiement non bancaires.

Le Comité de Pôle, par l'intermédiaire des groupes de travail ou d'experts qui lui sont rattachés, a compétence pour étudier les évolutions concernant ces différents moyens de paiement dont la portée peut s'étendre jusqu'aux partenaires industriels et commerciaux de la profession.

Il participe à l'organisation de la profession bancaire par l'élaboration de procédures interbancaires s'appliquant à ces moyens de paiement et apporte son expertise sur le chèque et les effets de commerce.

Il contribue au positionnement de la profession auprès de l'EPC par l'intermédiaire de deux groupes Miroir « cartes » et « espèces ».

COMITE DE POLE



Etaients présents, assis de gauche à droite :

Gilles DUPRE – Crédit Mutuel CIC • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE •
Chantal ROUX – BNP Paribas • Denys MATTOUT – BNP Paribas.

Debout de gauche à droite :

Cédric SARAZIN - GIE Cartes Bancaires • Jean Francis TINE – STET • Eric FONTMARTY-LARIVIERE – Banque de France •
Thierry CAILLETET – Groupe BPCE • Delphine LALANNE – Banque de France • Philippe EVENOT – La Banque Postale •
André WALRAEVENS – Groupe Crédit Agricole.

Etaients absents :

Vincent COLAS – BNP Paribas • Gaëtan DALIGAULT – GIE Cartes Bancaires • Maria DE SOUSA – CFONB • Elisabeth REFFAY – BNP
Paribas • Sylvie ROUILLON – Groupe Société Générale.

ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Moyens de Paiement Groupe 2

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRÉ – Crédit Mutuel - CIC



■ GROUPE DE TRAVAIL : FILIERE ESPECES

Animatrice : Elisabeth REFFAY - BNP Paribas

Le groupe «Filière espèces» réunit les principaux établissements bancaires de la Place ainsi que la Fédération Bancaire Française. Ce groupe s'attache à améliorer et à simplifier les procédures liées à la gestion des espèces. Il assure, également, le suivi des travaux menés au niveau européen par le «Cash Working Group» de l'EPC.

Au cours de l'année 2010, le groupe a abordé principalement :

- ▶ La mise en oeuvre des nouvelles modalités de recyclage qui rend obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2012, la fourniture semestrielle de statistiques sur le recyclage des billets à la Banque de France ;
- ▶ L'application du projet de règlement de la Commission européenne sur l'authentification des pièces en euros et le retrait des pièces impropres à la remise en circulation ;
- ▶ La participation au projet de règlement de la Commission européenne relatif au transport de fonds transfrontalier ;
- ▶ Le suivi du projet INTEROP mené par la Banque de France ;
- ▶ La contribution aux travaux liés à l'ISO 20022 pour les dépôts et retraits en espèces.

La collaboration avec la Monnaie de Paris sur les éléments de communication vis-à-vis de la clientèle dans le cadre de la souscription des pièces «or et argent» et «euros des régions».

■ GROUPE DE TRAVAIL : MONNAIE FIDUCIAIRE

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

Le groupe « Monnaie fiduciaire » réunit la Banque de France et la Place bancaire sur les questions fiduciaires relatives au fonctionnement de la filière espèces, à sa réglementation et à la cohérence des normes vis-à-vis de l'Eurosystème.

En 2010, l'activité du groupe a été centrée sur :

- ▶ Les travaux de déclinaison de la Décision de la Banque Centrale Européenne du 16 septembre 2010 relative à la vérification de l'authenticité et de la qualité ainsi qu'à la remise en circulation des billets en euros (BCE/2010/14), applicable à compter du 01/01/11 : Transposition par le biais d'une décision du Gouverneur de la Banque de France, révision des conventions de recyclage ;
- ▶ Le projet de règlement de la Commission européenne sur l'authentification des pièces en euros et le retrait des pièces impropres va être réexaminé ;
- ▶ Rappel de l'abandon de l'exigence de facer et orienter les billets versés et prélevés aux guichets de la Banque de France à compter du 01/01/11 (date limite fixée par la feuille de route Eurosystème pour une plus grande convergence des services de caisse, en réponse au souhait de l'EPC).

■ GROUPE DE TRAVAIL : CHEQUES EMPLOI

Animateur : Gilles DUPRE – Crédit Mutuel CIC

Le groupe « Chèques Emploi » réunit les établissements bancaires, l'ACOSS, les URSSAF et les Centres nationaux de Chèques Emploi. Les réunions régulières permettent de suivre et de faire évoluer les prestations fournies pour l'ensemble des chèques emploi (Chèques Emploi Service Universel-CESU, Titre de Travail Simplifié pour les DOM, Chèques Emploi Très Petites Entreprises-CETPE, Chèques Emploi Association-CEA).

En 2010 les travaux du groupe se sont traduits par :

- ▶ La diffusion d'une communication adhérents (n° 2010-049) avisant du changement de prestataire pour la fabrication et la personnalisation des carnets de Chèques Emploi Associatif ;
- ▶ Le suivi des difficultés rencontrées suite au changement sans préavis du prestataire Chèques Emploi Associatif.
- ▶ La rédaction d'un document recensant les points techniques et contraintes à prendre en compte lors d'un changement de prestataire Chèques Emploi.

■ GROUPE DE TRAVAIL : TRANSMISSION DES MOYENS DE PAIEMENT

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe « Transmission des moyens de paiement » a finalisé et présenté le rapport traitant des besoins fonctionnels en matière de transmission des moyens de paiement, en ciblant plus spécifiquement son étude sur les circuits de transmission de la carte et du chéquier entre banque et client.

Pour les deux moyens de paiement, et dès lors que l'environnement constaté dans l'analyse est maintenu, le groupe n'a pas vu d'intérêt à recommander de nouvelles mesures supplémentaires. Pour ce qui est des chèquiers, sujet qui est suivi plus spécifiquement dans le contexte du Référentiel Sécurité Chèque, et en complément, le groupe a présenté un outil de suivi des risques spécifiques liés à l'acheminement.

Le Bureau du Conseil a validé la proposition d'intégrer cette aide à l'évaluation de la sécurité des procédures de transmission des moyens de paiement dans le cadre de la communication adhérents liée au RSC (n° 2008-040). Les travaux du groupe sont désormais mis en veille.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : AGREMENTS**

Animatrices : Maria DE SOUSA – CFONB et Chantal ROUX – BNP Paribas

Le groupe « Agréments » est chargé de mener des études pour définir les critères qualitatifs qui pourraient être appliqués à certains dispositifs utilisés dans les processus de production des formules de chèques. La première étape des travaux qui consistait en un état des lieux a été réalisée.

En 2010, les travaux ont porté, pour une large part, sur l'aménagement de la procédure de référencement des ateliers de personnalisation sur la liste publiée sur le site Internet du CFONB, avec l'objectif d'améliorer la sécurisation du processus de production des formules de chèques. Sont référencés sur le site Internet du CFONB, les ateliers de personnalisation ayant garanti que la production des formules de chèques réalisée sous leur responsabilité respecte toutes les exigences de la norme NF K11-112 « Production de formules de chèques normalisées selon la norme NF K11-111 ».

En outre, le groupe de travail a préparé la position française dans le cadre du vote sur la révision de la norme ISO 1004 « Traitement de l'information – Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR) - Spécifications d'impression pour E13B et CMC7 ».

■ **GROUPE DE TRAVAIL : GESTION DE CRISE SANITAIRE DANS LA DISTRIBUTION**

Animateurs : Jacques HARASSE - FBF et Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Le groupe est en veille.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR DU CARDS WG DE L'EPC**

Animateurs : Cédric SARAZIN - GIE Cartes Bancaires et Patrice HERTZOG – Crédit Mutuel - CIC

Le groupe « Miroir » a pour mission de suivre et préparer les travaux du Cards Working Group de l'EPC, de son sous-groupe Card Fraud Prevention Task Force et du Card Stakeholders Group réunissant les différentes parties prenantes (banques, commerces, opérateurs de flux, réseaux de cartes, fournisseurs de solutions).

En 2010, l'activité majeure a consisté à analyser et à participer à la définition du « SEPA Cards Standardisation Volume ». Ce « Volume » a en effet un rôle important puisqu'il a pour objectif de définir les exigences de l'EPC pour les différents domaines de la chaîne monétique.

L'année 2010 a ainsi permis de diffuser une version 5.0 du « Volume », incorporant dorénavant les exigences fonctionnelles et sécuritaires pour les automates de paiement sans code (péages autoroutes, ...) et le retrait d'espèces et le paiement sans contact par carte et mobile.

Le groupe « Miroir » a suivi les travaux en vue de la publication par l'ISO 20022/RA du 1er standard Carte ISO 20022 (standard CAPE entre Accepteur et Acquéreur défini par l'initiative EPASOrg) en novembre 2010.

Enfin on peut souligner l'aboutissement d'une résolution pour lutter contre la fraude en préconisant aux réseaux de cartes un transfert de responsabilité inter-régional (entre l'Europe et les autres régions) pour inciter au déploiement EMV et l'usage obligatoire du code à 3 chiffres inscrit au dos de la carte (appelé « cryptogramme visuel » en France) pour lutter contre la fraude en vente à distance.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : APPLICATION DU CALENDRIER T2 AUX EIC ET AU CEPC**

Animateurs : Jean-François TINE – STET et Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Le groupe a été missionné pour mesurer les impacts de l'utilisation d'un **calendrier unique** des paiements en France – calendrier Target 2 » sur les règles de l'EIC, le règlement intérieur du CEPC, la relation clientèle et les acteurs de la filière.

La profession avait fixé « 2012 comme cible au plus tard pour l'application de cette mesure ».

Sur proposition du groupe, le Bureau du Conseil a donné successivement son accord pour appliquer le calendrier T2 dès 2012 aux échanges EIC puis maintenir la fermeture du CEPC les jours fériés français. A l'issue de cette décision, une communication a été diffusée, le 24 septembre, à l'ensemble des adhérents (n° 2010-239).

Le groupe de travail a débuté la mise à jour du règlement intérieur du CEPC pour intégrer ces modifications. Une nouvelle version a été diffusée début 2011.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : EXPERTS EFFETS DE COMMERCE**

Animateurs : Aline MOTTET – Groupe Crédit Agricole puis Gilles DUPRE - Crédit Mutuel –CIC

Le groupe « Experts Effets de Commerce » intervient à titre consultatif sur des questions spécifiques concernant ce moyen de paiement. Le groupe permet de recueillir, à la demande, l'avis d'experts pour la mise en place de solutions provisoires ou pérennes.

En 2010, le groupe a été sollicité plusieurs fois sur des questions ponctuelles.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : EXPERTS CHEQUES**

Animateur : Vincent COLAS - BNP Paribas

Le groupe « Experts Chèques » intervient à titre consultatif sur des questions spécifiques concernant ce moyen de paiement. Le groupe constitué permet de recueillir, à la demande, l'avis d'experts pour la mise en place de solutions provisoires ou pérennes.

En 2010, le groupe est resté en veille, aucun fait ni incident n'ayant nécessité son intervention.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



- Les travaux relatifs aux espèces occuperont une part importante dans l'activité du pôle en 2011. Sous l'impulsion de la BCE, et de la réglementation européenne, plusieurs dossiers trouveront leur application dans la sphère nationale (nouvelles modalités de remise en circulation des billets en euros, authentification des pièces en euros et traitement des pièces en euros impropres à la circulation, travaux pour préparer la migration vers INTEROP,.....)
- Dans le domaine de la Carte, le groupe « Miroir du Cards Working group de l'EPC et du Cards Stakeholders Group » poursuivra ses travaux notamment en matière de suivi de nouvelles recommandations de lutte contre la fraude, de normalisation autour du « Volume 6 » sur la standardisation carte et la revue éventuelle du SEPA Card Framework 2.1, l'organisation de la certification sécuritaire SEPA pour la carte.
- Au delà de la mise à jour du règlement intérieur du CEPC et des travaux récurrents sur le domaine du chèque-emploi, des travaux s'engageront si des initiatives sont prises par les pouvoirs publics en matière de Chèques-Emploi ou de gestion des CESU - TSP.
- En ce qui concerne la normalisation ISO, le Pôle moyens de paiement groupe 2 pourrait être sollicité sur des thèmes tels que la Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR) ou le Cash Lodgement and Withdrawal.

COORDINATION DES STANDARDS

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Essentiellement orienté vers l'évolution des standards d'échange entre les établissements de crédit et leurs clients (données, syntaxes, schémas fonctionnels, protocoles et sécurité), le Pôle Coordination des Standards est, comme son nom l'indique, responsable de la coordination de l'ensemble de ces standards.

Il participe activement aux initiatives des organismes de normalisation tels que l'ISO, l'UN/CEFACT et l'EPC. Il gère le protocole EBICS en lien avec la communauté bancaire allemande, maintient les protocoles ETEBAC actuels et les standards d'échange MINOS et contribue également à divers travaux de dématérialisation.

COMITE DE POLE



Etaients présents, assis de gauche à droite :

Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole • Alain GILLARD – BNP Paribas • Jean-Marc DEGEZ – Groupe Crédit Agricole.

Debout de gauche à droite :

Hervé ROBACHE – STET • Jean-Marie COLLANGE – Groupe Crédit Agricole • Alain de CHABANNES – Caisse des Dépôts et Consignations • Céline RINGOT – La Banque Postale • Gilles DUPRE – Crédit Mutuel – CIC • Alban LECUIR – Groupe BPCE • François-Xavier NIVOIT - HSBC France • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Jérôme FANOUILLERE - Banque de France.

Etaients absents :

Gaëtan DALIGAULT – GIE Cartes Bancaires • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas.

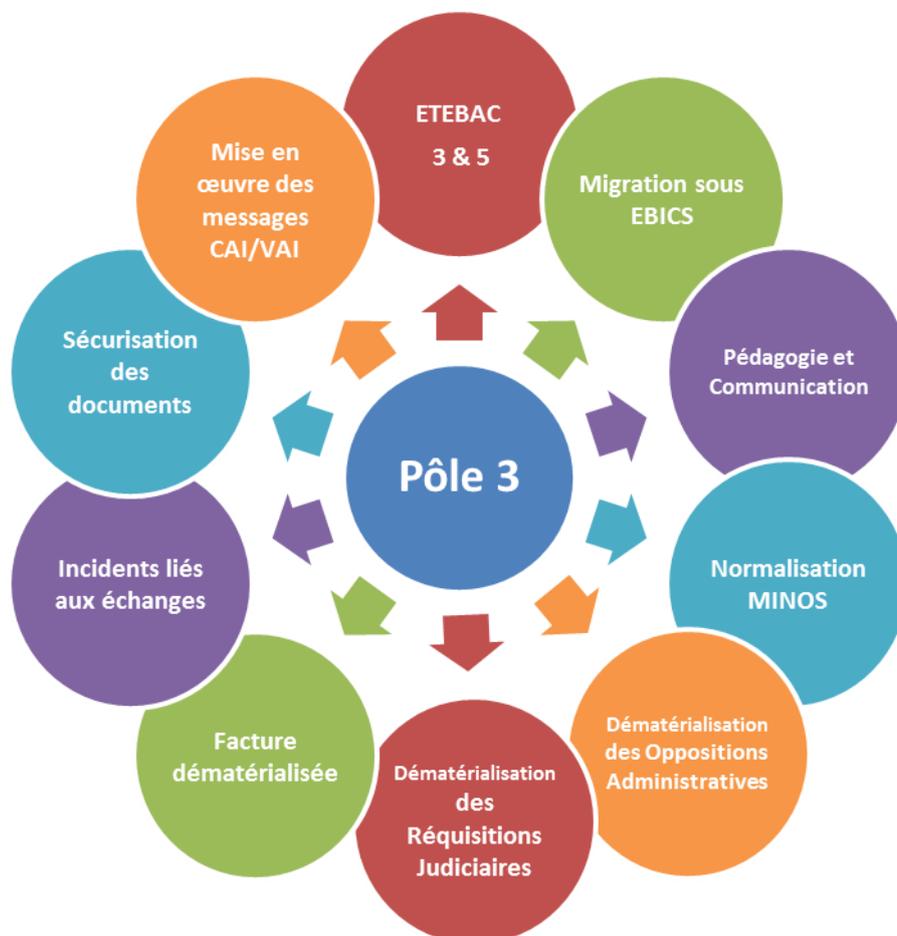
ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Coordination des Standards

Animateur : Alain GILLARD – BNP Paribas

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole



■ GROUPE DE TRAVAIL : ETEBAC 3 & 5

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

Le groupe assure une mission permanente de maîtrise d'ouvrage déléguée pour tout ce qui concerne ETEBAC 5 vis-à-vis de l'opérateur technique GIE Cartes Bancaires. Il s'assure ainsi de la pérennité des infrastructures et logiciels utilisés pour la personnalisation des cartes via des actions de maintenance. Ces actions doivent se poursuivre jusqu'en septembre 2011, date à laquelle le relais devra être totalement assuré par les solutions de remplacement fonctionnant sous IP.

Le groupe s'est réuni à cinq reprises en 2010. Il a suivi en priorité l'activité de production ETEBAC 5, sachant que cette activité a poursuivi sa décroissance en 2010 (2 800 cartes personnalisées en 2010 contre 4 000 l'année précédente).

Tout en ayant fait procéder au renouvellement de la marque ETEBAC arrivée à échéance, le groupe a apporté sa contribution à la définition d'indicateurs pouvant constituer un dispositif d'alerte sur l'avancement de la décroissance des ETEBAC, face à des échéances de migration de plus en plus proches.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIGRATION SOUS EBICS

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

La société EBICS SCRL a été constituée en juin 2010 en partenariat avec la communauté bancaire allemande.

Le groupe « migration sous EBICS » est le miroir du groupe de travail « EBICS Working Group » (voir organigramme page 72). Il permet de définir les évolutions communes des spécifications techniques du protocole EBICS et de préparer les positions du CFONB.

Au cours de l'année 2010, le groupe de travail a défini les spécificités d'implémentation en France d'EBICS dans le cadre de l'utilisation de la signature personnelle pour valider les ordres. Le choix a été fait d'utiliser les certificats électroniques pour une signature jointe. Les caractéristiques techniques des certificats utilisables ont été détaillées dans une nouvelle version du guide d'implémentation. Ce guide a fait l'objet d'une traduction en anglais.

Les établissements bancaires permettant les échanges de flux via le protocole EBICS offrent à leurs clients :

- ▶ Soit la possibilité de signer l'ordre de façon disjointe via un autre canal, le profil EBICS T est alors utilisé avec une signature de transport ;
- ▶ Soit la possibilité de signer l'ordre avec une signature personnelle jointe, le profil EBICS TS est alors utilisé.

Ces nouvelles caractéristiques ont été présentées aux acteurs de la migration lors d'une réunion d'information en avril et la FAQ a été mise à jour.

Une nouvelle version du modèle de contrat comprenant ces deux profils EBICS T et TS a été élaborée en collaboration avec l'AFTE.

■ GROUPE DE TRAVAIL : PEDAGOGIE ET COMMUNICATION

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe « Pédagogie et Communication » maintient, après en avoir assuré la rédaction, une série de fiches donnant un aperçu des principaux organismes de normalisation et de leurs travaux dès lors qu'ils touchent le domaine bancaire. Une mise à jour de ces fiches a été effectuée en milieu d'année.

■ GROUPE DE TRAVAIL : NORMALISATION MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

Le groupe « Normalisation MINOS » a analysé l'usage des opérations pour lesquelles la norme induit des difficultés de gestion dans les différents systèmes : telles les opérations servant à la fois au recyclage des retraits DAB et au porte-monnaie électronique, tout en étant rattachées à la même catégorie d'opérations. Cette étude a conduit à l'abandon de l'usage de l'annulation de retrait DAB recyclé (code 415) et à son retrait du MINOS.

Le groupe « Normalisation MINOS » a aussi procédé à la mise à jour du Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système de paiement. Cette version MINOS V5.0.2 a également été mise en conformité avec la liste interbancaire des codes motifs de rejet/retour publiée par le CFONB et applicable depuis le 1er novembre 2009. Elle a été validée lors de la séance du 30 novembre 2010 par le groupe Normalisation MINOS, puis par le Pôle Coordination des Standards.

Fin 2010, le groupe « Normalisation MINOS » a commencé à étudier la possibilité d'utiliser les opérations DCD (virement et prélèvement rectifiés ou « à vérifier irrecevables »), pour informer l'émetteur d'un SCT ou SDD France/France d'un changement de coordonnées bancaires. Cet usage serait une mesure transitoire en attendant la mise en œuvre des nouveaux messages CAI/VAI.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALISATION DES OPPOSITIONS ADMINISTRATIVES**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe « Dématérialisation des Oppositions Administratives » a pour objectif d'examiner les propositions faites par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui offre aux établissements bancaires volontaires la possibilité de dématérialiser les échanges concernant les Oppositions Administratives avec les Trésoreries.

En 2010, la poursuite des travaux a été différée par l'Administration qui a dû, en priorité, intégrer les modifications liées aux évolutions SEPA et à la disparition des échanges ETEBAC sur X25.

Cette étude technique est accompagnée d'une réflexion sur l'évolution juridique liée à la dématérialisation des échanges entre l'Administration et les banques.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALISATION DES REQUISITIONS JUDICIAIRES**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe « Dématérialisation des Réquisitions Judiciaires » a pour objectif de définir avec l'Administration judiciaire les spécifications d'échanges électroniques relatifs aux réquisitions judiciaires avec les banques, en intensifiant, tout particulièrement, la vérification des habilitations des agents susceptibles d'émettre une demande de réquisition judiciaire.

En 2010, la poursuite des travaux s'est heurtée à l'absence d'industrialisation des différentes plates-formes d'authentification développées par l'Administration et analysées par le groupe.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : FACTURE DEMATERIALISEE**

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

Au cours de l'année 2010, le groupe a travaillé sur le message ISO support de facture électronique qui a été publié en décembre.

Les membres du projet Interfinance (ASF, Crédit Agricole, Sage et Eurofactor) ont sollicité le groupe de travail afin de recueillir son avis sur leurs travaux. Ils ont entre autres proposé un projet de « Business Justification » dont le but est de supporter auprès de l'ISO le besoin de création de messages connexes à l'échange de factures électroniques.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : INCIDENTS LIES AUX ECHANGES**

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

Le groupe « Incidents liés aux Echanges » est chargé d'examiner les incidents relatifs à des opérations échangées sur le Système d'échange français. A ce titre, il est amené à éclaircir, approfondir ou compléter les règles professionnelles existantes. Il travaille en relation avec les Pôles Moyens de Paiement - Groupe 1 et Groupe 2 du CFONB. Le groupe est actuellement en veille.

■ GROUPE DE TRAVAIL : SECURISATION DES DOCUMENTS

Animateur : Alban LECUIR – Groupe BPCE

Le Bureau de la Fraude Documentaire (BFD) au Ministère de l'Intérieur souhaite faire sécuriser les documents utilisés à titre de justificatifs de domicile et de domiciliation bancaire.

A cette fin, le BFD a monté un projet réunissant les services de l'administration et les acteurs de la sphère privée : Opérateurs télécom, fournisseurs de fluide, banques... Le CFONB a décidé de participer aux travaux engagés au titre de la profession :

- ▶ La solution proposée pour sécuriser les documents est le code à barres 2D dont les données sont signées ;
- ▶ Les documents, dont la sécurisation est souhaitée, sont les factures permettant de justifier d'un domicile, les avis d'imposition et les RIB ;
- ▶ L'étude est menée du point de vue du fournisseur de documents sécurisés et du point de vue de l'utilisateur de documents sécurisés.

Le groupe de travail « Miroir », réuni au CFONB, suit cette approche de standardisation.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MISE EN ŒUVRE DES MESSAGES CAI/VAI

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe a commencé à travailler à la définition d'un ensemble de règles visant à préciser les circuits et modalités d'échange des messages CAI/VAI (Change Account Identification / Verify Account Identification) qui ont fait par ailleurs l'objet d'une normalisation et d'un guide d'implémentation ISO 20022. Il étudie également, à la demande d'un établissement et en lien avec le groupe « Normalisation MINOS », la possibilité de mettre en œuvre une solution temporaire basée sur la Demande de Correction de Domiciliation (DCD MINOS) en attendant la mise en place des CAI.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



- Début 2011, une nouvelle version 2.5 des spécifications du protocole EBICS sera publiée et un guide d'implémentation sera élaboré en commun entre la France et l'Allemagne. Le « Comité de suivi de la migration d'ETEBAC » continuera de se réunir afin d'assurer le succès de la migration et le groupe de travail « ETEBAC 3 & 5 » poursuivra son rôle de suivi de la production ETEBAC 5 jusqu'à l'arrêt de l'activité.
- Le message de facture électronique de l'ISO ayant été défini en 2010 en parallèle des travaux du projet Interfinance, le besoin du projet doit être revu par ses membres et fera l'objet des principaux travaux du groupe « Facture dématérialisée » au cours de l'année 2011.
- Les groupes « Normalisation MINOS » et « Mise en œuvre des messages CAI/VAI » poursuivront leurs travaux, tandis que le groupe « Sécurisation des documents » suivra les travaux du Bureau de la Fraude Documentaire et déterminera le niveau d'implication souhaitable pour la profession.
- Le groupe « Dématérialisation des Oppositions Administratives » finalisera les travaux techniques et juridiques avec la DGFIP. Il publiera également les documents nécessaires au déploiement de la solution par les banques.
- Le groupe « Dématérialisation des Réquisitions Judiciaires » poursuivra, en collaboration avec les Administrations concernées, la définition fonctionnelle des messages relatifs aux réquisitions. En parallèle, il continuera d'évaluer les solutions d'authentification qui pourraient être utilisées.
- D'une façon générale, le Pôle poursuivra son activité en matière de dématérialisation et de suivi de la standardisation internationale.

CERTIFICATION ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

Animateur : Daniel SAVOYEN - Groupe Crédit Agricole
Suppléant : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle a pour vocation d'étudier les évolutions dans les domaines de la sécurité, de la signature électronique, de l'archivage électronique ainsi que les problématiques de certification et de gestion des identités en général.

Ses missions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre européen, notamment dans le domaine des paiements sur internet et par mobiles et il suit les travaux de l'EPC pour le SEPA e-Payment et le SEPA m-Payment.

COMITE DE POLE



Etaient présents, assis de gauche à droite :

Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole •
Françoise LACLAU – CFONB • Jérôme FANOUILLERE – Banque de France.

Debout de gauche à droite :

Eric LE MEILLEUR – Crédit Mutuel – CIC • Céline RINGOT – La Banque Postale • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas •
Alain GILLARD – BNP Paribas • Jacques HARASSE – FBF • Olivier DURAND – OCBF • François-Xavier NIVOIT – HSBC France •
Ludovic FRANCESCONI – GIE Cartes Bancaires • Alain MAZIERAS – Groupe BPCE.

Etaient absents :

Didier GRAS – BNP Paribas • Patrice HERTZOG – Crédit Mutuel – CIC.

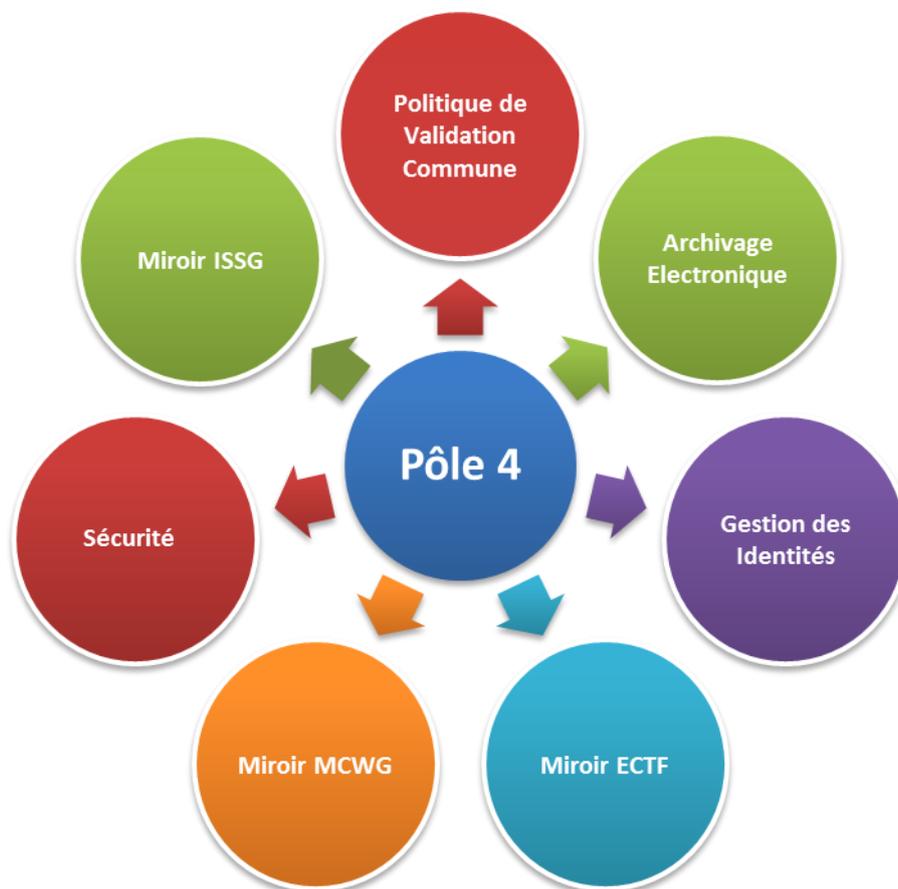
ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Certification et Signature Electronique

Animateur : Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole

Suppléant : Yves LE QUERREC – La Banque Postale



■ GROUPE DE TRAVAIL : POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce groupe de travail lancé en 2010, en continuité des travaux sur la Politique d'Acceptation Commune (PAC) du CFONB, est chargé de la rédaction de la Politique de Validation Commune, pour ce qui concerne la certification et la signature électronique.

Cette étape constitue la dernière partie des travaux engagés par le CFONB sur la multi acceptance et l'interopérabilité fonctionnelle des certificats électroniques.

L'année 2010 a été principalement consacrée à la définition d'une méthodologie et à la validation de la structure et des titres des différents chapitres qui constitueront ce document.

■ GROUPE DE TRAVAIL : ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail élabore et formalise les observations de la profession bancaire sur les travaux menés par la CN 171, « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document » dont le CFONB est un participant actif.

A ce titre, l'exercice 2010 a été plus particulièrement consacré :

- ▶ Au lancement des démarches pour que la norme NF Z42-013 dans sa version homologuée le 4 février 2009 et publiée au Journal Officiel le 3 mars 2009 soit portée à l'ISO, en l'absence de normalisation internationale en ce domaine ;
- ▶ Au suivi des chantiers ouverts à l'ISO dont la CN 171 est le groupe miroir en France ;
- ▶ A l'approche d'une normalisation du « coffre fort numérique » : Définition du concept de coffre fort et des modalités de sa normalisation.

Par ailleurs, une réflexion ouverte en vue d'élaborer un « Argumentaire pour la suppression du papier après numérisation » reste en l'attente d'une position juridique sur la portée des textes existants qui semblent autoriser dès à présent la suppression des originaux une fois ceux-ci numérisés.

L'ensemble de ces réflexions devrait trouver leur aboutissement en 2011.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : GESTION DES IDENTITES**

Animateur : Ludovic FRANCESCONI – Gie Cartes Bancaires

L'année 2010 a été particulièrement active sur le sujet de l'identité numérique, en particulier autour du projet de label « IDéNum » initié par le Secrétariat d'Etat chargé du développement de l'économie numérique fin 2009 et concrétisé par une conférence de presse en février 2010.

A ce titre, les travaux du groupe « Gestion des identités » ont poursuivi les objectifs suivants :

- ▶ Proposition d'un positionnement de la profession bancaire sur le projet de label, et contribution aux travaux dans le champ de compétence du CFONB (niveau de sécurité, architecture, postes de coût, benchmark des solutions existantes au niveau européen, etc...);
- ▶ Réponse argumentée à la consultation de l'Administration sur un « cahier des charges » IdéNum ;
- ▶ Relations régulières avec l'Administration ;
- ▶ Réponse aux sollicitations du CGIET, chargé d'une étude sur la gouvernance et le modèle économique d'IDéNum.

Ces travaux sont suspendus en attente d'un nouvel interlocuteur de l'administration.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR ECTF (E-CHANNEL TASK FORCE DE L'EPC)**

Animateurs : Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas et Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole

Ce groupe de travail est le miroir de la E-Channel Task Force de l'EPC. Il lui appartient donc en fonction des objectifs de la profession en matière de paiements électroniques sur le canal Internet :

- ▶ D'élaborer une proposition de position de place partagée ;
- ▶ De suivre, commenter et argumenter la position française sur les travaux menés à l'EPC au sein de la E-Channel Task Force.

Pour rappel, le SEPA e-payment permet de réaliser le règlement d'achats sur Internet, par virement SCT. La solution est basée sur un Framework permettant l'interopérabilité entre solutions existantes ou à venir. Les fonctionnalités de ce Framework ont été finalisées en 2009.

Toutefois le consensus sur l'interopérabilité des solutions existantes (EPS, Giropay et iDeal) n'ayant pas été obtenu, une réorientation a été proposée et validée par le plénier de l'EPC en juin 2010 pour une implication plus forte des acteurs précités dans une approche pragmatique sur la garantie de paiement et la sécurité du e-Payment.

Un Proof of concept (POC) lancé à l'initiative de ces 3 promoteurs de solutions existantes doit, en 2011, permettre d'en valider les concepts s'agissant en particulier de la garantie de paiement ou du dispositif sécuritaire.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR MCWG (M-CHANNEL WORKING GROUP DE L'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG – Crédit Mutuel-CIC – Yves LE QUERREC – La Banque Postale

Ce groupe de travail est le miroir du M-Channel Working Group de l'EPC.

Sa mission principale est de permettre aux banques de fournir à leurs clients des services sur le canal mobile :

- ▶ En tirant parti des instruments de paiement SEPA et en anticipant ceux à venir ;
- ▶ En veillant à sauvegarder les modèles économiques des banques ;
- ▶ En assurant une interface conviviale, la portabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile et les téléphones, et une sécurité de bout en bout ;
- ▶ En créant une large acceptation par le biais d'un marché ouvert.

En 2010, les travaux ont consisté en la publication de la version définitive d'un document commun avec la GSMA (GSM Association) sur le TSM (Trusted Service Manager), ainsi que d'un premier livre blanc sur les paiements mobiles avec un zoom sur le paiement de proximité SCP (Sepa Card Payment) ; la rédaction d'un guide d'implémentation du paiement de proximité SCP ; l'étude des paiements à distance SCP et SCT (virement).

Afin d'optimiser les travaux du MC Working Group, des partenariats et des liaisons ont également été établis entre l'EPC et plusieurs associations traitant du mobile telles que l'AEPM (Association Européenne Payez Mobile), le Mobey Forum ou encore Global Platform et EMVCo.

L'EPC a demandé à participer au groupe de travail « Mobile Financial Services » créé par l'ISO en 2010.

■ GROUPE DE TRAVAIL : SECURITE

Animateur : Didier GRAS – BNP Paribas

L'année 2010 du groupe de travail « Sécurité » s'est articulée autour de trois points :

- ▶ Le suivi des nouvelles menaces liées au canal Internet.
A ce titre, l'attaque dite « Man in the Browser » a été étudiée :
Le modèle français basé sur la gestion des risques de bout en bout a semblé le plus pertinent.
Depuis 2009 et comme confirmé sur 2010, on assiste à une pression de la part des fournisseurs pour que les établissements bancaires se dotent de moyens de sécurité supplémentaires.
- ▶ Le suivi des travaux menés sur la normalisation des sécurités liées à nos services bancaires ou aux canaux (mobile, internet) : Travaux menés dans les groupes miroir avec l'EPC/ISSG, l'AFNOR.

- ▶ Le suivi des travaux menés sur la normalisation sécurité en général.

C'est le point marquant de 2010. En effet, l'ISO a mis en place toute la famille ISO 27001 sur la sécurité des systèmes d'information.

Par ailleurs, on note une recrudescence de travaux qui impactent les établissements bancaires français : L'ouverture des travaux (malgré l'avis négatif exprimé par la communauté française) de l'ISO 27015. Ces travaux visent à créer une déclinaison de l'ISO 27001 sur le domaine bancaire ou encore sur l'ISO 27036 qui aborde la sécurité dans le cadre d'externalisation de processus informatiques.

■ **GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR ISSG (INFORMATION SECURITY SUPPORT GROUP DE L'EPC)**
Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail, « Miroir de l'Information Security Support Group (ISSG) » a pour mission d'élaborer, la position de place française à faire valoir sur les aspects Sécurité abordés au sein des divers Working Block (WB) de l'ISSG.

Notons que :

- ▶ Le E-Channel Security WB, s'est avéré en incapacité de donner un avis conclusif sur le « security concept » du SEPA e-Payment à défaut d'un corpus documentaire finalisé, mais a émis de fermes réserves sur l'orientation prise en faveur d'un modèle sécuritaire différent de celui du e-mandate (à l'appui d'un usage de certificats d'AC labellisés « EPC approved ») ;
- ▶ Le M-Channel Security WB a collaboré aux travaux sur le « Mobile contactless payment » ; après avoir été soumis à une consultation nationale auprès des différentes communautés bancaires au cours du premier trimestre 2011, le support élaboré devrait être publié en septembre 2011 sur le site de l'EPC ;
- ▶ Le Pin Security WB a engagé une réflexion sur la sécurité de la puce.

A retenir de l'exercice 2010 :

- ▶ Les alertes du Security Techniques & Cryptography WB s'agissant de :
 - La perspective d'une factorisation (risque cryptographique) de la clé RSA 1024 d'ici 2015 et la confirmation du passage à la clé RSA 2048 ;
 - L'évolution du protocole de hachage SHA 2 vers du SHA 3 fin 2012 avec un déploiement envisagé à horizon 2015.
- ▶ L'intervention de l'Information Security WB, pour examiner le dispositif des « Overlay services » qui, sur la banque en ligne, fait intervenir entre la banque et son client, un intermédiaire doté des capacités de réaliser des transactions bancaires en lieu et place du client et les fermes réserves formulées par la communauté bancaire française à cet égard.

A suivre en 2011 : Les orientations qui seront données par l'EPC à l'approche de l'E-authentification.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



Pour l'année 2011, les principales actions concernent :

- La rédaction d'une Politique de Validation Commune : Corpus de règles s'appliquant à la vérification du statut du certificat ou à la validité de la signature électronique ;
- Une veille active du groupe « Gestion des identités », suite à la suspension du projet IDéNum, en fin d'année 2010, sur le thème générique de l'interopérabilité des certificats électroniques, qui pourrait bénéficier d'une approche collective avec le soutien des financements « grand emprunt ». En outre, le groupe sera attentif à la potentielle mise en œuvre du projet de Carte Nationale d'Identité Electronique (CNIE) sur l'année 2011 ;
- La poursuite du suivi des travaux européens à l'EPC avec des échéances importantes sur 2011, notamment :
 - Le SEPA e-Payment avec l'intégration des résultats du Proof of Concept pour arriver à une validation par le plénier de l'EPC ;
 - Le SEPA m-Payment avec les services de paiement à distance.
- Le suivi des travaux du e-commerce Working Group, en cours de mise en place appelé à s'intéresser à l'ensemble des modes de paiement distants sur internet, par virement ou par carte, initialisés à partir de tous supports dont le téléphone mobile ; l'e-Channel Task Force lui rapportera dès son lancement ;
- La finalisation des travaux avec AFNOR sur l'Archivage Electronique ;
- La poursuite pour le groupe « Sécurité » des actions engagées :
 - Mettre en place un suivi des évolutions des menaces liées aux canaux retenus par l'EPC/ISSG : Internet, Mobile et ATM (hors CB) ;
 - Suivre les travaux liés aux déclinaisons de l'ISO 27001 ;
 - Coordonner les travaux de normalisation en sécurité menés par l'ensemble des organismes français et internationaux.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Animateur : Fabrice RAYMOND – Groupe BPCE

Suppléant : Joël JOUSSAUME jusqu'en décembre 2010 puis Pascale DUPONT -
Groupe Société Générale

Secrétariat : Didier RUFFIEUX jusqu'en décembre 2010 puis Odile BANBUCK -
Groupe BPCE

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Instruments Financiers traite des questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé de représentants d'établissements bancaires, de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'Euroclear France.

Il participe à l'élaboration des normes françaises en collaboration avec le CN4 Valeurs mobilières.

Dans le cadre de ses attributions, le Pôle est amené à servir d'instance de concertation lors de la mise en œuvre de projets de place.

COMITE DE POLE



Etaient présents, assis de gauche à droite :

Sylvie FOURNIER – Euroclear France • Odile BANBUCK – Groupe BPCE • Pascale DUPONT – Groupe Société Générale.

Debout de gauche à droite :

Alain GRAND – CACEIS • Françoise LACLAU – CFONB • Henri ORANGE – Caisse des Dépôts et Consignations •

Jean-Pierre PASQUIER – BNP Paribas • Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL – BNP Paribas • Sylvie VERNET-GRUOT – CACEIS •
Bertrand MALEFANT – Groupe Société Générale.

ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Instruments Financiers

Animateur : Fabrice RAYMOND – Groupe BPCE

Suppléant : Joël JOUSSAUME puis Pascale DUPONT – Groupe Société Générale

Secrétariat : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK – Groupe BPCE



■ CODE DE BONNES PRATIQUES DES CENTRALISATEURS D'OPERATIONS FINANCIERES

Animateurs : Sylvie VERNET GRUOT – Caceis et Didier RUFFIEUX – puis Odile BANBUCK Groupe BPCE

Un groupe de travail pluridisciplinaire AFTI - ANSA – CFONB auquel ont participé des Intermédiaires financiers, des Émetteurs et des représentants d'Euroclear France et de Nyse Euronext, a été constitué afin de traiter certains dysfonctionnements constatés sur la Place

Ce groupe de travail a formulé des recommandations visant à améliorer le traitement des opérations financières (en terme de qualité de l'information diffusée et délais minimaux de diffusion de l'information aux intervenants, d'option pour les titulaires de titres, de centralisation de l'opération, de livraison des titres).

La finalité poursuivie est d'assurer non seulement aux détenteurs de titres financiers (personnes physiques ou morales, résidentes ou non-résidentes) la meilleure qualité d'information et de service possible mais aussi d'assurer aux émetteurs la faisabilité technique de leurs opérations.

Ces travaux ont abouti à la création du code de bonnes pratiques des centralisateurs d'opérations financières qui a vocation à préciser les procédures applicables par les établissements centralisateurs, sous la forme de délais à respecter et d'éléments d'information à diffuser, de manière à garantir la bonne réalisation technique des opérations financières.

- **TRANSFERT DE PORTEFEUILLE TITRES ENTRE INTERMEDIAIRES**
(communication adhérents n° 2010-161 du 23 juin 2010)
Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK – Groupe BPCE

Dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges relatifs à l'alignement des dates de traitement des opérations sur titres (OST), tant sur les OST de distribution que de réorganisation, il est apparu que tous les établissements n'appliquaient pas les mêmes règles, lors de transferts de portefeuille de titres financiers.

Ceci a pour principale conséquence de générer des insatisfactions de la part des clients concernés et des explications ou interprétations divergentes des intermédiaires.

Pour y remédier, le groupe de travail « AFTI Conservation » réunissant des experts de la Place a établi les règles applicables par la profession, afin de lever toute ambiguïté d'interprétation et permettant une communication claire vis-à-vis de la clientèle.

- **ACTUALISATION DE LA NORME NF K 12-164 « FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION »**
Animatrice : Sylvie VERNET GRUOT – Caceis

Un sous groupe « émetteurs » a pris en charge cette révision.

Dans un premier temps, les formulaires papier pour les sociétés par actions françaises ainsi que pour celles ayant fait le choix du statut européen ont été aménagés pour tenir compte des récentes modifications réglementaires.

Dans un second temps, la norme sera revisitée avec en complément la problématique du vote pré-AG par internet pour les actionnaires qui détiennent des valeurs au porteur.

La cible pour engager le dispositif d'enquête probatoire est programmée pour fin 2011.

Une communication adhérents (n° 2010-097) a été diffusée pour rappeler les modalités de traitement des formulaires de vote par correspondance dans le cas des sociétés par action ayant opté pour le statut de société par actions européenne.

- **ACTUALISATION DE LA NORME NF K12-175 - LISTES DE DEPOT AU CENTRALISATEUR DES FORMULAIRES DE VOTE PRE-ASSEMBLEE ET AUTRES DEMANDES DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET RECAPITULATION DE CES LISTES**
Animatrice : Sylvie VERNET GRUOT - Caceis

Cette norme a été homologuée et publiée par AFNOR avec prise d'effet au 21 mai 2010.

Elle définit les modèles de bordereaux utilisés par les teneurs de comptes conservateurs pour transmettre au centralisateur d'une Assemblée Générale (qui peut être la société émettrice elle-même) les formulaires de vote par correspondance ou par procuration décrits dans la norme NF K12-164 permettant aux actionnaires, conformément aux dispositions exposées dans les articles R.225-76, R.225-77 et R.2125-78 du code de commerce : De se faire représenter, de voter par correspondance, de demander une carte de participation physique à l'assemblée.

■ **GESTION DE LA DETTE FRANÇAISE EN CAPITAL ET DU COUPON COURU A SEPT DECIMALES**

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK – Groupe BPCE

Il s'agit d'harmoniser le marché français avec les standards internationaux du marché obligataire en généralisant d'une part, le Règlement/Livraison en nominal (FMT) pour les obligations cotant en pourcentage et d'autre part, d'intégrer la réforme du calcul du coupon couru à sept décimales pour les marchés de détail.

Le Pôle Instruments Financiers a procédé à la rédaction du cahier des charges de place, qui a été diffusé le 15 juin 2010 (n° 2010-158). Le calendrier de migration a été validé en décembre 2010 : La bascule de la place aura lieu le 21 octobre 2011, après des tests planifiés aux dates suivantes :

- ▶ 6 mai 2011 pour les établissements pilotes ;
- ▶ 17 juin et 23 septembre 2011 pour tous les établissements.

Les modalités pratiques de recette et de migration de la dette en nominal et du coupon couru à sept décimales seront communiquées début 2011 par les infrastructures de place.

■ **STANDARDISATION DES ECHANGES ENTRE INTERMEDIAIRES**

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK – Groupe BPCE

1) STANDARDISATION DES LIBELLES DES WARRANTS

Animateur : Serge BERNARD – Euroclear France

La mise en service de l'automatisation de l'admission des warrants sur les plateformes ESES d'Euroclear met en lumière l'absence de standard international en matière de libellés sur ce type d'instruments.

La mission se déroule en deux temps :

- ▶ A moyen terme, proposer une normalisation des libellés des warrants et de certificats pour la zone ESES ;
- ▶ Et à plus long terme, proposer un référentiel normalisé contenant l'ensemble des caractéristiques des warrants et certificats.

La première phase a débuté en octobre 2009 et a abouti aux conclusions suivantes :

- ▶ Les libellés tels que définis actuellement par l'AFC ne sont pas utilisés ;
- ▶ Seul le libellé sur 18 caractères d'Euronext est utilisé. Mais ce libellé n'est plus adapté aux évolutions des produits ;
- ▶ Les certificats doivent être intégrés dans le périmètre de la normalisation, ils font partie des produits dérivés de bourse (improprement appelés produits structurés).

Le groupe de travail propose une nouvelle structure de libellé, qui offrira beaucoup d'informations importantes dans une forme structurée et compacte ; ainsi le sous jacent, le prix d'achat, le type de produit, l'échéance et le code émetteur seraient intégrés dans cette nouvelle structure du libellé.

Certains points sont en cours d'examen :

- ▶ Le mapping entre la classification EUSIPA et le « type produit » utilisable dans le libellé reste à faire ;
- ▶ Un équivalent de classification EUSIPA pour le marché Français a été présenté à l'AMF.

2) ORDRE DE MOUVEMENT, BORDEREAU DE TRANSFERT PEA, AUTRES...

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK – Groupe BPCE

Dans le cadre de ses travaux d'optimisation et de standardisation des échanges entre intermédiaires, le Pôle Instruments Financiers a étudié les solutions qui pouvaient être mises en œuvre rapidement et de manière pragmatique.

Dans un premier temps, le Pôle a recensé une première liste de documents concernés par le périmètre, il s'agit de:

- ▶ L'ordre de mouvement ;
- ▶ Le bordereau de transfert PEA ;
- ▶ Le bordereau de dépôt de dossier d'OST.

Dans un second temps, le Pôle s'est attaché à trouver une solution de dématérialisation des informations échangées entre intermédiaires qui réponde, autant que faire se peut, à des soucis de sécurité, de confidentialité et d'efficience, tout en optimisant l'échange.

Les principaux besoins se concentrent sur les échanges entre intermédiaires, avec possibilité d'élargir ceux-ci aux émetteurs, tout en sécurisant le transfert d'information. Les modalités pratiques de mise en œuvre ont été étudiées et les établissements concernés s'orientent vers un démarrage au troisième trimestre 2011.

■ MODIFICATION DU BORDEREAU DE TRANSFERT PEA

Animateur : Alain GRAND - Caceis

Dans le cadre des mesures prévues pour financer la réforme des retraites, l'article 6-VI de la loi de finances pour 2011 n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 porte le taux d'imposition du prélèvement social supporté par les revenus du patrimoine et les produits de placement de 2% à 2,2% à compter du 1^{er} janvier 2011 (JORF n° 0302 du 30 décembre 2010).

Pour permettre aux gestionnaires des PEA de remplir leurs obligations déclaratives en cas de retrait ou de clôture, le Pôle instruments financiers du CFONB a procédé à l'aménagement du document normalisé produit lors des transferts entre établissements financiers des plans d'épargne en actions.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la CRSA dans les départements d'outre-mer et collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon à compter du 1^{er} janvier 2011, nécessite d'ajouter des données supplémentaires pour le calcul des assiettes de la CRSA.

Ce nouveau bordereau de transfert de PEA annule et remplace le précédent imprimé diffusé le 8/12/2008 (communication adhérents n° 2008-353) et doit être obligatoirement utilisé, à l'exclusion de tout autre, pour effectuer les transferts de plans d'épargne en actions à compter du 1^{er} janvier 2011.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



LE POLE INSTRUMENTS FINANCIERS :

- Participera aux travaux d'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens ou internationaux en concertation avec les systèmes et les associations de Place. Deux chantiers s'inscrivent dans ce cadre :
 - L'élaboration du cahier des charges pour l'harmonisation des dates pour les opérations sur titres de réorganisation ;
 - La migration de la dette française en capital et la mise en œuvre du coupon couru à sept décimales.
- Poursuivra ses études sur la standardisation des échanges entre intermédiaires et la mise en œuvre de la solution retenue.
- Assistera la CN4 pour le suivi et la mise à jour de toutes les normes relevant du périmètre d'activité du Pôle, ainsi pour l'actualisation de la norme NF K12-164 « Formulaire de vote par correspondance ou par procuration ».
- Mènera une étude approfondie sur les pratiques actuelles des établissements relatives à l'échange d'informations par Ordres de Mouvements, conformément aux exigences communiquées par le CFONB (Communication n° 2008-365 : Cahier des Charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français non admis aux opérations d'un dépositaire central). Dans cet objectif, un sous groupe de travail est en cours de constitution.

REGLEMENTATION ET CONFORMITE

Animateur : Marc ANDRIES jusqu'en mars 2010 puis Geoffroy GOFFINET - Banque de France
Suppléant : Jacques HARASSE - Fédération Bancaire Française
Secrétariat : Joël KRIN jusqu'en juin 2010 puis Antoine LHUISSIER - Banque de France

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Réglementation et Conformité :

Est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaire et juridique.

S'appuie sur une dizaine de groupes de travail qui représentent la diversité de ses activités au sein du CFONB.

COMITE DE POLE



Etaient présents, de gauche à droite :

Corinne DEVILLERS – Banque de France • Antoine LHUISSIER – Banque de France • Gilles DUPRE – Crédit Mutuel - CIC •
Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Philippe EVENOT - La Banque Postale • Alain de CHABANNES – Caisse des Dépôts et
Consignations • Jacques HARASSE – FBF • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Geoffroy GOFFINET – Banque de France •
André WALRAEVENS – Groupe Crédit Agricole • Chantal ROUX – BNP Paribas • Thierry FRIGOUT – Banque de France •
Maria DE SOUSA – CFONB • Nadia ANTONIN – Banque de France.

Etaient absents :

Sylvie GHESQUIERE – Banque de France • Patrick JABY – Banque de France • Olivier JAUDOIN – Autorité de Contrôle Prudentiel •
Marc FASQUELLE – Banque de France • Isabelle SERRAT – Groupe Société Générale.

ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

Pôle Réglementation et Conformité

Animateur : Marc ANDRIES puis Geoffroy GOFFINET – Banque de France

Suppléant : Jacques HARASSE – Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Joël KRIN puis Antoine LHUISSIER – Banque de France



■ GROUPE DE TRAVAIL : FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT - FICP

Animatrices : Béatrice RAOULT-TEXIER puis Sylvie GHESQUIERE – Banque de France

Le Comité de pilotage de place, créé en 2009 pour assurer la supervision de l'évolution du FICP, en vue d'une meilleure réactivité, a poursuivi ses travaux qui ont abouti à l'alimentation au fil de l'eau du FICP (en juin 2010) et à la suppression de la copie mensuelle du FICP (au 31 décembre 2010), remplacée par la consultation directe du fichier, via POBI ou par télétransmission.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la loi Lagarde s'est faite en plusieurs étapes : Au 1er août pour la suppression des pénalités libératoires liées à l'interdiction bancaire, au 1er novembre pour les mesures concernant le traitement du surendettement (durées d'enregistrement, nouveaux codes de mesure, possibilité de radiation anticipée sous condition), ainsi que pour l'autorisation d'exercer par écrit le droit d'accès au FICP. Le dernier volet entrera en vigueur le 1er mai 2011, avec en particulier l'obligation de consultation du FICP avant l'octroi d'un crédit.

Enfin, l'utilisation des formulaires papier pour accéder au FCC (Fichier Central des Chèques) et au FICP a été supprimée, sauf cas très particuliers pour le FCC.

■ GROUPE DE TRAVAIL : BALANCE DES PAIEMENTS

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

Le groupe a poursuivi ses travaux sur les sujets suivants :

- ▶ La simplification des déclarations de règlements pour compte de clientèle

Le cahier des charges informatique relatif à la future collecte (relevé de paiements clientèle) limité aux règlements réalisés avec des contreparties n'appartenant pas à la zone SEPA d'un montant supérieur à 50 000 euros avec des codes simplifiés, a été diffusé en septembre 2010 sur le site de la Banque de France. Par ailleurs une communication adhérents rappelant l'arrêt de la transmission des comptes-rendus de paiement (CRP) à compter de janvier 2011 a été diffusée le 27 octobre 2010.

- ▶ L'introduction d'une déclaration des transactions des intermédiaires pour compte propre

Les travaux du groupe mixte « Correspondants Balance des paiements / Correspondants comptables » ont permis d'aboutir à la publication en mars 2010 du cahier des charges. La liste des déclarants mensuels assujettis à cette collecte a également été arrêtée et diffusée.

Par ailleurs, un sous-groupe de travail sur la mise en place d'une collecte régulière sur les données de cartes de paiements a été créé début 2010. L'objectif de ce sous-groupe, co-animé par Martine Brachet - Groupe Société Générale, est de définir les principes et les modalités de cette collecte qui participera à l'évaluation des recettes et des dépenses de tourisme en termes de balance des paiements. Plusieurs réunions ont eu lieu tout au long de l'année qui ont permis de préciser notamment la population des déclarants, la granularité des données collectées, la périodicité de collecte et les modalités et formats de transmission des données. La mise en production de cette collecte interviendra progressivement entre janvier 2012 et janvier 2015. Une réunion large d'information de la profession a été organisée le 21 octobre 2010. Cette collecte a fait l'objet d'une décision du gouverneur de la Banque de France publiée le 28 décembre 2010, accompagnée par une note technique à l'usage des déclarants.

■ GROUPE DE TRAVAIL : PREVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe a présenté aux instances du CFONB une étude relative à la recrudescence des virements apocryphes. Le constat sur l'année 2009 a fait apparaître une persistance des tentatives, notamment sur des périodes sensibles (congrès...), avec des caractéristiques identiques (virements « papier » reçus par courrier, coordonnées bancaires du donneur d'ordres ayant été a priori détournées et utilisées frauduleusement, comportant des signatures fréquemment parfaitement reproduites). A partir de ces cas spécifiques, une analyse a été lancée dans le contexte européen actuel et une réflexion a été menée concernant les mesures qui pourraient être mises en place pour tenter de contrer ce type d'attaques.

En particulier, le groupe a été amené à souligner :

- ▶ Qu'il fallait, dans le nouveau contexte lié à la mise en place de la DSP¹, être plus vigilant avant l'exécution de certains ordres ;
- ▶ Que la connaissance des tentatives récurrentes de fraude est une condition importante à la lutte contre ces dernières, tout comme d'ailleurs la centralisation des informations au niveau des Autorités ;

¹ Directive sur les Services de Paiement (à noter qu'à partir de 2012, le délai unique de mise à disposition des fonds auprès du bénéficiaire sera d'un jour et le virement « papier » bénéficiera d'un jour ouvrable supplémentaire)

- ▶ Que la récupération des fonds, notamment pour les virements SEPA, consiste en des interventions en bilatéral² dans un contexte d'absence d'homogénéité des pratiques des banques et des instances bancaires européennes ce qui complexifie les relations.

Enfin, le groupe a formulé différentes propositions dont :

- ▶ L'actualisation du chapitre Virements du guide CFONB de sensibilisation à la Prévention contre la Fraude ;
- ▶ L'incitation à mener une réflexion au sein de chaque établissement sur la gestion des ordres de virement « papier » ;
- ▶ La concrétisation de la procédure légère et rapide interbancaire visant à échanger puis à valider un texte d'avis de mise en garde « exploitable » par la Profession.

Les deux premiers points ont fait l'objet de la communication Adhérents (n° 2010-191) et le dernier point est en cours de finalisation.

Par ailleurs, à l'occasion de chacune des neuf réunions organisées cette année, le groupe a assuré un rôle de veille concernant les moyens de paiement scripturaux (hors carte), et il a également préparé l'actualisation de la partie Chèque du guide de sensibilisation dont la diffusion est prévue au premier semestre 2011.

En 2011, le groupe a prévu de poursuivre son rôle de veille sur l'évolution des techniques de fraude utilisées. Il suivra plus spécifiquement les instruments SEPA (SCT et SDD) et pourra réaliser des études spécifiques sur demande de la Profession.

■ GROUPE DE TRAVAIL : EVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France

Aucune modification de cartographie n'a été effectuée en 2010.

En 2011, le groupe de travail engagera des actions visant à améliorer la qualité des données de fraude sur la base d'une définition plus harmonisée de la fraude entre les différents moyens de paiement (chèques, virements, prélèvements, paiements par carte).

Il aura également pour mission d'étudier l'impact des évolutions liées à la montée en charge du prélèvement SEPA (*SEPA Direct Debit*) sur les statistiques de moyens de paiement collectées par la Banque de France dans le cadre de sa mission de surveillance ainsi que les modifications à y apporter.

■ GROUPE DE TRAVAIL : IDENTIFIANT DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Animateurs : Olivier JAUDOIN – Autorité de contrôle prudentiel et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

En 2010, le groupe de travail a poursuivi ses analyses sur l'élaboration d'une procédure commune pour assurer une cohérence entre le Fichier des Guichets Domiciliataires (FGD) de la Banque de France et le « BICplusIBAN directory » de SWIFT et ainsi contribuer à fiabiliser la migration RIB vers IBAN+BIC. SWIFT a indiqué début 2010 qu'il intégrerait les demandes de la profession bancaire française dans sa refonte du BICplusIBAN directory programmée à échéance fin 2010. Toutefois, comme cette évolution serait désormais repoussée au second semestre 2011, il est envisagé de demander à SWIFT la correction a minima des anomalies détectées dans le BIC Directory.

² Contact direct avec le confrère en lui demandant de bloquer les fonds s'ils sont encore disponibles et en lui apportant la preuve de la demande.

Afin de faciliter la migration vers les paiements SEPA, le groupe a préparé deux actualisations de la communication adhérents (n° 2008-186), l'une parue en janvier, l'autre en novembre. Cette dernière a permis d'une part d'intégrer le traitement des établissements implantés à Monaco, pays SEPA depuis juin 2009, et de préciser d'autre part la position des collectivités territoriales du Pacifique (Nouvelle Calédonie, la Polynésie française et Wallis et Futuna), qui ne font pas partie du SEPA.

Le sous-groupe de travail sur la problématique des changements de CIB et de BIC, (notamment lors de la fusion d'établissements de crédit), créé fin 2009, a rendu ses conclusions, qui ont été validées par les instances du CFONB. Le sous-groupe mettra en œuvre ses propositions, en particulier l'élaboration d'une « foire aux questions » sur l'utilisation du FGD.

■ GROUPE DE TRAVAIL : TERMINOLOGIE

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

Le groupe de travail a pour mission d'élaborer et de mettre à jour régulièrement une terminologie bancaire et financière multilingue afin de fournir à la communauté bancaire et financière dans son ensemble d'utiles références et des éclaircissements conceptuels. Le groupe a rédigé la 12ème édition de la « Terminologie Bancaire et Financière Multilingue ». Comme les années précédentes, celle-ci fera l'objet d'une diffusion par voie électronique sur les sites extranet du CFONB et de la FBF.

Outre les concepts analysés dans le cadre de la veille terminologique et de demandes régulières de certains banquiers, le groupe de travail a examiné les concepts relatifs à la sécurité et aux nouvelles technologies appliquées au domaine bancaire et financier.

Le groupe poursuivra les travaux de mise à jour en 2011 en fonction notamment de l'actualité bancaire et financière.

■ GROUPE DE TRAVAIL : CONCERTATION SUR LES ECHANGES INFORMATISES ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES, ET SUR LES MODES DE SECURISATION

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

Créé en décembre 2003 (à l'occasion de l'ouverture du portail Internet de la Banque de France - POBI) pour répondre aux attentes de la Profession Bancaire en matière de concertation sur les modes d'échange d'informations et leur sécurisation, ce groupe est une instance de dialogue pour les établissements de la Place et la Banque de France. Il est un lieu d'échange sur les réalisations et sur l'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France. Il est chargé d'identifier les principales attentes des banques sur les aspects techniques de ces sujets.

En 2010, les réunions du groupe de travail, ont principalement permis :

- ▶ D'assurer une concertation avec les représentants des banques sur les échanges applicatifs récemment mis en place ou à venir. Plus particulièrement concernant les projets suivants :
 - **CRT** : Collecte des déclarations des intermédiaires financiers pour compte propre ;
 - **REGAFI** : Publication de l'état civil des agents financiers ;
 - **IOBSP** : Référencement des intermédiaires en opérations bancaires et services de Paiement ;
 - **ONEGATE** : Guichet de collecte de données statistiques et prudentielles ;
 - **ELAL** : Collecte des états ligne à ligne (contrats de crédits et portefeuille de transaction).

- ▶ De suivre les travaux de la migration des échanges de X25 vers IP (projet MEXIC) :
 - Élaboration et diffusion d'une Communication Adhérents (n° 2010-268) le 27/10/2010;
 - Communication de sensibilisation à destination des Partenaires ;
 - Présentation des indicateurs de la migration.
- ▶ De présenter les solutions de migration des flux Extranet POBI vers POBI/MEXIC :
 - Mise en ligne de la documentation sur le site Extranet du CFONB (processus et formulaire de migration) ;
 - Indicateurs de la migration.
- ▶ D'accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et de l'architecture POBI et d'assurer un suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs ;
- ▶ D'actualiser régulièrement le référentiel des modes d'échange mis à disposition sur le site Extranet du CFONB.

■ **GRUPE DE TRAVAIL PROTECTION DES IDENTIFIANTS BANCAIRES**

Animateurs : Marc ANDRIES puis Alexandre STERVINOU - Banque de France

Le groupe de travail a été créé en 2010 afin de trouver des réponses à la problématique posée par la présence, sur les sites de banque en ligne, de données bancaires re-copiables et donc utilisables dans les opérations de paiement, tels que les identifiants de compte (RIB, IBAN et BIC+IBAN) et les numéros de carte. Il a ainsi étudié les principaux environnements de compromission de ces données ainsi que les scénarios envisageables de réutilisation frauduleuse. Un panel des solutions de protection des identifiants a enfin été dressé.

Le rapport du groupe, validé par le Bureau du Conseil en juillet 2010, a en conséquence identifié une liste d'actions et un calendrier de mise en œuvre sur 18 mois. Ces actions visent à :

- ▶ Lutter contre la compromission de données sensibles (numéros de compte et de carte) ;
- ▶ Lutter contre la réutilisation frauduleuse de données sensibles sous forme de virements, prélèvements ou paiements par carte ;
- ▶ Communiquer avec les utilisateurs (entreprises, administrations, particuliers) sur la nature sensible de leurs numéros de compte et de carte, qui doivent être diffusés avec discernement auprès des tiers.

En 2011, le groupe de travail fera un point d'étape régulier, en parallèle des actions de suivi de la Banque de France. Il engagera également des réflexions sur les actions de communication à mener, en coordination notamment avec les actions de l'Eurosystème.

■ **GRUPE DE TRAVAIL : CONFORMITE RSC (REFERENTIEL DE SECURITE DU CHEQUE)**

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Isabelle SERRAT - Groupe Société Générale

Le groupe Conformité RSC a été réactivé fin 2010 pour examiner l'opportunité, au regard de l'évolution des techniques de fabrication du papier filigrané, de faire évoluer les conditions d'utilisation du modèle de filigrane de chèque de banque déposé par le CFONB.

Une première réunion s'est tenue en décembre 2010 et les travaux sont appelés à continuer début 2011.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE (CIPE)**

Animateur : Patrick JABY - Banque de France

Le groupe de travail sur la CIPE a été relancé en octobre 2010 pour traiter les problèmes liés :

- ▶ A la distorsion entre les textes réglementaires – non réactualisés depuis 1986 – et les modalités réelles de déclaration des incidents de paiement sur effets de commerce ;
- ▶ Aux pratiques divergentes entre établissements ;
- ▶ A l'harmonisation nécessaire et à la qualité de la CIPE qu'il convient de préserver.

La Banque de France a rédigé un projet de manuel à l'usage des personnels concernés par ce domaine au sein des établissements. Ce manuel est conçu comme un complément à la Brochure CFONB, une sorte de synthèse–guide de référence qui n'a pas vocation à modifier la documentation réglementaire concernant les déclarations d'incidents de paiement, mais à la compléter comme un guide utilisateur faisant un certain nombre de rappels, et visant en priorité les nouveaux arrivés. Le projet de manuel utilisateur, adressé le 18 janvier 2011 aux participants du GT, sera discuté lors d'une prochaine réunion qui aura lieu dans la première quinzaine de février.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : EXECUTION DES ORDRES DE PAIEMENT DES CLIENTS DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT DANS LES SYSTEMES DE PAIEMENT NOTIFIES**

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe a été créé fin 2010 pour suivre les problématiques liées au fait que les établissements de paiement³ ne peuvent pas être participants, directs ou indirects, aux systèmes de paiement qui ont été notifiés par les états membres à la Commission européenne (dont fait partie le système CORE de la société STET).

En 2011, il aura pour mission de définir les moyens permettant aux établissements de paiement de faire acheminer leurs messages dans les systèmes de paiement pour leur activité clientèle (formats nationaux et formats SEPA) en assurant le respect de la réglementation applicable en la matière.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



- Le Comité de pôle « Réglementation et Conformité » continuera à être une instance privilégiée d'échange entre la Banque de France et les établissements de crédit. Il poursuivra ses travaux engagés notamment ceux relatifs aux moyens de paiement scripturaux, aux fichiers d'incidents et à la Balance des paiements.

³ Nouveau statut créé parmi les prestataires de services de paiement par la directive 2007/64/CE concernant les services de paiement



COMITE MIGRATION
ETEBAC



POLITIQUE
D'ACCEPTATION
COMMUNE



FICP



PARTICIPATION AUX
TRAVAUX DU CCSF



En janvier 2010, Orange Business Services communiquait à ses clients et à la presse les dates principales de son programme de fermeture de l'offre de services X25.

Cette offre a été fermée commercialement le 31 juillet 2010, et son arrêt définitif est programmé au 30 septembre 2011.

Les clients « entreprises » utilisent ce réseau pour leurs échanges électroniques avec leur(s) banque(s). De plus, le protocole de communication ETEBAC (Echanges TELématiques BANques Clients) support de ces échanges ne satisfait plus à la normalisation européenne des échanges Banques – Entreprises dans le cadre du SEPA (Single Euro Payments Area).

Dans ce cadre, le CFONB a recommandé dès 2008, deux nouvelles solutions de communication sous IP (Internet Protocol) pour remplacer ETEBAC : EBICS et SWIFTNet.

Avant l'été 2010, les banques faisaient le constat d'un taux de migration extrêmement faible des clients vers les nouvelles solutions. Il a donc été décidé de créer un « Comité de suivi de la migration ETEBAC », animé par le Président du CFONB. Ce Comité a pour but de suivre le rythme de migration ETEBAC et de décider de toute mesure nécessaire pour en assurer la complétude à fin septembre 2011, date de fermeture du service X25 par Orange Business Services.

Le Comité de suivi de la migration ETEBAC regroupant un premier cercle de parties prenantes s'est tenu pour la première fois le 20 octobre à l'initiative du CFONB. Cette première réunion avait été l'occasion de partager les enjeux et le constat sur l'état d'avancement de la migration ETEBAC. La perception de tous les acteurs était identique : La migration est lente. L'échéance du 30 septembre 2011 est apparue difficilement atteignable en l'absence d'actions coordonnées et partagées.

Les participants s'étaient accordés sur les raisons suivantes pour expliquer le faible taux de migration :

- ▶ De nombreux acteurs ne sont pas convaincus de l'arrêt du service X25 par OBS (Orange Business Services) au 30/09/2011 ;
- ▶ Les règles de la PAC (Politique d'Acceptation Commune – Certificats électroniques du CFONB) devaient être clarifiées ;
- ▶ L'existence de plusieurs solutions (EBICS, SWIFTNet, Web banking...) contribuait à allonger les études préalables dans les entreprises ;
- ▶ L'hétérogénéité des contrats proposés par les banques ;
- ▶ Confusion avec la migration SEPA et la migration du protocole d'échange, ces deux sujets étanches étant souvent réunis.

A fin décembre 2010, plusieurs actions ont été menées :

- ▶ Nouvelle communication d'OBS (Orange Business Services) pour confirmer la date butoir du 30 septembre 2011 ;
- ▶ Travaux qui ont conduit à la publication (en février 2011) d'une liste des certificats compatibles avec les exigences techniques EBICS TS (signature personnelle) ;
- ▶ Constitution d'un tableau de bord mesurant le taux de migration de chaque acteur, diffusé mensuellement. A fin décembre, le taux était inférieur à 15% pour les contrats signés entre les banques et leurs clients ;
- ▶ Elargir le tour de table aux Administrations, aux Experts Comptables, aux Chambres de Commerce et d'Industrie et au MEDEF ;
- ▶ Décision d'organiser une manifestation de sensibilisation au printemps 2011.



LE COMITE PAC (POLITIQUE D'ACCEPTATION COMMUNE)

Animateur : Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole

Le Comité PAC a intégré, dans la version PAC V2, diffusée en septembre 2009, les évolutions suivantes :

- ▶ Caractéristiques des certificats de signature électronique pour répondre aux exigences techniques des nouveaux protocoles d'échanges Banque/Entreprise ;
- ▶ Mise en conformité avec le nouveau référentiel RGS de l'Administration, afin de conserver l'interopérabilité avec les applications publiques et privées du marché ;
- ▶ Caractéristiques du certificat assurant la gestion de la confidentialité.

LE COMITE D'ENREGISTREMENT PAC

Animateur : Yves LE QUERREC – La Banque Postale

Le Comité d'Enregistrement PAC a analysé une quinzaine de familles de certificats correspondant aux niveaux 1, 2 ou 3 de la PAC.

Les résultats du référencement PAC sont publiés sur le site du CFONB.

AUTOUR DE L'ANNEE 2011 :

- ▶ La publication de la Politique d'Acceptation Commune V3 et son application au niveau du Comité d'Enregistrement PAC.



FICP – UN PROJET MULTI FACETTE !

L'année 2010 a vu la concrétisation des travaux engagés dès 2009, réunissant la profession bancaire et la Banque de France dans un groupe d'étude présidé par le Président du CFONB.

Cette concertation a conduit à retenir des modalités d'alimentation et de consultation, innovantes, qui ont été formalisées par l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif au FICP.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'alimentation du FICP se fait au fil de l'eau : La déclaration d'incident se faisant au plus tard au 4^{ème} jour suivant l'incident.

Depuis le 15 décembre 2010, la copie mensuelle du fichier, mise à disposition des établissements, a été supprimée et remplacée par une consultation, soit en temps réel par le portail POBI, soit par vacation en transmettant des fichiers.

Cette modification des processus a débouché sur des questions d'ordre opérationnel portant sur l'élaboration, dès l'automne, d'un code de conduite permettant de gommer les effets d'engorgement du service et sur des recommandations relatives à l'évolution des protocoles d'échange de fichiers et enfin des questions sur la continuité du service qui seront abordées en 2011 .

Le groupe d'étude s'est également penché sur les conditions de facturation de ce service dont l'aboutissement devrait être au 2^{ème} semestre 2011.

Simultanément, la promulgation de la loi Lagarde début juillet 2010 portant réforme du surendettement, annonçait la mise en place d'un certain nombre de traitements autour du FICP complexifiant les études en cours et nécessitant un échelonnement des mises en production.

La nécessité d'aménager les traitements dans les banques a conduit à repousser la mise en production de certains des traitements au 1^{er} semestre 2011.

Un certain nombre de questions d'ordre juridique adressées à la CNIL, au Trésor et à la Banque de France et aussi aux juristes des banques sont encore en cours d'examen.



Extrait des Mesures décidées dans le cadre du CCSF du 21 septembre 2010 :

« Accord des banques pour mettre à jour d'ici fin 2010 dans le cadre du CCSF en liaison avec le CFONB le « socle d'harmonisation des opérations bancaires les plus courantes » notamment pour ce qui concerne les tarifs de la banque au quotidien. Cette initiative permettra d'aboutir à une harmonisation des termes utilisés dans les relevés et plaquettes tarifaires dès leur premier renouvellement après le 1er avril 2011. »

Le CFONB a été mandaté explicitement pour engager des travaux d'harmonisation des « termes » utilisés dans les relevés et dans les plaquettes tarifaires.

Le périmètre des travaux est large. L'emploi du mot « terme » étend de facto l'action aux opérations retours, les frais et les commissions.

La proposition des banques a consisté à utiliser comme base des travaux ceux menés en 2005 avec le CCSF, retranscrits dans les communications adhérents n° 2005-184 et n° 2005-308 et à compléter ces travaux notamment avec les instruments de paiements européens SCT et SDD.

Suite aux réunions menées entre le 10 décembre et le 07 janvier, une première actualisation du document de 2005 (cf. communication adhérents n° 2005/184) a été proposée au secrétariat du CCSF.

Ces travaux se sont terminés dans les premiers jours de 2011.

Désormais, la nouvelle version actualisée du socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires les plus courantes (communication adhérent n° 2011-053) comprend 46 termes par rapport à la version de 2005 :

- ▶ Suppression :
 - ◆ Frais d'opposition sur prélèvement
 - ◆ Frais d'opposition carte par le porteur
 - ◆ Frais par virement occasionnel non automatisable émis dans l'UE

- ▶ Création :
 - ◆ Emission d'un virement SEPA
 - ◆ Paiement d'un prélèvement SEPA
 - ◆ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
 - ◆ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS
 - ◆ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - ◆ Frais par opposition à tiers détenteur
 - ◆ Frais pour opposition administrative
 - ◆ Frais par virement occasionnel incomplet
 - ◆ Commission d'intervention
 - ◆ Frais de tenue de compte

Le CCSF a validé cette liste lors de sa séance du 27 janvier 2011.

La profession bancaire s'est engagée à mettre en place ces dispositions au 30 septembre 2011.

LES RENCONTRES NATIONALES



AUTOUR DE
SEPA – RGS et EBICS

LES RENCONTRES INTERNATIONALES



- LA BCEAO
- LE CBI



L'objectif de la rencontre du 09 mars 2010 était le SEPA.

Après une présentation générale du projet SEPA, un bilan détaillé des travaux d'avancement a constitué le cœur des interventions : Présentations détaillées des travaux réalisés et des publications associées, descriptions des travaux en cours, présentations des fonctionnalités des instruments de paiement SCT et SDD, présentation des outils de communication relatif à l'ensemble des aspects du projet tant sur le plan technique que sur les informations liées à la migration et description des processus d'adhésion aux schémas SEPA de l'EPC.



Au cours de cette rencontre le 21 mai 2010, la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) a présenté le RGS (Référentiel Général de Sécurité) à une cinquantaine de banquiers.

Dans un premier temps, le statut du RGS a été précisé, à savoir que l'arrêté RGS était publié, et que le RGS V1 était disponible. Ses conditions d'élaboration, d'approbation, de modification et de publication sont fixées par le décret n° 2010-112 du 2 février 2010. L'arrêté RGS a été signé le 6 mai 2010 et publié au JO le 18 mai 2010. Le RGS version 1.0 et ses annexes sont finalisés et disponibles en ligne sur les sites de la DGME et de l'ANSSI.

Par la suite, un rappel des contraintes de mise en conformité des SI a été fait, à savoir un délai de mise en conformité de trois ans pour les Systèmes d'information existants et d'un an pour les nouveaux Systèmes d'information.

Pour les scénarios de fourniture des certificats, il a été précisé que le référencement selon PRIS V1 était maintenu le temps pour les applications existantes de se mettre en conformité avec le RGS dans le délai précisé à l'article 14 de l'ordonnance.

Le périmètre envisagé du référencement est progressif et limité aux produits de sécurité et aux offres de services de confiance. Il ne couvre pas pour l'instant les applications d'authentification, de signature, de création de cachet, etc., les offres de certificats destinées aux entreprises et les offres d'horodatage, confidentialité



Cette rencontre du 15 avril 2010 s'est tenue avec les principaux acteurs intéressés dans les relations clients et banques pour les services de paiements et de cash management : Les entreprises, les administrations et leurs partenaires de solutions informatiques.

L'objectif était de rappeler CFONB, de faire le point ETEBAC 3 vers EBICS, 2 du guide de mise en la migration d'ETEBAC 5 certificats de signature, avec le ZKA team) et d'échanger avec



la démarche du sur la migration de présenter la version œuvre en France pour avec l'utilisation des d'exposer les travaux (gouvernance et expert les acteurs du marché.



Suite à des échanges initiés en 2008, un nouveau cycle de rencontres a débuté le 13 septembre 2010 sur la transmission du fichier FICOBA. L'objectif pour la DGFIP était d'avoir un retour sur la solution envisagée du côté des banques pour le remplacement d'ETEBAC, une définition du niveau de sécurisation souhaité pour les échanges avec FICOBA, et de faire part au CFONB de l'option de la DGFIP en faveur de la solution EBICS T. Cette orientation DGFIP a été exposée au CFONB sans présager du choix définitif. Néanmoins en partant de l'option EBICS T il est apparu rapidement nécessaire d'envisager l'impact en termes d'architecture, de planification, d'équipement... Les experts du CFONB ont décrit la solution technique en répondant aux questions des experts de la DGFIP. Par la suite, la DGFIP a informé de son choix pour le protocole PESIT suite à des arbitrages budgétaires



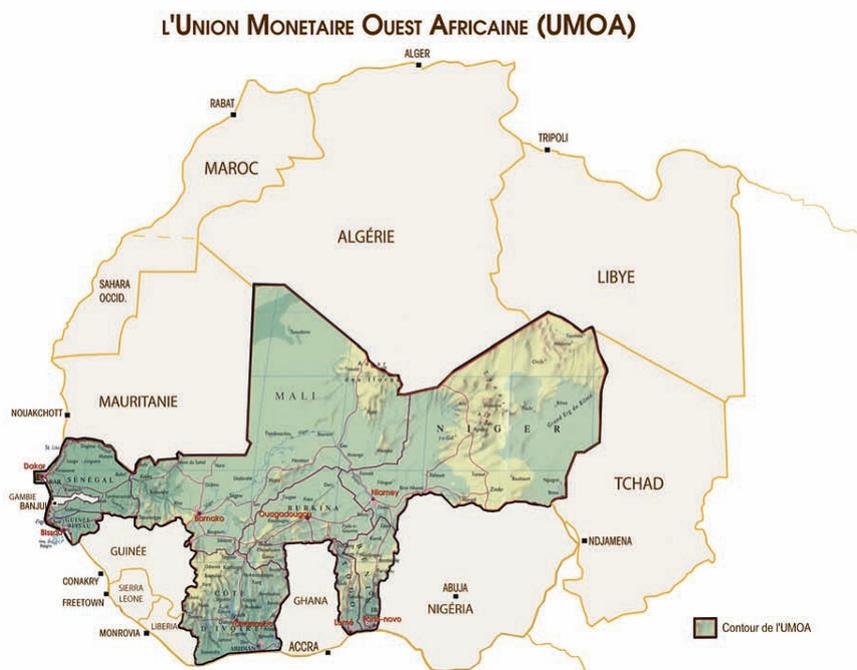
La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) : Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

A ce titre, elle se charge notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en oeuvre la politique monétaire commune.

La BCEAO mène depuis plusieurs années un projet d'envergure régionale visant à la modernisation des systèmes de paiement dans les huit pays.

Un rendez vous avec le CFONB a été organisé par la Direction des services d'études et de la maîtrise d'ouvrage de la Banque de France, à la demande de la représentante de la BCEAO qui avait rencontré précédemment le CFONB.

Les échanges autour des travaux menés dans le Pôle Certificats et Signature électronique ont été particulièrement riches dans la mesure où la mise en oeuvre d'un dispositif organisationnel de signature électronique dans les systèmes de paiement et le secteur bancaire et financier de l'UMOA est en cours d'étude.





Le Président du CFONB a rencontré le Consortium des banques italiennes « CBI » fin décembre 2010.

Le Corporate Banking Interbancario a manifesté son intérêt pour un contact avec le CFONB dans une optique très large d'échange sur les domaines d'intervention de chacun.

Les adhérents CBI banques sont au nombre de 670 et 820000 entreprises utilisent leurs services.

➤ Le CBI a développé à la fois :

- ▶ Une activité de standardisation et de normalisation dans les domaines des paiements et des échanges clients banques,
- ▶ et une activité de prestations de service qui se traduit par la mise à disposition de ses adhérents de « services en marque blanche » portant sur les protocoles de communication et leurs standards.

➤ L'offre de service CBI couvre :

- ▶ Les ordres de paiements locaux, européens SCT et SDD et internationaux
- ▶ Les relevés de comptes et de portefeuille
- ▶ L'échange de documents format libre ou format « facture »

➤ Un des axes majeurs du CBI Consortium est le développement de la normalisation avec pour objectif de :

- ▶ Promouvoir l'utilisation de standards dans la communauté financière italienne dans le domaine C2B
- ▶ Aider à l'adoption des standards ISO dans le domaine C2B et notamment sur l'e-invoicing et être actif en matière de nouveaux standards ISO20022
- ▶ Faciliter la création de communautés professionnelles interopérables à l'échelon international.





ORIGINE & MISSION DE L'EPC

La création de l'EPC (European Payments Council) a été décidée à la suite de l'atelier européen destiné à la mise en place du « SEPA » (Single Euro Payments Area) des 25 et 26 mars 2002. Sa mission principale est la construction stratégique des systèmes et moyens de paiement en Europe.

Organisation générale de l'EPC

- L'EPC est une Association Internationale Sans But Lucratif (AISBL), de droit belge.
- L'EPC est la seule entité décisionnaire en matière de stratégie métier dans le domaine des moyens de paiement européens.

Les instances de l'EPC (voir annexe 3) sont :

- **Le Plénier**, organe de décision de l'EPC, se réunit chaque trimestre.
- **Le Comité de Coordination**, instance de pilotage des travaux ;
- **Le NGC, « Nominating and Governance Committee »**, a en charge l'élaboration de la charte de l'EPC et de son règlement intérieur. Il veille également à la nomination des membres des différentes instances de l'EPC.
- **Le SMC**, « Scheme Management Committee », a en charge l'administration et la conformité des adhésions des prestataires de services de paiement aux « schemes » SEPA.
- **Le PMF**, « Programme Management Forum » Comité de déploiement, assure le suivi par l'EPC de la mise en œuvre de SEPA dans les différentes communautés nationales.
- **Les stakeholders Group (Card stakeholders group et customer stakeholders forum pour le SCT et le SDD)** entretiennent le dialogue avec les acteurs non bancaires (entreprises, administrations, consommateurs,...).

Les Groupes Support

Il existe 3 groupes supports transversaux :

- **Le SSG**, « Standard Support Group » traite les sujets de normalisation internationale ;
- **Le LSG**, « Legal Support Group » a pour mission d'élaborer la position juridique de l'EPC. Il examine des sujets tels que les parties juridiques des rulebooks, la Directive sur les Services de Paiement, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, l'adhésion de nouveaux pays ou territoires à SEPA. Le groupe est également en charge de vérifier la validité juridique des recommandations proposées par les autres groupes de l'EPC ;
- **L'ISSG**, « l'Information Security Support Group » répond aux sollicitations des groupes de travail sur les aspects sécurité.

Réalisations des Groupes de Travail EPC en 2010

L'EPC comprend des groupes de travail destinés à traiter des différents chantiers portant sur les instruments de paiement. Ils sont structurés en task-forces, sous-groupes et "blocs de travail". Ces groupes ne sont pas décisionnels. Ce sont des structures d'études et de concertation qui émettent des propositions qui doivent être validées par le Comité Plénier de l'EPC.

Les groupes de travail existants à fin décembre 2010 sont les suivants :

- **SPS** - Le « SEPA Payment Scheme Working Group », est en charge des « schemes » de virement SEPA (SCT), prélèvement SEPA (SDD Core), prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B) ainsi que des fonctionnalités complémentaires telles que le mandat électronique de prélèvement ou canaux électroniques de paiement (e-channel).

Chaque année, il lance une consultation publique sur les évolutions demandées aux « schemes » existants. L'analyse des réponses a abouti en novembre 2010 à la publication de nouvelles versions des Rulebooks qui seront mises en œuvre en novembre 2011 :

- La version 5.0 du recueil de règles (« Rulebook SCT ») intègre les modifications relatives au Scheme Management Internal Rules v2.1 ;
- La version 5.0 du recueil de règles (« Rulebook SDD ») intègre un nouveau code pour identifier les rejets dus à un mauvais identifiant créancier et « l'advance mandate information »;
- La demande de SDD sans droit à rejet (« SDD no Refund ») n'a pas été insérée en tant qu'option de la version 4.0 du prélèvement SEPA, mais constituera un nouveau « scheme » optionnel. Les autres demandes d'évolutions n'ont pas été intégrées mais pourraient faire l'objet de Services Additionnels Optionnels (« AOS ») ;
- Le recueil de règles (rulebooks) SDD B2B version 3.0 intègre les modifications apportées au Rulebook SDD.

En France, le prélèvement SEPA (SDD Core) et le prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B) ont démarré en novembre 2010.

- **CARDS** - Le « Cards Working Group » a poursuivi ses travaux sur la standardisation et a publié en décembre 2010 la version 5.0 du « Cards standardisation Volume ».
- **M-Channel** - Le « M-Channel Working Group » est en charge de la définition des besoins, règles et normes nécessaires pour la réception ou l'émission de paiements par téléphone mobile ; Il a publié en juillet 2010 la v2.0 du « white paper » sur les paiements par mobile
- **CASH** - La mission du groupe est de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'espace unique des paiements en matière de monnaie fiduciaire.

PARTICIPATION DU CFONB AUX TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE SEPA

Participation du CFONB aux travaux de l'EPC

Des groupes miroirs ont été mis en place afin de préparer des propositions de positions communes, pour validation par les instances de Place. Ces positions sont ensuite défendues par les représentants français à l'EPC, au titre de la communauté bancaire française. Les groupes miroirs sont logés au sein des structures du CFONB, à l'exception du groupe miroir « Legal » rattaché au groupe Juridique moyens de paiements de la FBF.

Pour les Pléniers et Comités de Coordination EPC, la concertation s'effectue lors de réunions préparatoires ad-hoc, à l'initiative de la FBF.

Dans chaque pays un NASO (National Adherence Support Organisation) est chargé d'assister les banques, de collecter les demandes d'adhésion et d'assurer la liaison avec l'EPC. Le CFONB et la FBF assurent les fonctions de NASO en France.

Participation au Comité national SEPA

Dans le cadre des travaux du Comité national créé en avril 2006, co-présidé par la Banque de France et la Fédération Bancaire Française, le CFONB prépare la position technique des banques françaises et apporte des éléments aux dossiers traités par les groupes de travail nationaux suivants :

- Le groupe « **Gamme des moyens de paiement** » a étudié le passage de la gamme d'instruments nationaux actuels vers les instruments SEPA. En 2011, il traitera du mandat électronique et de l'évolution du TIP et du télé règlement vers des produits conformes au SEPA ;
- Le groupe « **Gestion de la période transitoire** » suit la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA en termes quantitatifs et qualitatifs. Il élabore le tableau de bord du Comité National. Il permet aux différentes communautés d'échanger sur leur avancement et leurs contraintes et assure la liaison avec les SSII.

Il est rappelé que ces deux groupes ont une configuration large, y sont représentés : des banques, des corporates, des administrations, des représentants du commerce, du Médef, de l'ASF et de STET.

Le CFONB, qui anime ce second groupe, conduit plusieurs sous-groupes de travail. Le sous-groupe en charge de la main courante des brochures présente régulièrement l'avancée de ses travaux dans la perspective de finaliser une version 2 des brochures début 2011. En parallèle, un sous-groupe a en charge de travailler sur les libellés et un autre sous-groupe travaille sur les virements spécifiques. Des discussions constructives entre les participants ont permis de clarifier certains aspects des documents en tenant compte des remarques des différents acteurs.

- Le groupe « **Communication** » coordonne les actions de communication.
- Le groupe « **Support juridique** » traite des sujets à la demande des groupes de travail.

Coordination transversale du CFONB (en veille en 2010)

Un groupe transversal SEPA (voir annexe n° 3) animé par le secrétariat du CFONB, assure :

- Les fonctions de groupe miroir du PMF (Programme Management Forum) de l'EPC ;

- La liaison avec le groupe de travail « Gestion de la Période Transitoire », notamment pour l'élaboration du tableau de bord du Comité national ;
- Le lien avec le NASO (National Adherence Support Organisation) pour les problèmes d'adhésion et de montée en charge du virement SEPA et du prélèvement SEPA.

Il rend compte au Bureau du Conseil.

Communication avec les différents acteurs (administrations, entreprises, SSII, ..) :

Le CFONB répond aux nombreuses questions posées sur SEPA et publie sur son site Internet (www.cfonb.org) des documentations gratuites destinées aux SSII ou aux développeurs des clients.

CHANTIERS & PERSPECTIVES D'AVENIR



En 2011, le CFONB contribuera à la mise en place de SEPA en France en :

- Participant aux groupes miroirs ;
- Assurant le suivi quantitatif et qualitatif de la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA ;
- Réalisant la documentation nécessaire aux banques et aux clients concernant les instruments SEPA et la migration des instruments nationaux actuels. Cette documentation évoluera en cohérence avec les recueils de règles EPC. Les nouvelles fonctionnalités (Demande de retour de fonds - CAI/VAI « Change/Verify Account Identification,..) feront l'objet de guides de mise en œuvre ;
- Informant les banques et les différents acteurs (AFTE, SSII, Administrations,..) sur les aspects techniques de l'évolution des standards actuels ;
- Poursuivant les travaux liés à la migration vers le virement SEPA et le prélèvement SEPA ;
- Poursuivant les travaux sur les paiements par canaux électroniques ou par téléphone mobile ;
- Poursuivant l'étude des options du prélèvement SEPA (mandat électronique, ...) et de la migration du TIP et du télé règlement.



ZENTRALER KREDITAUSSCHUSS



La compagnie EBICS a été fondée le 17 juin 2010 par le Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) au nom de la communauté bancaire française et son homologue le Zentraler Kreditausschuss (ZKA) au nom de la communauté bancaire allemande.

Depuis 2008 afin de faciliter les activités des entreprises en Europe et plus particulièrement les PME-PMI, les banques allemandes et françaises ont travaillé sur la mise à disposition d'un standard commun pour la communication Clients-Banques.

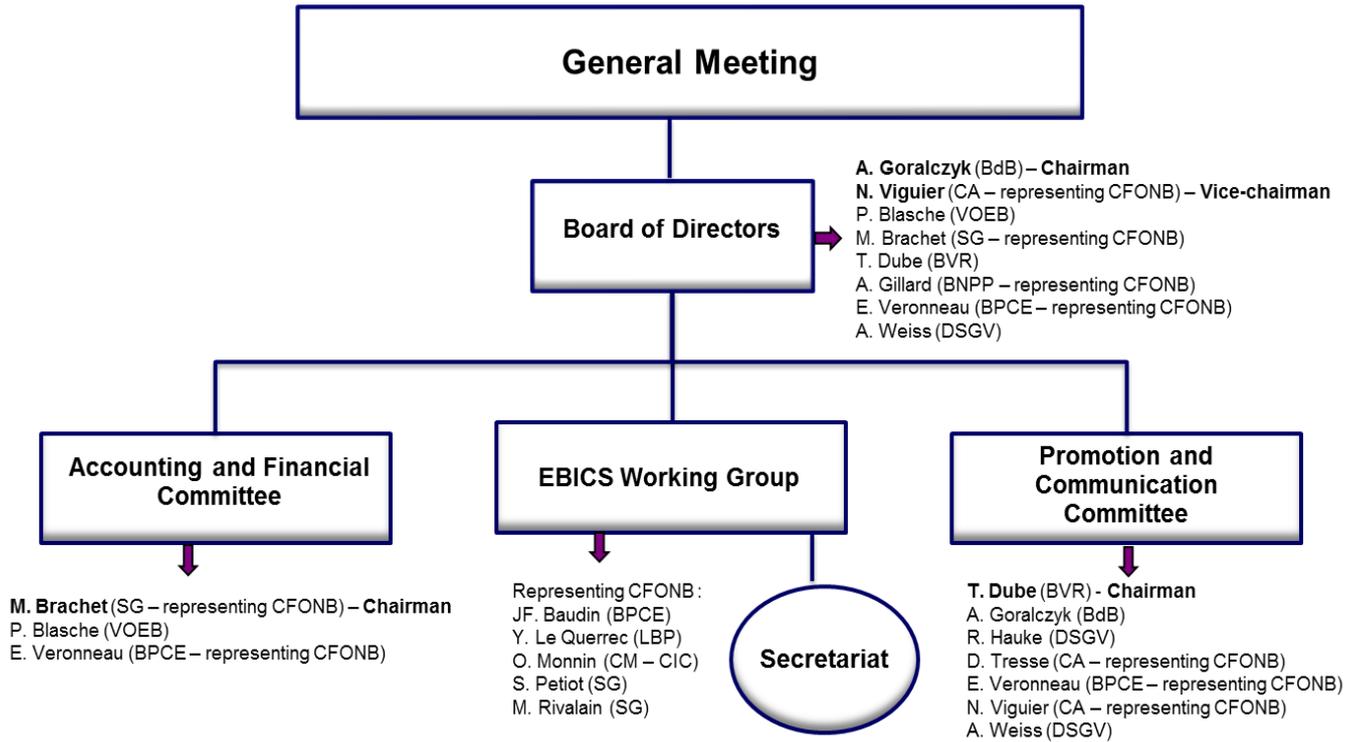
Le protocole EBICS (« Electronic Banking Internet Communication Standard ») permet le transport, sous protocole Internet (IP) sécurisé, de fichiers d'ordres et de restitutions clientèle.

EBICS répond aux besoins des clients en termes de simplicité par la standardisation, de sécurité par la traçabilité et le cryptage, et de productivité. EBICS s'adapte facilement aux architectures informatiques des entreprises et à leurs volumétries d'opérations et répond ainsi aux besoins d'entreprises de toute taille.

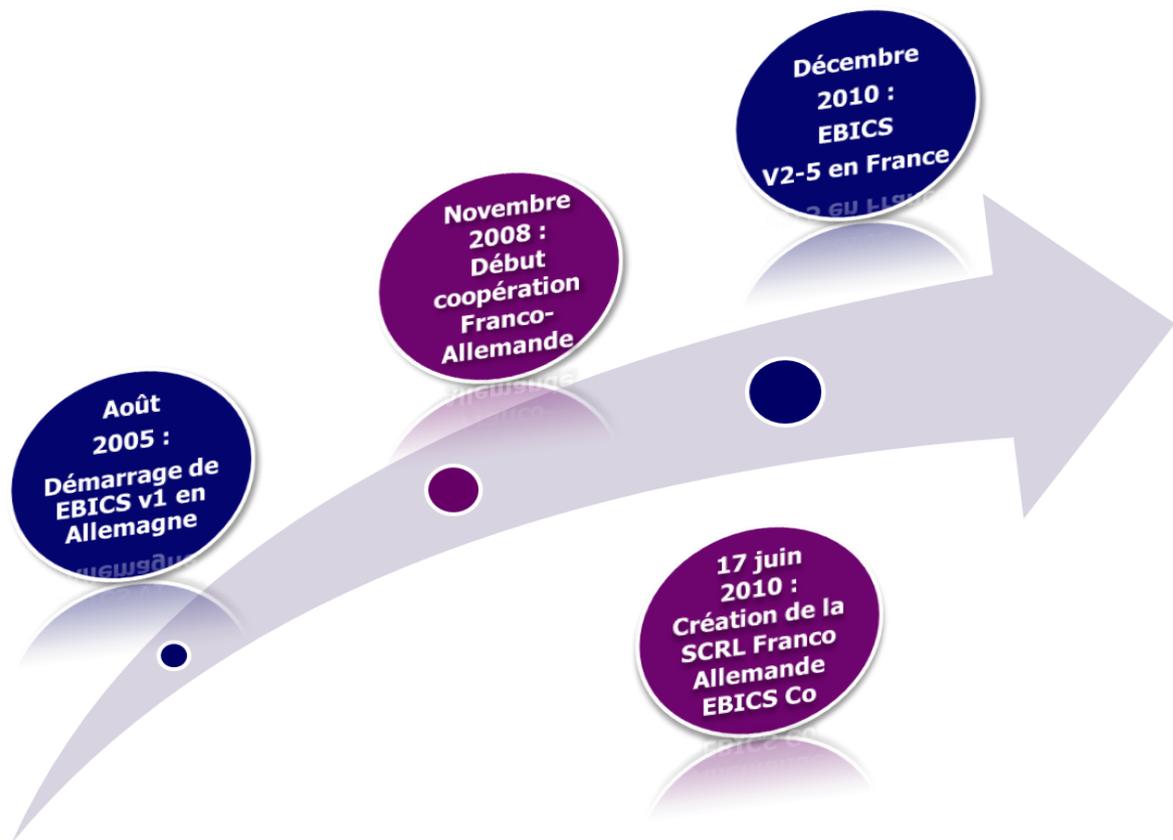
EBICS constitue l'une des principales solutions pour remplacer certains protocoles nationaux tels qu'ETEBAC en France ou FTAM en Allemagne.

La société EBICS met ce standard à la disposition du marché SEPA, son utilisation et sa gouvernance sont ouvertes à toutes communautés bancaires. La solution proposée favorise la standardisation des paiements en Europe. La mise en œuvre du protocole EBICS représente une étape majeure de la migration vers le SEPA (Espace Unique de Paiements en Euro). De nombreuses entreprises ont en effet lié la migration de leurs applications de paiement à la disponibilité de ce protocole de communication pan-européen.

ORGANISATION DE LA SCRL EBICS Co



LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE





LA NORMALISATION



CEN/TC 224 – IDENTIFICATION DES PERSONNES, SIGNATURE ELECTRONIQUE, CARTES ET LEURS SYSTEMES ET FONCTIONNEMENTS ASSOCIES

Président : Dominique LESCIBAA (GIE Cartes Bancaires)

Commission miroir française - CN CDE - présidée par Dominique LESCIBAA (GIE Cartes Bancaires)

Le CEN/TC 224 est le Comité intersectoriel du CEN (Comité Européen de Normalisation) en charge de la carte, de l'identification des personnes et de la signature électronique. Il définit des normes et spécifications techniques pour différents secteurs d'activité (banque, transport, santé, télécom et administration) ou d'application intersectorielle comme l'interface et l'accessibilité des systèmes carte. En 2010, son programme de travail a essentiellement été centré sur la signature électronique, la Carte Européenne du Citoyen et la biométrie.

- Le CEN/TC 224 a été chargé par le CEN, au milieu des années 2000, de transformer les spécifications EESSI sur la signature électronique en normes européennes. Ces spécifications comprennent en particulier celles qui sont référencées par la décision 2003/511/EC de la Commission européenne (modules cryptographiques utilisés par les prestataires de services de certification et dispositifs sécurisés de création de signature ou SSCD) qui vient en appui à la Directive de 1993. Les travaux se sont poursuivis en vue d'enrichir les spécifications d'origine dans deux domaines : L'application supportée par une carte lorsqu'elle est utilisée comme SSCD et également des profils de protection servant à l'évaluation sécuritaire selon les Critères communs. Ces profils portent non seulement sur les SSCD, mais aussi sur les applications de création et de vérification des signatures et enfin sur des dispositifs d'authentification en ligne des porteurs ou de l'origine des données envoyées. Enfin, le CEN/TC 224 a répondu en 2010 à un mandat de la Commission européenne pour redéfinir un cadre simplifié des standards relatifs à la signature électronique, afin de faciliter l'utilisation et la reconnaissance en Europe de cette dernière.
- La norme relative à la Carte Européenne du Citoyen (CEN/TS 15480-1&2) spécifie une plateforme commune pour ce produit destiné à remplir un certain nombre de fonctions :
 - ▶ Pièce d'identité au plan national ;
 - ▶ Passeport européen dans l'espace « Schengen » ;
 - ▶ Authentification des citoyens lors de leurs démarches en ligne avec l'Administration et exécution des actions de signature électronique.

Des travaux complémentaires se sont poursuivis afin de définir une couche d'interopérabilité avec les cartes d'identité déjà émises mais aussi d'unifier les pratiques en termes de procédures administratives d'enregistrement et d'émission. Des profils types sont également en cours de définition pour les différents usages qui peuvent être faits de cette carte, en veillant particulièrement à la prise en compte des principes relatifs au respect de la vie privée et à l'accessibilité des services au plus grand nombre.

La communauté bancaire française suit cette initiative depuis le début, certains recoupements avec des activités bancaires n'étant pas à exclure.

- Le CEN/TC224 a également mis sur pied, avec le support de la Commission européenne, un nouveau groupe de travail sur la biométrie. Ce groupe ne traitera que des besoins spécifiquement européens non définis au niveau international, et son objectif principal est actuellement de spécifier, d'une part, la capture des dix empreintes digitales à plat, et d'autre part les équipements de passage automatique aux frontières.



COMMISSION DE NORMALISATION « CFONB - CN4 » VALEURS MOBILIERES

Président : Bertrand Maléfant (Groupe Société Générale)

Cette commission de normalisation élabore des projets de norme française et participe aux travaux de normalisation internationale dans le domaine des valeurs mobilières.

La CN4 a mené deux types de travaux :

▶ **Élaboration des normes**

NF K12-175 - Listes de dépôt au centralisateur des formulaires de vote pré-assemblée et autres demandes de participation aux assemblées générales et récapitulation de ces listes
(Publication en mai 2010).

NF ISO 10962 - Classification des instruments financiers (stade DIS)
(Traduction en français en novembre 2010).

ISO 6166 - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières - ISIN (stade DIS)
(Vote favorable en août 2010).

▶ **Examen systématique des normes**

ISO 15022-1 :1999 - Schéma des messages (Dictionnaire des champs de données)
Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
(Confirmation sans changement en mars 2010).

ISO 15022-2 :1999 - Schéma des messages (Dictionnaire des champs de données)
Partie 2 : Mise à jour des champs de données et du catalogue des messages
(Confirmation sans changement en mars 2010).

ISO 8532 : 1995 (NF ISO 8532) - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats »
(Confirmation sans changement en décembre 2010).

ISO 9019 : 1995 (NF ISO 9019) - Numérotation des titres/certificats
(Confirmation sans changement en décembre 2010).



ISO TC 68/SC 2 – GESTION DE LA SECURITE ET OPERATIONS BANCAIRES GENERALES

Commission miroir française - CN2 - présidée par Jean-Louis BARBUT (Groupe Crédit Agricole)

L'activité du TC 68/SC 2 en 2010 a été répartie dans 4 groupes de travail :

- Gestion des infrastructures à clés publiques pour les services financiers (WG 8) ;
- Algorithmes de chiffrement utilisés dans les applications bancaires (WG 11) ;
- Sécurité de la banque de détail (WG 13) ;
- Pratiques dans le domaine de la sécurité de l'information (WG 15).

Le WG 15, nouvellement créé, doit prendre en charge notamment la coordination avec l'ISO/IEC JTC 1/SC 27 les commentaires sur le projet de norme ISO 27015 qui devrait être une déclinaison pour le secteur financier de la série de normes ISO 27000 (Sécurité de l'information).

Des groupes d'études, encore informels, ont été créés concernant le « Cloud computing » et la sécurité de l'ISO 20022.

Le WG 13 « Sécurité de la banque de détail » a tenu une de ses deux réunions annuelles à Paris (GIE Cartes Bancaires) en juin 2010.

Le Rapport Technique, TR14742 « Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation », décrivant des algorithmes cryptographiques qui peuvent être utilisés dans tous les travaux du TC 68 a été publié.

Les travaux sur une nouvelle norme concernant les procédures de chiffrement de messages (ISO 10894) ont débuté au sein du WG 11.

La révision de la norme ISO 16609 « Exigences pour authentification des messages utilisant des techniques symétriques » est en cours.

Dans le domaine de la sécurité de la banque de détail, les travaux en cours portent sur la révision périodique des normes ISO 9564-1, 9564-4 et 11568-2.

ISO TC 68/SC 4 – VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS CONCERNES

Commission miroir française - CN4 - présidée par Bertrand MALEFANT (Groupe Société Générale)

SC4/WG1 – NUMEROTATION

Animateur : Bill NICOLS – FISD - Etats-Unis

Représentant pour la France : Pierre-Henri MALAFOSSE (Groupe Société Générale)

En 2010, le WG1 a tenu plusieurs réunions pour la mise à jour de la norme ISO 6166 (Code ISIN). Le groupe s'est focalisé sur l'amélioration du fond technique de la norme et sur le rôle des différentes parties (Registration Authority et National Numbering Agency).

- **SC4/WG8 – IDENTIFICATION DES EMETTEURS DE TITRES**

Animateur : Uwe MEYER - VM Daten – Allemagne

Représentante pour la France : Sylvie VERNET-GRUOT (CACEIS)

Après une période d'interruption ayant fait suite au point de blocage apparu fin 2009 du fait de problématiques de propriété des codifications aux USA (CUSIP), le groupe a repris ses travaux au second trimestre 2010.

Les discussions se sont poursuivies sur la définition de l'identification des émetteurs et des garants d'émissions et notamment sur l'IGI réservé à leurs interventions concernant leurs émissions de valeurs mobilières, les mêmes acteurs pouvant par ailleurs être identifiés par un BIC pour les transactions financières.

À l'issue de ces réflexions, le groupe a soumis le 17 décembre au SCA pour approbation un nouveau projet d'étude et de définition du périmètre de l'IGI, le vote devant avoir lieu fin mars 2011.

ISO TC 68/SC 7 - OPERATIONS BANCAIRES DE BASE

Président : Patrice HERTZOG (Crédit Mutuel – CIC)

Commission miroir française - CN7 - présidée par Alain GILLARD (BNP Paribas)

L'ISO TC 68/SC 7 a conduit en 2010 sa mission de gestion des standards du monde financier ne relevant pas des autres Comités.

▶ **Activité des groupes de travail :**

- **SC 7/WG 2 - ISO 1004 MAGNETIC INK CHARACTER RECOGNITION (MICR)**

Le groupe est chargé de la révision de la partie non CMC7 de la norme demandée en raison du Check 21 Act aux USA.

- **SC 7/WG 9 - Cards and related retail financial services**

L'objectif de ces travaux est de porter les éléments nécessaires de la norme ISO 8583 dans le standard ISO 20022 (dictionnaire de données et messages). Le groupe travaille sur les données échangées entre l'acquéreur et l'émetteur.

Le groupe a été chargé d'instruire les demandes de Merchant Category Code (ISO 18245).

- **SC 7/WG 10 – Mobile Banking / Payments**

Ce groupe, créé en 2010, fait suite au Study Group qui a rendu son rapport en début d'année. L'objectif est le développement de standards pour les services financiers sur mobile, en s'appuyant sur les travaux effectués aux USA, dans les pays en voie de développement et en Europe (notamment ceux de l'EPC).

▶ **Les standards suivants sont en cours de révision ou de confirmation :**

- **ISO 9992-1** (1990) Financial transaction cards - Messages between the integrated circuit card and the card accepting device - Part 1 : Concepts and structures

- **ISO 13616-1** (2007) Financial services - International bank account number (IBAN) - Part 1: Structure of the IBAN

- **ISO 13616-2** (2007) Financial services - International bank account number (IBAN) - Part 2: Role and responsibilities of the Registration Authority.

▶ **Les travaux suivants sont également menés :**

■ **Identifiers Study Group**

L'ISO TC 68/SC 7 participe au côté de l'ISO TC 68/SC 4 au groupe créé au niveau du TC 68 pour adresser le problème des identifiants en double des entreprises (financières et non financières). Ceci pourrait entraîner une révision de la norme ISO 9362 : Banking - Banking telecommunication messages - Business identifier code (BIC).

■ **Privacy Steering Committee**

L'ISO TC 68/SC 7 a établi une liaison avec ce Comité de l'ISO afin de s'assurer que les intérêts de la communauté bancaire soient bien pris en compte. Une présentation sur la protection des données dans l'industrie financière a été faite par les représentants de l'ISO TC 68/SC 7 à la conférence internationale d'octobre 2010.

ISO/IEC/JTC 1/SC 17/WG 4 – CARTE AVEC CIRCUIT INTEGRE AVEC CONTACTS

Animateur : Jean-Yves DUVEAU (GIE Cartes Bancaires)

Ce groupe de travail intersectoriel a pour mission de développer des normes relatives à la carte à puce et à l'interface carte/terminal.

Les travaux de l'année 2010 ont concerné les normes : **7816, 24727, 10373, 12905 et 20060**

▶ **Série 7816**

La série des normes 7816 contient l'ensemble des concepts permettant d'assurer l'interopérabilité entre une carte supportant un chip et un terminal.

- La norme **7816-1** : Traite des caractéristiques physiques des cartes de type ID-1 supportant un circuit intégré avec contact. Une nouvelle version de la norme a été publiée en 2010.
- La norme **7816-4** : Traite de l'organisation des données, de la sécurité et des commandes utilisées dans les dialogues carte/terminal. Une nouvelle version de la norme est en cours d'élaboration (vote deuxième CD en cours).

▶ **Série 24727**

La série des normes 24727 définit des interfaces permettant à une application cliente d'utiliser des services proposés par des applications carte en faisant abstraction des caractéristiques techniques de ces cartes. Cette série comprend actuellement les parties :

- **24727-5** : Décrit les tests permettant de s'assurer que des implémentations sont conformes aux exigences de la norme (vote FDIS en cours).
- **24727-6** : Décrit les concepts relatifs à la mise en place d'une autorité d'enregistrement de protocoles d'authentification.
- **24727-2, 24727-3, 24727-4** : Des amendements sont en cours de préparation.
- **24727-4** : Un corrigendum est en cours de validation à l'ISO.

▶ **Série 10373**

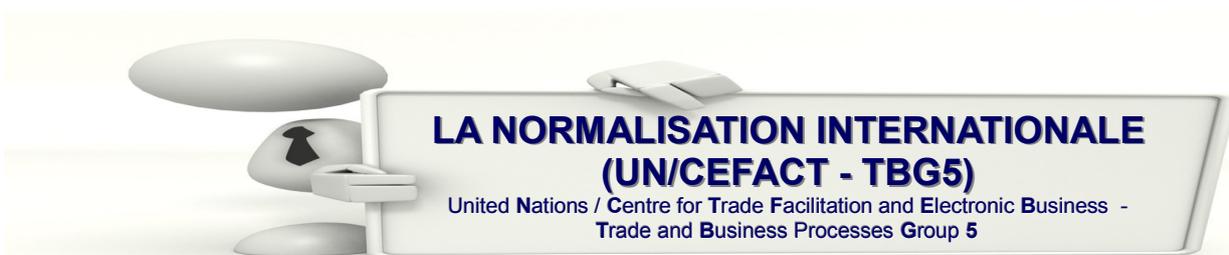
La série des normes 10373 traite des méthodes de tests pour vérifier que les caractéristiques des cartes et des terminaux répondant aux normes 7816 sont conformes à ces exigences.

- **10373-3** : Décrit les méthodes de tests pour les caractéristiques définies dans la norme 7816-3. Une nouvelle version de la norme a été publiée en 2010.
- **10373-8** : Décrit les méthodes de tests pour les caractéristiques définies dans la norme 7816-12. Vote FDIS en 2010.

▶ **Norme 12905**

- **12905** : Décrit des éléments de données qui permettent de spécifier les préférences d'un utilisateur d'une carte en interaction avec un terminal. La norme devrait être publiée en 2011.

Les travaux de l'année 2011 vont essentiellement se concentrer sur la révision de la norme 7816-4 et les amendements à la série 24727.



TBG5-FINANCE

Les travaux 2010 du groupe de travail ont principalement consisté à assurer le lien entre l'UN/CEFACT et l'ISO en ce qui concerne les activités liées à la sphère financière conformément au Memorandum of Understanding qui lie les deux instances. L'ISO a en effet défini un message support de facture électronique qui est une adaptation au dictionnaire de données de l'ISO de la facture définie auparavant par le TBG1-SUPPLY CHAIN de l'UN/CEFACT.

Suite à la réorganisation en cours au sein de l'UN/CEFACT, les travaux sont en veille.

1

Liste des membres des
Comités de Pôle et des
Groupes de Travail

2

Traitement des
demandes d'assistance

3

Organisation des
travaux avec l'EPC

4

Instances de Normalisation
Européenne et
Internationale

5

Normes relatives à
l'activité bancaire

6

Liste des
Communications
adhérents

7

Documentation
disponible sur le site
internet du CFONB

8

Glossaire



ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DES COMITES DE PÔLES ET DES GROUPES DE TRAVAIL



Moyens de Paiement Groupe 1

COMITE DE POLE

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Aude de CORBIAC - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	LEVY Danielle	Groupe Crédit Agricole
MATTOUT Denys	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ARGOUGES Michel	HSBC France
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	RINGOT Céline	La Banque Postale
DALIGAUT Gaëtan	GIE Cartes Bancaires	COUTURIER Jean Louis	STET
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

GRUPE DE TRAVAIL : VIREMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SAFY Yasmina	ABE Clearing	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
BONAZZI Gilles	Banque de France	TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC
GARCIA Fabienne	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	LEVY Danielle	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	DUBREUIL Catherine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB		

GRUPE DE TRAVAIL : PRELEVEMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animateur : Denys MATTOUT - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SAFY Yasmina	ABE Clearing	LONGUET Patrick	Crédit Mutuel - CIC
DENAYER Corinne	ASF	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CABOSSIORAS Stéphanie	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
FICHAUX Didier	Banque de France	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	VEY Jean-Philippe	Groupe Société Générale
LEBAS-SERY Catherine	BNP Paribas	ARGOUGES Michel	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	LE BOUZEC Nicole	HSBC France
DE SOUSA Maria	CFONB	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE MIROIR SPS (SEPA PAYMENT SCHEMES)

Animateur : Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ALEXANDRE Emilie	Banque de France	RAGUENES Jérôme	FBF
AMOURIAUX Geneviève	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
BONAZZI Gilles	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CABOSSIORAS Stéphanie	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
JEANNE Dominique	Banque de France	LEVY Danielle	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	DUBREUIL Catherine	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
de MENDONCA Isabelle	Crédit Mutuel - CIC	RINGOT Céline	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	CAGNA Cédric	STET
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET

GRUPE DE TRAVAIL : CFONB/GUF AMLT "LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME"

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	MORLET Didier	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
SAUVAGE Mélanie	BNP Paribas	LEVY Danielle	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BOURDON David	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	DUBREUIL Catherine	Groupe Société Générale
PALLE Viviane	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	SCHILLER Philippe	La Banque Postale
GERVAIS Anne	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
JAMET Daniel	Groupe BPCE		



COMITE DE POLE

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	SARAZIN Cédric	GIE Cartes Bancaires
LALANNE Delphine	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
COLAS Vincent	BNP Paribas	DRAGON Jean-Luc	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	MOTTET Aline	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
HARASSE Jacques	FBF	TINE Jean-Francis	STET
DALIGAUT Gaëtan	GIE Cartes Bancaires		

GRUPE DE TRAVAIL : FILIERE ESPECES

Animatrice : Elisabeth REFFAY - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GRAC Thibault	BNP Paribas	DECHOT Jacques	Groupe Crédit Agricole
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
MAMANE Odile	FBF	ENJALBERT Herve	Groupe Société Générale
COCHETEAU Didier	Groupe BPCE	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LASSALLE Daniel	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale
ATTALI Fabrice	Groupe Crédit Agricole	CHALDER Laurent	La Poste
BARBAROUX Pascal	Groupe Crédit Agricole	DELAVOIX Grégory	La Poste

GRUPE DE TRAVAIL : MONNAIE FIDUCIAIRE

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RIEBER Alain	Banque de France	BARBAROUX Pascal	Groupe Crédit Agricole
VARLET Jean-Louis	Banque de France	DECHOT Jacques	Groupe Crédit Agricole
GRAC Thibault	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	BLASSEL Xavier	Groupe Société Générale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MAMANE Odile	FBF	de VAUCRESSON Geoffroy	La Banque Postale
COCHETEAU Didier	Groupe BPCE	CHALDER Laurent	La Poste
LASSALLE Daniel	Groupe BPCE	DELAVOIX Grégory	La Poste
ATTALI Fabrice	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : CHEQUES EMPLOI

Animateur : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BITTAR Armelle	BNP Paribas	CHERE Daniel	Groupe Société Générale
LAVOISY Sylvain	BNP Paribas	GALLIX Patricia	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	VILLAIN Odile	HSBC France
HARASSE Jacques	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	PIEL Mireille	LCL
WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : TRANSMISSION DES MOYENS DE PAIEMENT

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAURES Gabriel	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GODARD Dominique	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
DALIGAULT Gaëtan	GIE des Cartes Bancaires		

GRUPE DE TRAVAIL : AGREMENTS

Animatrices : Maria DE SOUSA - CFONB et Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
HABILLON Patricia	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DE CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	GALLIX Patricia	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR DU CARDS WG DE L'EPC

Animateurs : Cédric SARAZIN - GIE Cartes Bancaires et Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel-CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	JEGOU Marie-José	Groupe BPCE
STERVINO Alexandre	Banque de France	MERCIER Maguy	Groupe BPCE
KRAFT Thomas	BNP Paribas	HENIQUE Hervé	Groupe Crédit Agricole
ROTH Thomas	BNP Paribas	VAVASSORI Matthieu	Groupe Crédit Agricole
DEHELLY Antoine	FBF	BENARD Françoise	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	TRANG Bruno	HSBC France
DALIGAULT Gaëtan	GIE Cartes Bancaires	DELANAU Béatrice	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : APPLICATION DU CALENDRIER T2 AUX EIC ET AU CEPC

Animateurs : Jean-François TINE - STET et Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BOUDIN Gilbert	Banque de France	de LAZZER Philippe	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	GIORGI Sophie	Groupe Crédit Agricole
BITTAR Armelle	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
HARASSE Jacques	FBF	RINGOT Céline	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	MEYER Rodolphe	STET

GRUPE DE TRAVAIL : EXPERTS EFFETS DE COMMERCE

Animateurs : Aline MOTTET - Groupe Crédit Agricole puis Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LECLERC Catherine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
BENOIT Laurent	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
GODELIER Isabelle	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : EXPERTS CHEQUES

Animateur : Vincent COLAS - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
BITTAR Armelle	BNP Paribas	GERARD Jennifer	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	GERAUD Marie-France	La Banque Postale
DRAGON Jean-Luc	Groupe BPCE		



COMITE DE POLE

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
STERVINO Alexandre	Banque de France	COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
HOURLIER Michel	CFONB	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
DALIGAULT Gaëtan	GIE Cartes Bancaires	RINGOT Céline	La Banque Postale
DRAGON Jean-Luc	Groupe BPCE	MEYER Rodolphe	STET
LACLAU Françoise	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

GRUPE DE TRAVAIL : ETEBAC 3 & 5

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHAILLEY Laurent	Banque de France	BARROT Michel	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	SAFRAN Charley	Groupe BPCE
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	AEBERHARDT Jean-Paul	Groupe Crédit Agricole
HEDOUX Roselyne	Caisse des Dépôts et Consignations	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
HOURLIER Michel	CFONB	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	SESTRE Dominique	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LACOUTURE Didier	HSBC France
CRANTELLE Eric	GIE Cartes Bancaires	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
OLLE Mathias	GIE Cartes Bancaires	RINGOT Céline	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : MIGRATION SOUS EBICS

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHAILLEY Laurent	Banque de France	MONNIN Olivier	Crédit Mutuel - CIC
LORAUD Christian	Banque de France	LEROY Martine	GIE Cartes Bancaires
LUBRANO DI SCAMPAMORTE Roland	Banque de France	BARROT Michel	Groupe BPCE
DECLERCK Benoît	BNP Paribas	BAUDIN Jean-François	Groupe BPCE
FAURE Marie-Laurence	BNP Paribas	HAMON Françoise	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	BAILLON Jacques	Groupe Crédit Agricole
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole
BRUGIERE Pierre	Caisse des Dépôts et Consignations	MOTTET Aline	Groupe Crédit Agricole
COUSSOT Vincent	Caisse des Dépôts et Consignations	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
HOURLIER Michel	CFONB	RIVALAIN Marc	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
de MENDONCA Isabelle	Crédit Mutuel - CIC		

GRUPE DE TRAVAIL PEDAGOGIE ET COMMUNICATION

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE SOUSA Maria	CFONB	BARBUT Jean-Louis	Groupe Crédit Agricole
LESCRIBAA Dominique	GIE Cartes Bancaires	de CORBIAC Aude	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	Groupe BPCE	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
AEBERHARDT Jean-Paul	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : NORMALISATION MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAM Isabelle	ARKEA	CADIOU Jocelyne	Groupe BPCE
MARTIN Christophe	ARKEA	CHASSOT Evelyne	Groupe BPCE
DORLEANS Loïc	Banque de France	DUPONT Nathalie	Groupe BPCE
JEUNET Roland	Banque de France	DURBIGNY Xavier	Groupe BPCE
MANGEOT Bruno	Banque de France	BIGOT Muriel	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	LUONG Tri Khaï	Groupe Crédit Agricole
MONTMASSON Olivier	BNP Paribas	FASOLI Laura	Groupe Société Générale
SAOUMA-BYJANI Gilbert	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
SAUBOY Gilles	Caisse des Dépôts et Consignations	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
VERTUT Frédéric	Caisse des Dépôts et Consignations	DEL COURT Julien	HSBC France
CALIXTE Laurence	Crédit du Nord	BONNET Virginie	La Banque Postale
VEY Jean-Philippe	Crédit du Nord	DURAND Jérôme	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
LEROY Martine	GIE Cartes Bancaires	TINE Jean-François	STET

GRUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALIZATION DES OPPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CEZARD-MURET Catherine	BNP Paribas	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	CHEVALIER Monique	Groupe Crédit Agricole
GUTH Jean-Paul	BNP Paribas	LEBRET Chantal	Groupe Crédit Agricole
PATAT Sylvie	BNP Paribas	MOTTET Aline	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
BEHAGHEL Bruno	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALIZATION DES REQUISITIONS JUDICIAIRES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CEZARD-MURET Catherine	BNP Paribas	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	CHEVALIER Monique	Groupe Crédit Agricole
GUTH Jean-Paul	BNP Paribas	LEBRET Chantal	Groupe Crédit Agricole
PATAT Sylvie	BNP Paribas	MOTTET Aline	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
BEHAGHEL Bruno	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : FACTURE DEMATERIALISEE

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROUTIN Cyril	ASF	MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC
de CHABOT Antoine	ASF	de MENDONCA Isabelle	Crédit Mutuel - CIC
LASSERON Alain	ASF	FAGE-BESNARD Caroline	GIE Cartes Bancaires
VERSLYCHEN Nikolava	ASF	HAMON Françoise	Groupe BPCE
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
DESBOUIS Cécile	BNP Paribas	BAILLON Jacques	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	de CORBIAC Aude	Groupe Société Générale
HOURLIER Michel	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : INCIDENTS LIES AUX ECHANGES

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LECLERC Catherine	Banque de France	de LAZZER Philippe	Groupe BPCE
COLAS Vincent	BNP Paribas	PASQUET Catherine	Groupe BPCE
ROUX Chantal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MORATA José	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
HARASSE Jacques	FBF	RINGOT Céline	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : SECURISATION DES DOCUMENTS

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : MISE EN ŒUVRE DES MESSAGES CAI/VAI

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DORLEANS Loïc	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
FICHAUX Didier	Banque de France	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
SIEMONS Théa	Groupe Crédit Agricole		



COMITE DE POLE

Animateur : Daniel SAVOYEN - Groupe Crédit Agricole

Suppléant : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	MAZIERAS Alain	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	DURAND Olivier	OCBF
GRAS Didier	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
YON Philippe	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	CFONB	RINGOT Céline	La Banque Postale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LEMEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	FRANCESCONI Ludovic	GIE Cartes Bancaires
HARASSE Jacques	FBF		

GRUPE DE TRAVAIL : POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHANCEL Christophe	Banque de France	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole
LEMEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	BRACHET MARTINE	Groupe Société Générale
AUTRET Thierry	GIE Cartes Bancaires	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	RINGOT Céline	La Banque Postale
POMEL Chrystel-Anne	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MAHU Thomas	BARCLAYS	HENRY Stéphane	Groupe Crédit Agricole
HOUDEBINE Philippe	BNP Paribas	MARCELLIN Sabine	Groupe Crédit Agricole
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	de CORBIAC Aude	Groupe Société Générale
CURTLY Laurence	Credit Mutuel - CIC - ARKEA	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LEMEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : GESTION DES IDENTITES

Animateur : Ludovic FRANCESCONI- GIE Cartes Bancaires

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	CAILLAU Séverine	Groupe Société Générale
LEMEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	RINGOT Céline	La Banque Postale
SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF
BRACHET Martine	Groupe Société Générale		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR ECTF (E-Channel Task Force de l'EPC)

Animateurs : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Daniel SAVOYEN Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
ROTH Thomas	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
DALIGAULT Gaëtan	GIE Cartes Bancaires		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	RUIMY Michel	Groupe BPCE
de SEGUIER Charles-Antoine	BNP Paribas	SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole
RAGUENES Jérôme	FBF	BOUTHIER Eric	Groupe Société Générale
LESCRIBAA Dominique	GIE Cartes Bancaires	CAILLAU Séverine	Groupe Société Générale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	PETIOT Stella	Groupe Société Générale

GRUPE DE TRAVAIL : SECURITE

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHANCEL Christophe	Banque de France	HA BAO Tran	Groupe Société Générale
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
BRUGIERE Pierre	Caisse des Dépôts et Consignations	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	FERNANDEZ Johann	La Banque Postale
POMEL Chrystel-Anne	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
GARCIA Frédéric	Groupe Crédit Agricole	FONCIN Frédéric	Nyse Euronext
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole	ISNARD Jean	Nyse Euronext

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR ISSG (INFORMATION SECURITY SUPPORT GROUP DE L'EPC)

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MARECHAL Benjamin	Banque de France	GAUTIER Serge	GIE Cartes Bancaires
BOURGET Jean-François	BNP Paribas	SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole
LARBOT Jean-Michel	BNP Paribas	BOUTHIER Eric	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	HA BAO Tran	Groupe Société Générale
OLLIERO Tanguy	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
CALMELS Benoit	GIE Cartes Bancaires		

COMITE PAC

Président : Daniel SAVOYEN - Groupe Crédit Agricole

Vice-président : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
AUTRET Thierry	GIE Cartes Bancaires	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
POMEL Chrystel-Anne	Groupe BPCE		

COMITE D'ENREGISTEMENT PAC

Président : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-président : Daniel SAVOYEN - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
AUTRET Thierry	GIE Cartes Bancaires	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
POMEL Chystel-Anne	Groupe BPCE		



COMITE DE POLE

Animateur : Fabrice RAYMOND - Groupe BPCE

Suppléant : Joël JOUSSAUME puis Pascale DUPONT - Groupe Société Générale

Secrétariat : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de FOURNOUX Emmanuel	AMAFI	GRIMA Jean-Philippe	Crédit Mutuel - CIC
BATAILLE Gilles	Banque de France	FOURNIER Sylvie	Euroclear France
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	GERMAIN Frédéric	Euroclear France
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	DRAGON Jean-Luc	Groupe BPCE
GRAND Alain	CACEIS	MALEFANT Bertrand	Groupe Société Générale
VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS	RINGOT Céline	La Banque Postale
ORANGE Henri	Caisse des Dépôts et Consignations	VIAROUGE Thierry	La Banque Postale
BERTOUL Laurent	CFONB	COLLETTE JONES Caroline	LCH Clearnet SA
LACLAU Françoise	CFONB	MUSETTE Philippe	Nyse Euronext

CODE DE BONNES PRATIQUES DES CENTRALISATEURS D'OPERATIONS FINANCIERES

Animateurs : Sylvie VERNET-GRUOT - Caceis et Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK - Groupe BPCE

Groupe de travail pluridisciplinaire AFTI - ANSA - CFONB

TRANSFERT DE PORTEFEUILLE TITRES ENTRE INTERMEDIAIRES

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK - Groupe BPCE

Groupe de travail AFTI Conservation

ACTUALISATION DE LA NORME AFNOR NF K12-164

Animatrice : Sylvie VERNET-GRUOT - Caceis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas	RUFFIEUX Didier	Groupe BPCE
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	BIAIS Aurélien	Groupe Société Générale
POIRIER David	BNP Paribas	CHALIVOY Laurent	Groupe Société Générale
JOLIVET Marie-Claire	CACEIS	GUIBERT Christian	Groupe Société Générale
MENESSON Jean-Luc	CACEIS		

ACTUALISATION DE LA NORME AFNOR NF K12-175

Animatrice : Sylvie VERNET-GRUOT - Caceis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas	RUFFIEUX Didier	Groupe BPCE
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	CHALIVOY Laurent	Groupe Société Générale
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	MALEFANT Bertrand	Groupe Société Générale
MENESSON Jean-Luc	CACEIS		

GESTION DE LA DETTE FRANCAISE EN CAPITAL ET DU COUPON COURU A SEPT DECIMALES

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE LAJUDIE Thibaut	Ailancy	PIGNAL André	Groupe BPCE
SOUDAN Caroline	Ailancy	CUINE Jean-Christophe	Groupe Société Générale
BOUCHADEKH Yassine	BNP Paribas	DUPONT Pascale	Groupe Société Générale
DJERDALI Christian	BNP Paribas	COLLETTE JONES Caroline	LCH Clearnet SA
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	PECZI Pierre	LCH Clearnet SA
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	BREBION Sloane	Nyse Euronext
DELAITRE Bertrand	CACEIS	HUMBERT Patricia	Nyse Euronext
SIMEON Colette	CACEIS	MASSET Nathalie	Nyse Euronext
SOMMA Jean-Louis	CACEIS	MUSETTE Philippe	Nyse Euronext
VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS	RIVA Pascal	Nyse Euronext
FOURNIER Sylvie	Euroclear France	SOULAT Jérôme	Six-Telekurs
VERIN Nathalie	Euroclear France	VIGOT Evelyne	Six-Telekurs
LARROCHE Laurent	Groupe BPCE	MORICE Nicolas	SLIB
NUNGUET Sabine	Groupe BPCE		

STANDARDISATION DES ECHANGES ENTRE INTERMEDIAIRES

Animateur : Didier RUFFIEUX - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEVASSEUR Patrick	BNP Paribas	VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	RUFFIEUX Didier	Groupe BPCE
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	JOUSSAUME Joël	Groupe Société Générale
GRAND Alain	CACEIS		

STANDARDISATION DES LIBELLES DES WARRANTS

Animateur : Serge BERNARD - Euroclear France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DREYER Stephan	Bloomberg	EBNER Scott	Nyse Euronext
FOERTSCH René	Bloomberg	GOUHIER Laurent	Reuters
DAL DEGAN Christophe	Cortal Consors	BOIZOT Brigitte	Six-Telekurs
TOBELEM Daniel	Groupe Crédit Agricole	MAUDUIT Fabien	Six-Telekurs
SOLIGO Caroline	Groupe Société Générale		

ORDRE DE MOUVEMENT, BORDEREAU DE TRANSFERT PEA, AUTRES...

Animateurs : Didier RUFFIEUX puis Odile BANBUCK - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEVASSEUR Patrick	BNP Paribas	GRAND Alain	CACEIS
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas	VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	JOUSSAUME Joël	Groupe Société Générale

MODIFICATION DU BORDEREAU DE TRANSFERT PEA

Animateur : Alain GRAND - Caceis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DENAMBRIDE Bertrand	BNP Paribas	COLLET Yves	Groupe Crédit Agricole
PESTOURIE Patrick	Crédit du Nord	DUMONT Vincent	Groupe Crédit Agricole
SERAUDIE Cécile	Crédit Mutuel - CIC	ROY Marine	Groupe Société Générale
FIWOO Komla	Groupe BPCE	TOURNIE François Louis	Groupe Société Générale
GRANDET Laetia	Groupe BPCE	LE MEN Estelle	HSBC
PELLETIER Brigitte	Groupe BPCE	HAG Marie Christine	La Banque Postale



COMITE DE POLE

Animateurs : Marc ANDRIES puis Geoffroy GOFFINET - Banque de France

Co-animateur : Jacques HARASSE - Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Joël KRIN puis Antoine LHUISSIER - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ANTONIN Nadia	Banque de France	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
DAURES Gabriel	Banque de France	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
DEVILLERS Corinne	Banque de France	DELLA-VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
FASQUELLE Marc	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
GHEQUIERE Sylvie	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
JABY Patrick	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
JAUDOIN Olivier	Banque de France	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	EVENOT Philippe	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	RINGOT Céline	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB		

GROUPE DE TRAVAIL : FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT - FICP

Animatrices : Béatrice RAOULT-TEXIER puis Sylvie GHESQUIERE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAIREAUX Alain	ASF	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
BAUER Liliane	Banque de France	CANTIN Claude	Groupe Crédit Agricole
NIQUET Françoise	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	PERS Corinne	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
GACHET Thierry	CETELEM	LABANOWSKI Thérèse	HSBC
BOYOT Michel	CFF	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	QUEYROU Hélène	La Banque Postale
HARASSE Jacques	FBF		

GROUPE DE TRAVAIL : BALANCE DES PAIEMENTS

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BALTZINGER Georges-Pierre	Banque de France	LACROIX Christelle	Groupe Crédit Agricole
ROCHE Bernard	BNP Paribas	GODARD Marie-Béatrice	Groupe Société Générale
FRANCOIS Maurice	CALYON	GALLE Ivan	La Banque Postale
De SOUSA Maria	CFONB	PHELIPPEAU Jonathan	La Banque Postale
SERGEANT Dominique	Groupe BPCE	MASSUARD Emmanuelle	LCL
GINGUENE Sylvia	Groupe Crédit Agricole		

GROUPE DE TRAVAIL : PREVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAURES Gabriel	Banque de France	SOULIGNAC Vincent	Groupe BPCE
DAYRAUD Pascal	BNP Paribas	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
GHILARDI Carole	Caisse des Dépôts et Consignations	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
HAMOUDI Zohra	Caisse des Dépôts et Consignations	BLONDEAU Dominique	Groupe Société Générale
CHERE Daniel	Crédit du Nord	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LEROY Morgan	Crédit du Nord	DE LA GRANVILLE Martine	HSBC
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	COLACE Jean-Michel	La Banque Postale
PACE Claude	Crédit Mutuel - CIC	SARAFIS-PINAUD Annie	La Banque Postale
HARASSE Jacques	FBF	BILLERACH Philippe	LCL
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

GROUPE DE TRAVAIL : EVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LHUISSIER Antoine	Banque de France	STERNIS Sylvie	Groupe BPCE
FAURE Alain	BNP Paribas	TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	VARLET Anne	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MENDIBOURE Xavier	CFONB	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUPRE Gilles	Credit Mutuel - CIC	LAZIMI Samy	GSIT
NIEZWEDZ Véronique	GIE Cartes Bancaires	VITTORI Françoise	HSBC France
SITBON Jean-Marc	GIE Cartes Bancaires	BAUDOUIN Bruno	La Banque Postale
AMERGOUL Laurent	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	DEMAUX Valériane	STET
CHATAING-BOUVIER Isabelle	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

GRUPE DE TRAVAIL : IDENTIFIANT DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Animateur : Olivier JAUDOIN - Autorité de contrôle prudentiel - Co-Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
D'ORLEANS Loic	Banque de France	LACLAU Françoise	Groupe BPCE
FICHAUX Didier	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	AEBERHARDT Jean-Paul	Groupe Crédit Agricole
CABOSSIORAS Stéphanie	Banque de France	FORTIN-ETTORI Christian	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	LEVY Danielle	Groupe Crédit Agricole
CUTILLAS Pedro	BNP Paribas	DUBREUIL Catherine	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	BRICHLER Benoît	IEDOM-IEOM
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	CAILLETEAU Alain	IEDOM-IEOM
HOURLIER Michel	CFONB	GIVELET Sylvie	IEDOM-IEOM
MENDIBOURE Xavier	CFONB	SCHILLER Philippe	La Banque Postale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC		

GRUPE DE TRAVAIL : TERMINOLOGIE

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
THOREAUD Danielle	CALYON	KALEKA Céline	MINEFE
BRAYER Gérard	Groupe Crédit Agricole	PEPIN Patricia	MINEFE
ICARD Lionel	HSBC France	RABRET Anne-Claire	MINEFE
BOKOBZA-PEREZ Karine	MINEFE	VINUESA Karine	MINEFE
CAVIGNAUX Alexandra	MINEFE	AMOSSE-IANKOVSAIA Sveltana	VTB Bank (France)
DUMEZ-DREYFUS Gaëlle	MINEFE		

GRUPE DE TRAVAIL : CONCERTATION SUR LES ECHANGES INFORMATISES ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES, ET SUR LES MODES DE SECURISATION

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PICAULT Gérard	Banque de France	DE SOUSA Maria	CFONB
USSE Jean-Marc	Banque de France	HARASSE Jacques	FBF
GAILLEZ Muriel	BNP Paribas	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	DELSAUX Caroline	Groupe Crédit Agricole
PICARDAT Bernard	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts et Consignations	QUEYROU Hélène	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : PROTECTION DES IDENTIFIANTS BANCAIRES

Animateurs : Marc ANDRIES puis Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	HARASSE Jacques	FBF
GIRARD Philippe	Banque de France	VIGNET Cyril	Groupe BPCE
MARECHAL Benjamin	Banque de France	SAVOYEN Daniel	Groupe Crédit Agricole
DELAUNAY Pascal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ERAUD Philippe	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
TOSTAIN Stéphane	BNP Paribas	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	DURAND Olivier	OCBF
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC		

GRUPE DE TRAVAIL : CONFORMITE RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France - Co-animatrice : Isabelle SERRAT - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAURES Gabriel	Banque de France	CHATAING-BOUVIER Isabelle	Groupe BPCE
ROUX Chantal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	VILLAIN Odile	HSBC
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE DE TRAVAIL : CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE (CIPE)

Animateur : Patrick JABY - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELEVACQ Martine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	SERRAT Isabelle	Groupe Société Générale
DELLA-VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : EXECUTION DES ORDRES DE PAIEMENT DES CLIENTS DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT DANS LES SYSTEMES DE PAIEMENT NOTIFIES

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France - Co-animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SAFY Yasmina	ABE Clearing	STERVINO Alexandre	Banque de France
JAUDOIN Olivier	ACP	ZAUBERMAN Marguerite	Banque de France
MEDJAOUI Khadija	ACP	MATTOU Denys	BNP Paribas
VIALARD Gaëtan	ACP	LACLAU Françoise	CFONB

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DORGERET Nicolas	Banque de France	MENDIBOURE Xavier	CFONB
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	MANSART Olivier	GIE Cartes Bancaires
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	DELLA-VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
FRAPPA Sébastien	Banque de France	AEBERHARDT Jean-Paul	Groupe Crédit Agricole
JEANNE Dominique	Banque de France	DEMAUX Valériane	STET
MARECHAL Benjamin	Banque de France	PIROTTE Fabienne	STET



GROUPE DE TRAVAIL : COMMUNICATION

Animatrice : Françoise LACLAU - CFONB

NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas
HULIN Mélanie	CFONB
COVA Colette	FBF
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CORBIAC Aude	Groupe Société Générale
EVENOT Philippe	La Banque Postale



ANNEXE 2

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ASSISTANCE



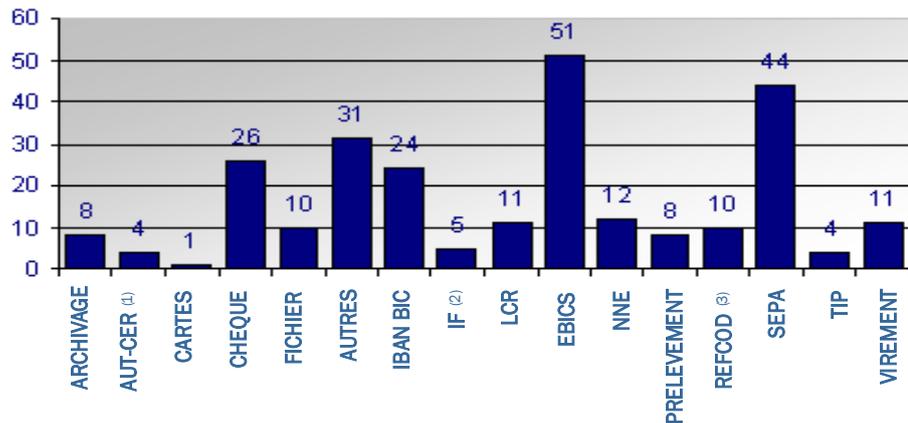
SEPA AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS



Le projet SEPA amène de nouvelles interrogations sur les nouveaux moyens de paiement SEPA ou sur les solutions d'échanges client-banques, en particulier le protocole EBICS.

La procédure de conversion RIB vers IBAN + BIC, codification obligatoire pour SEPA, a également suscité des demandes d'informations.

SUJETS



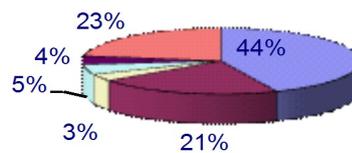
Les entreprises font de plus en plus appel au CFONB pour être aidées dans leurs démarches.

LES ENTREPRISES DE PLUS EN PLUS CONCERNÉES

Globalement le CFONB a été interrogé par le même type d'interlocuteurs que l'année précédente.

A noter toutefois que les entreprises et les administrations (autres que banques, SSII, cabinets avocats et consultants) font appel de plus en plus au CFONB pour être aidées dans leurs démarches.

Correspondants



- 1 Profession bancaire
- 2 SSII
- 3 Administration
- 4 Particuliers
- 5 Avocats - Consultants
- 6 Entreprises

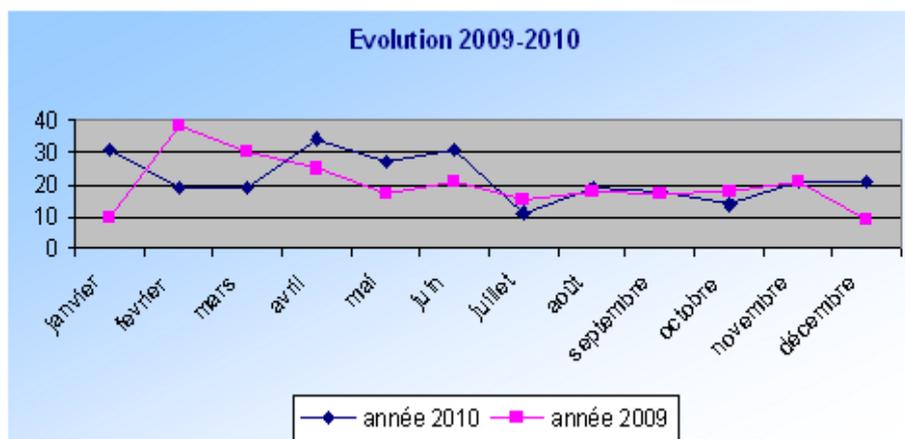
(1) AUT-CER = authentification / certification - (2) IF = Instruments financiers - (3) REFCOD = référentiel et codifi-

UNE DEMANDE EN CONSTANTE EVOLUTION

Le CFONB continue à être interrogé de manière régulière sur des sujets divers. Environ, une vingtaine de questions sont posées chaque mois.

En 2010, on compte 265 questions, soit 10% de plus qu'en 2009, avec un pic au 2ème trimestre.

CHIFFRES CLES	
QUESTIONS TRAITEES	
2010:	265
2009 :	239
EVOLUTION :	+10%



26% des questions ont été posées entre janvier et mars, 35% entre avril et juin 2010, 18% entre juillet et septembre et 21% entre octobre et décembre 2010.

45% des questions posées au printemps gravitent autour du sujet SEPA (EBICS, IBAN+BIC et des généralités sur SEPA)

PERSPECTIVE 2011

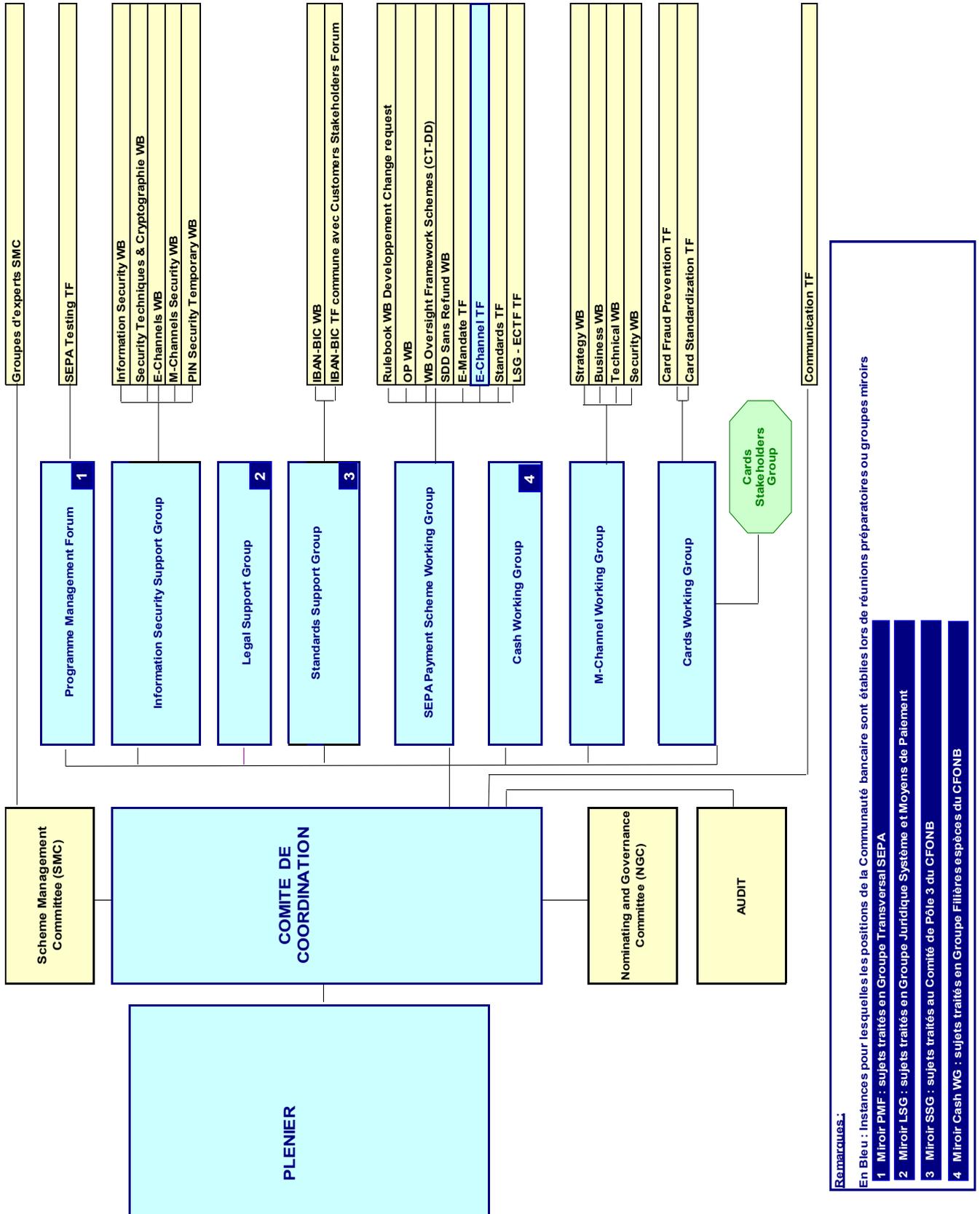
Le secrétariat a reçu plusieurs demandes d'inscription à une newsletter ou alerte. Nos interlocuteurs souhaiteraient être informés en temps réel de nos travaux.

La mise en place d'un tel système fera partie des axes de travail de l'année 2011.



ANNEXE 3

ORGANISATION DES TRAVAUX AVEC L'EPC



Remarques:

En Bleu : Instances pour lesquelles les positions de la Communauté bancaire sont établies lors de réunions préparatoires ou groupes miroirs

1 Miroir PMF : sujets traités en Groupe Transversal SEPA

2 Miroir LSG : sujets traités en Groupe Juridique Système et Moyens de Paiement

3 Miroir SSG : sujets traités au Comité de Pôle 3 du CFONB

4 Miroir Cash WG : sujets traités en Groupe Filiales espèces du CFONB



ANNEXE 4

INSTANCES DE NORMALISATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE



<p>ISO/TC¹68 Services financiers Présidence : Karla McKenna (USA) Secrétariat : Cynthia L. Fuller (USA) Commission miroir française : Commission Générale Banque Présidée par Alain Gillard (BNP Paribas)</p>			
<p>SC 2 Gestion de la sécurité et opérations bancaires générales</p>	<p>SC 4 Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés</p>	<p>SC 7 Opérations bancaires de base</p>	<p>WG 4 Gestion de la Norme ISO 20022</p>
<p>WG 5 ISO 20022 Modèles sémantiques</p>	<p>RMG 20022 Comité de gestion pour l'enregistrement ISO 20022</p>	<p>SG 1 Identificateurs</p>	<p>SG Cycles de publication des identifiants, systèmes de classification et les normes messages</p>
<p>TC 68¹/SC 2 Gestion de la sécurité et opérations bancaires générales Présidence : Paul Hojka (Royaume-Uni) Secrétariat : Mark Sutton (Royaume-Uni) Commission miroir française : Commission de Normalisation 2 Présidée par Jean-Louis Barbut (Groupe Crédit Agricole)</p>			
<p>SC 2/WG 8 Gestion de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers</p>		<p>SC 2/WG 11 Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires</p>	
<p>SC 2/WG 13 Sécurité dans la banque de détail</p>		<p>SC 2/WG 14 Schéma cryptographique de syntaxe pour services financiers</p>	
<p>SC 2/WG 15 Pratiques de la sécurité de l'information</p>			
<p>TC 68/SC 4 Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés Présidence : Nourredine Yous (Suisse) Secrétariat : Heidi Ehrensberger (Suisse) Commission miroir française : Commission de Normalisation 4 Présidée par Bertrand Maléfant (Groupe Société Générale)</p>			
<p>SC 4/WG 1 Numérotation</p>		<p>SC 4/WG 6 Libellé abrégé des instruments financiers et abréviations</p>	
<p>SC 4/WG 8 Identification des entités commerciales</p>		<p>SC 4/WG 11 Modélisation des données de marché</p>	

¹ TC : Technical Committee (Comité technique)

TC 68/SC 7
Opérations bancaires de base
Présidence : Patrice Hertzog (France)
Secrétariat : Clément Chevauché (France)
Commission miroir française : Commission de Normalisation 7
Présidée par Alain Gillard (BNP Paribas)

SC 7/WG 2 Révision de l'ISO 1004 Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR)	SC 7/WG 9 Cartes et services financiers associés	SC 7/WG 10 Services bancaires mobiles
RMMG 8583 Comité de gestion pour la maintenance et l'enregistrement de l'ISO 8583 (Spécifications d'échange de messages)	RMMG 18245 Comité de gestion pour la maintenance et l'enregistrement de l'ISO 18245 (Services financiers aux particuliers)	

RMG 20022
Comité de gestion pour l'enregistrement ISO 20022

SEG Paiements	SEG Valeurs mobilières	SEG Devises	SEG Commerce	SEG Cartes et services financiers associés	TSG Support technique pour ISO 20022
--------------------------------	---	------------------------------	-------------------------------	---	---

II - DOMAINE CARTES ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

ISO/IEC JTC 1/SC 17
Cartes et identification des personnes
Commission miroir française :
Commission de Normalisation CN 17 Cartes et Technologies associées *
Présidée par Jean-Yves Duveau (GIE Cartes Bancaires)

SC 17/WG 1 Caractéristiques physiques et méthodes d'essais pour les cartes d'identification <i>Groupe miroir français : GE 1</i>	SC 17/WG 3 Cartes d'identification - Documents de voyage lisibles par machine <i>Groupe miroir français : GE 3</i>	SC 17/WG 4* Carte à puce avec contacts <i>Groupe miroir français : GE 4*</i>
SC 17/WG 5 Comité de gestion pour l'enregistrement (RMG) IINS et RIDs	SC 17/WG 8 Cartes à puce sans contact <i>Groupe miroir français : GE 8</i>	SC 17/WG 10 Permis de conduire pour véhicule à moteur et documents associés <i>Groupe miroir français : GE 10</i>
SC 17/WG 11 Application de la biométrie aux cartes et à l'identification de la personne <i>Groupe miroir français : CN37</i>		

* animation assurée par un représentant du monde bancaire

CEN/TC 224 *

Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et fonctionnements associés
Président : Dominique Lescribaa (France)
Secrétaire : Caroline De Condé (France)
Commission miroir française :
Commission de Normalisation CDE (Cartes et Dispositifs Européens)
Présidée par Dominique Lescribaa (GIE Cartes Bancaires)

CEN/TC 224/WG 11

Applications Transport
Groupe miroir français : CN CDE

CEN/TC 224/WG 15

Carte européenne du citoyen
Groupe miroir français : GE 15

CEN/TC 224/WG 16

Interface applicative des cartes à puces utilisées comme dispositifs de création de signature numérique sécurisés
Groupe miroir français : GE E-SIGN

CEN TC 224/WG 17

Profils de protection dans le contexte des dispositifs de création de signature numérique sécurisés
Groupe miroir français : GE E-SIGN

CEN/TC 224/WG 18

Interopérabilité des données biométriques enregistrées
Groupe miroir français : CN 37

III - AUTRES IMPLICATIONS DU SECTEUR BANCAIRE FRANÇAIS DANS LA NORMALISATION

INSTANCE EUROPEENNE

CEN/TC 223/WG 4

Systèmes de neutralisation de billets de banque

Groupe miroir français :

Commission de Normalisation Systèmes de neutralisation de billets de banque

INSTANCES NATIONALES

COS 22

Comité stratégique "Information et communication"

CN 171

Application pour l'archivage et la gestion de cycle de vie du document

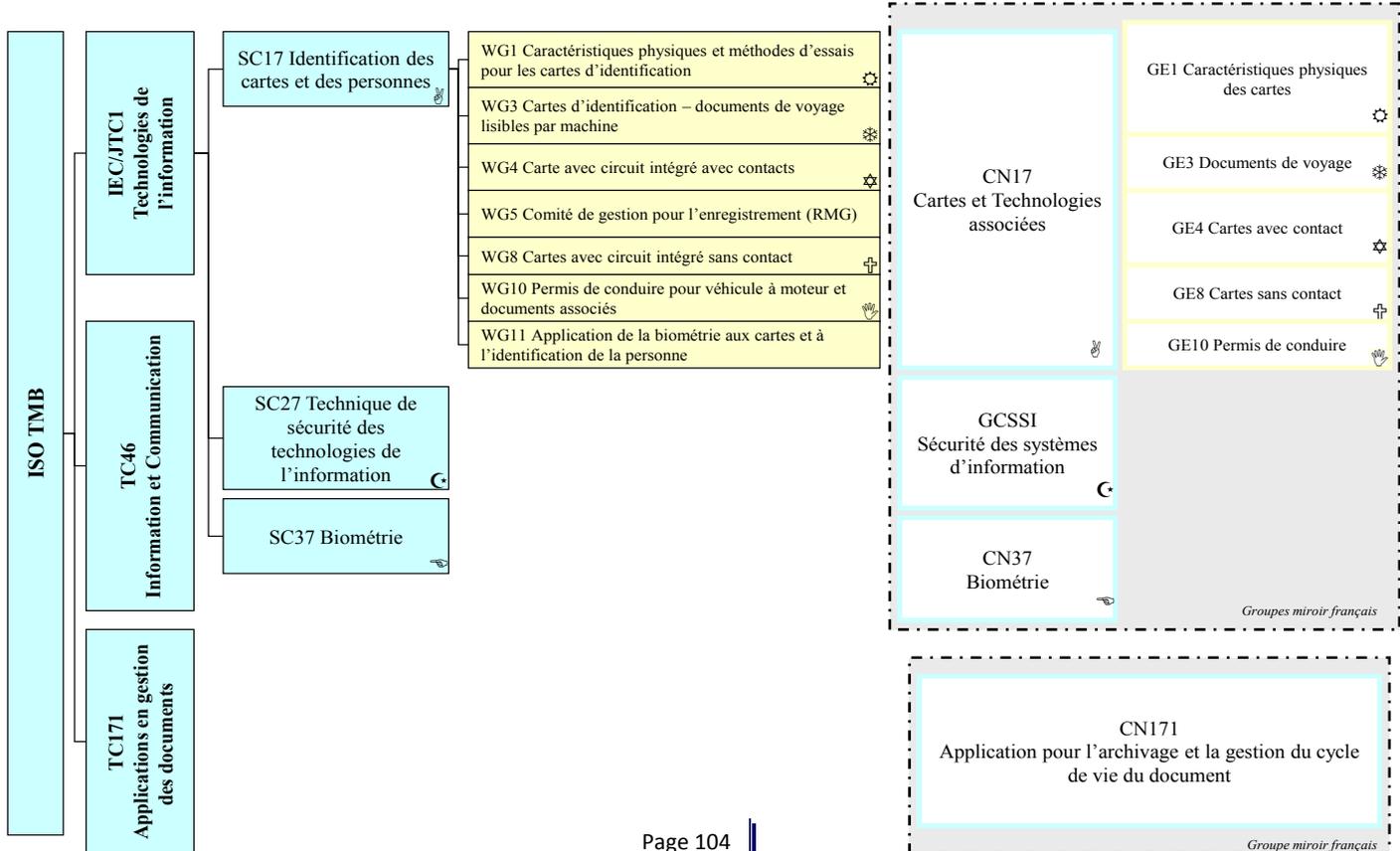
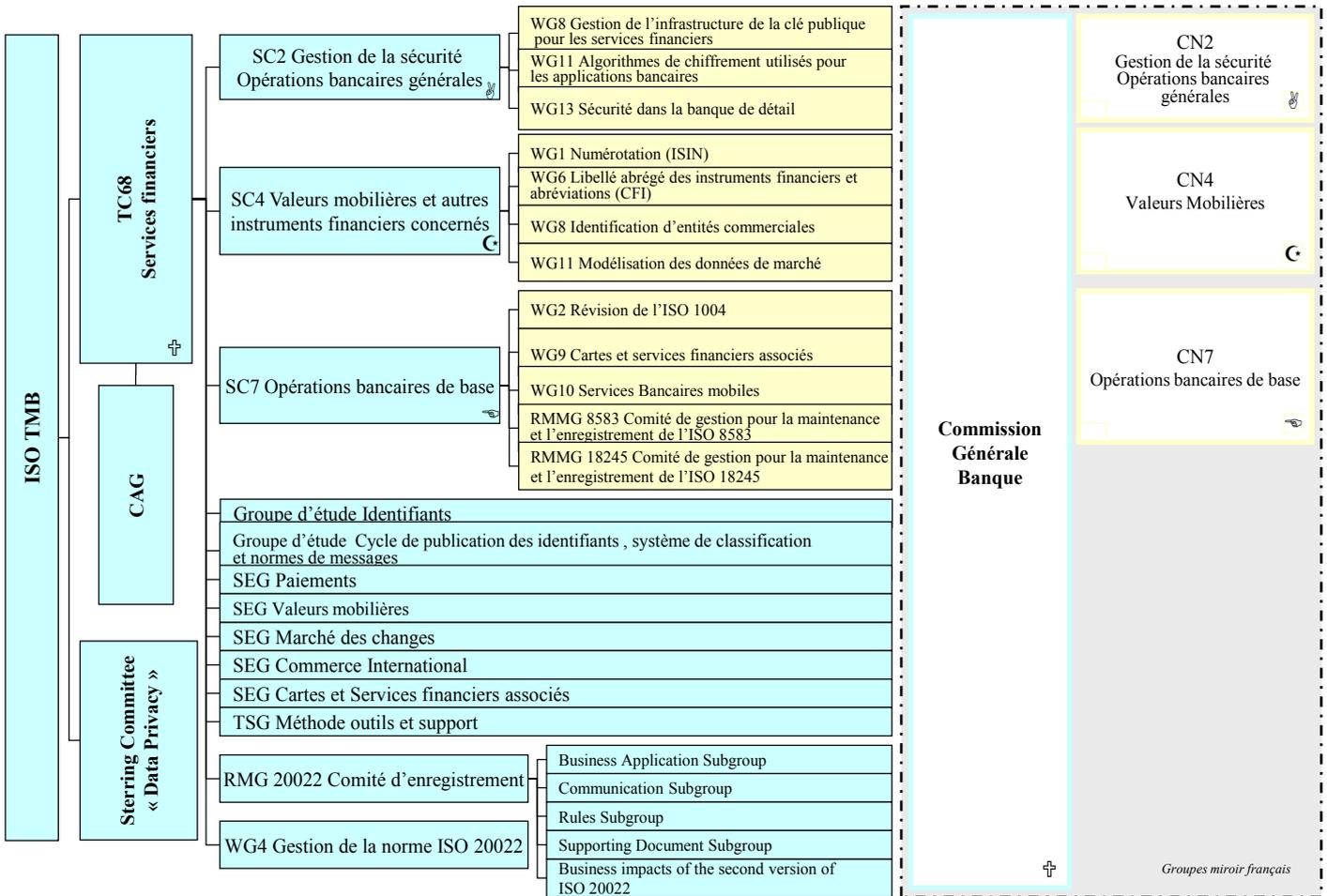
CG TI

Commission Générale sur les technologies de l'information

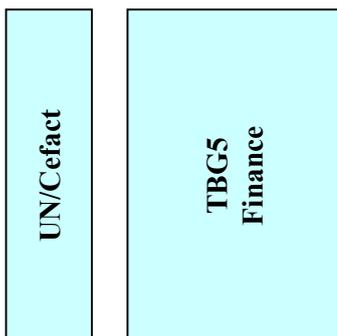
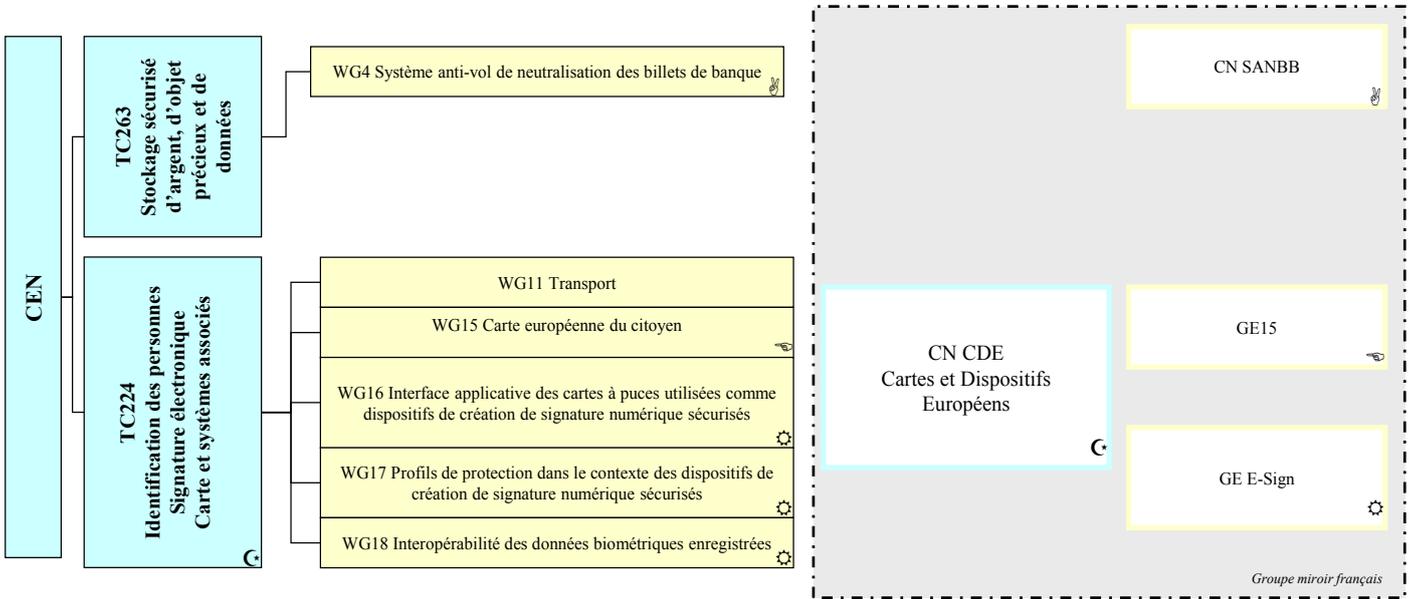
CG SSI

Groupes d'experts du groupe de coordination Sécurité des systèmes d'information

CARTOGRAPHIE DES REPRESENTATIONS FRANCAISES DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION / STANDARDISATION INTERNATIONALE



CARTOGRAPHIE DES REPRESENTATIONS FRANCAISES DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION / STANDARDISATION EUROPEENNE





ANNEXE 5

NORMES RELATIVES A L'ACTIVITE BANCAIRE



1- MOYENS DE PAIEMENT

1.1 MOYENS DE PAIEMENT AUTRES QUE CARTES

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF K11-010	Mai 1981	CHEQUE
NF K11-030	Septembre 1998	LETTRE DE CHANGE
NF K11-080	Septembre 1998	BILLET A ORDRE
NF K11-090	Décembre 1986	WARRANT COMMERCIAL
NF K11-111	Mai 1998	FORMULE DE CHEQUE PAYABLE EN FRANCE
NF K11-112	Juin 2006	PROCESSUS DE FABRICATION DES FORMULES DE CHEQUES CONFORMES A LA NORME NF K 11-111

1.2. CARTES

		CARTES A CIRCUIT INTEGRE ET TERMINAUX POUR LES TELECOMMUNICATIONS
NF EN 726.1	Mars 1995	Partie 1 : Généralités
NF EN 726.2	Mai 1996	Partie 2 : Cadre général pour la sécurité
NF EN 726.3	Mars 1995	Partie 3 : Spécifications de la carte indépendantes des applications
NF EN 726.4	Mars 1995	Partie 4 : Spécifications de la partie carte des terminaux indépendantes des applications
NF EN 726.5	Avril 1999	Partie 5 : Méthodes de paiement
NF EN 726.6	Mai 1996	Partie 6 : Services de télécommunications
NF EN 726.7	Avril 1999	Partie 7 : Module de sécurité
NF EN 1038	Février 1996	APPLICATIONS POUR LES TELECOMMUNICATIONS. PUBLIPHONE A CARTE A CIRCUIT INTEGRE
		INTERFACE HOMME-MACHINE
NF EN 1332.1	Novembre 2009	Partie 1 : Principes de conception pour l'interface utilisateur
NF EN 1332.2	Septembre 1998	Partie 2 : Dimensions et position d'un identificateur tactile pour les cartes ID-1
NF EN 1332.3	Novembre 2008	Partie 3 : Claviers
NF EN 1332.4	Août 2007	Partie 4 : Codage des prescriptions utilisateur pour les personnes ayant des besoins spécifiques
NF EN 1332.5	Mai 2006	Partie 5 : Symboles tactiles en relief pour la différenciation des applications des cartes ID-1
CEN TS 15291	Avril 2006	GUIDE POUR LA CONCEPTION DE TERMINAUX A CARTES ACCESSIBLES
NF EN 1362	Avril 1997	CARACTERISTIQUES D'INTERFACE DE TERMINAUX - CLASSES D'INTERFACE
NF EN 1375	Mars 2003	AUTRES FORMATS POUR LES CARTES A CIRCUIT INTEGRE INTERSECTORIELLES - DIMENSIONS ET CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA CARTE ID-000
		PORTE-MONNAIE ELECTRONIQUE INTERSECTORIEL
NF EN 1546.1	Octobre 1999	Partie 1 : Définitions, concepts et structures
NF EN 1546.2	Janvier 2001	Partie 2 : Architecture de sécurité
NF EN 1546.3	Septembre 1999	Partie 3 : Eléments de données et échanges
NF EN 1546.4	Octobre 1999	Partie 4 : Objets de données
NF Z 15-000	Septembre 1994	CARTES D'IDENTIFICATION - SYSTEME FRANÇAIS DE NUMEROTATION DES CARTES D'IDENTIFICATION A USAGE NATIONAL

Référence	Date de la publication	Titre du document
XP ENV 1284	Septembre 1996	REGLES INTERSECTORIELLES POUR LE VERROUILLAGE ET LE DEVERROUILLAGE DES CARTES A CIRCUIT(S) INTEGRE(S)
		INTERFACE APPLICATIVE DES CARTES A PUCES UTILISEES COMME DISPOSITIFS DE CREATION DE SIGNATURE NUMERIQUE SECURISES
NF EN 14890-1	Juillet 2009	Partie 1 : Services de base
NF EN 14890-2	Juillet 2009	Partie 2 : Services complémentaires
		METHODES D'ESSAI
ISO/CEI 10373-1	Mai 2006	Partie 1 : Caractéristiques générales
ISO/CEI 10373-2	Avril 2006	Partie 2 : Cartes à bandeaux magnétiques
ISO/CEI 10373-3	Octobre 2010	Partie 3 : cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts et dispositifs d'interface assimilés
ISO/CEI 10373-5	Janvier 2006	Partie 5 : Cartes à mémoire optique
ISO/CEI 10373-6	Mai 2001	Partie 6 : Cartes de proximité
ISO/CEI 10373-6/A1	Avril 2007	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A2	Octobre 2003	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A3	Octobre 2006	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A4	Juin 2006	Amendement 4 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A5	Octobre 2007	Amendement 5 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 7810	Novembre 2003	CARACTERISTIQUES PHYSIQUES
		TECHNIQUE D'ENREGISTREMENT
ISO/CEI 7811.1	Septembre 2002	Partie 1 : Estampage
ISO/CEI 7811-2	Février 2001	Partie 2 : Raie magnétique - Faible coercivité
ISO/CEI 7811-6	Juin 2008	Partie 6 : Bandeau magnétique - Haute coercivité
ISO/CEI 7811-6/AC1	Septembre 2010	Rectificatif technique 1 à la norme ISO 7811-6 de juin 2008
ISO/CEI 7811-7	Juillet 2004	Partie 7 : Bandeau magnétique - Haute coercivité, haute densité
ISO/CEI 7811-8	Mars 2008	Partie 8 : Zone magnétique - Coercivité de 51.7 kA/m (650Oe)
ISO/CEI 7811-9	Juin 2008	Partie 9 : Marque d'identificateur tactile
		IDENTIFICATION DES EMETTEURS
ISO/CEI 7812-1	Octobre 2006	Partie 1 : Système de numérotation
ISO/CEI 7812-2	Mai 2007	Partie 2 : Applications et procédures de demande d'enregistrement
ISO/CEI 7813	Juillet 2006	CARTES DE TRANSACTIONS FINANCIERES
		CARTES À CIRCUIT(S) INTÉGRÉ(S) À CONTACTS
ISO/CEI 7816-1	Octobre 1998	Partie 1 : Caractéristiques physiques
ISO/IEC 7816-2	Octobre 2007	Partie 2 : Cartes à contacts - Dimensions et emplacements des contacts
ISO/IEC 7816-3	Octobre 2006	Partie 3 : Cartes à contacts -- Interface électrique et protocoles de transmission
ISO/IEC 7816-4	Janvier 2005	Partie 4 : Organisation, sécurité et commandes pour les échanges
ISO/IEC 7816-5	Décembre 2004	Partie 5 : Enregistrement des fournisseurs d'application
ISO/IEC 7816-6	Mai 2004	Partie 6 : Eléments de données intersectoriels pour les échanges
ISO/IEC 7816-7	Mars 1999	Partie 7 : Commandes intersectorielles pour langage d'interrogation de carte structurée (SCQL)
ISO/IEC 7816-8	Juin 2004	Partie 8 : Commandes pour des opérations de sécurité
ISO/IEC 7816-9	Juin 2004	Partie 9 : Commandes pour la gestion des cartes
ISO/IEC 7816-10	Novembre 1999	Partie 10 : Signaux électroniques et réponse à la mise à zéro des cartes synchrones
ISO/IEC 7816-11	Mars 2004	Partie 11 : Vérification personnelle par méthodes biométriques
ISO/IEC 7816-12	Octobre 2005	Partie 12 : Cartes à contacts - Interface électrique USB et procédures de fonctionnement
ISO/IEC 7816-13	Mars 2007	Partie 13 : Commandes pour la gestion d'application dans un environnement de plusieurs applications
ISO/CEI 7816-15	Janvier 2004	Partie 15 : Application des informations cryptographiques
		CARTES A CIRCUIT(S) INTEGRE(S) SANS CONTACTS - CARTES DE PROXIMITE
ISO/CEI 14443-1	Juin 2008	Partie 1 : Caractéristiques physiques
ISO/CEI 14443-2	Septembre 2010	Partie 2 : Interface radiofréquence et des signaux de communication
ISO/CEI 14443-3	Février 2001	Partie 3 : Initialisation et anticollision
ISO/CEI 14443-4	Juillet 2008	Partie 4 : Protocole de transmission

Référence	Date de la publication	Titre du document
ISO 9564-1	Avril 2002	BANQUE - GESTION ET SECURITE DU NUMERO PERSONNEL D'IDENTIFICATION (PIN) Partie 1 : Principes et exigences de base pour la gestion du PIN en ligne dans les systèmes ATM et POS
ISO 9564-2	Février 2005	Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
ISO TR 9564-4	Mars 2004	Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert
ISO 11568-1	Juin 2005	BANQUE - GESTION DE CLES (services aux particuliers) Partie 1 : Principes
ISO 11568-2	Octobre 2005	Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leurs cycles de vie
ISO 11568-4	Juillet 2007	Partie 4 : Cryptosystèmes asymétriques - Gestion des clés et cycle de vie
ISO 18245	Avril 2003	SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS - CODES DE CATEGORIE MARCHANDE

2- OPERATIONS DE RECOUVREMENT

NF K11-143	Août 1986	AVIS DE SORT DES EFFETS DE COMMERCE
------------	-----------	--

3- ENGAGEMENTS

*K11-577	Juin 1989	FORMULES DE CAUTIONNEMENT DESTINEES AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CAUTIONS FISCALES
NF K11-581	Juillet 1966	FORMULES DE CAUTIONNEMENT POUR LA GARANTIE D'IMPOSITIONS CONTESTEES AUTRES QUE LES IMPOTS DIRECTS

4- VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

*K12-010	Juillet 1993	CERTIFICAT NOMINATIF
*K12-146	Août 1993	BORDEREAU D'ESTAMPILLE SUR CERTIFICATS NOMINATIFS
*K12-150	Juillet 1993	BORDEREAU DE CONVERSION - TRANSFERT - REMBOURSEMENT DE TITRES NOMINATIFS
NF K12-020	Juillet 1993	BONS DE CAISSE ET BONS A TERME
NF K12-040	Mars 2001	IDENTIFIANT NOMINATIF
NF K12-164	Avril 2001	FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION
NF K12-175	Mai 2010	LISTES DE DEPOT AU CENTRALISATEUR DES FORMULAIRES DE VOTE PRE-ASSEMBLEE ET AUTRES DEMANDES DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET RECAPITULATION DE CES LISTES
NF K12-200	Juillet 1993	PRESENTATION DES LISTES DE TIRAGE
NF K12-500	Octobre 2008	ORDRE DE MOUVEMENT D'INSTRUMENT FINANCIER NON ADMIS AUX OPERATIONS D'UN DEPOSITAIRE CENTRAL
NF ISO 7775	Septembre 1992	TYPES DE MESSAGES
NF ISO 8109	Avril 1992	BANQUE ET SERVICES FINANCIERS LIES AUX OPERATIONS BANCAIRES - VALEURS MOBILIERES - FORMAT DES EUROBONDS
NF ISO 8532	Avril 1996	FORMAT POUR LA TRANSMISSION DES NUMEROS DE TITRES ET DE CERTIFICATS
NF ISO 9019	Avril 1996	NUMEROTATION DES TITRES/CERTIFICATS
NF ISO 9144	Avril 1992	LIGNE DE LECTURE OPTIQUE - POSITION ET STRUCTURE
NF ISO 11521	Septembre 1996	STRUCTURE DES MESSAGES TYPE INTERDEPOSITAIRES
ISO 6166	Mars 2001	SYSTEME INTERNATIONAL DE NUMEROTATION POUR L'IDENTIFICATION DES VALEURS MOBILIERES (ISIN)
ISO 10383	Mai 2003	CODES POUR ECHANGES ET IDENTIFICATION DE MARCHÉ (MIC)
ISO 15022-1	Mars 1999	SCHEMA DES MESSAGES (DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES) Partie 1: Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-2	Mars 1999	Partie 2: Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages

* Fascicule de documentation

5- TRANSMISSION ET AUTHENTIFICATION DES MESSAGES

ISO 8583-1	Juin 2003	MESSAGES INITIES PAR CARTE DE TRANSACTION FINANCIERE - SPECIFICATIONS D'ECHANGE DE MESSAGES Partie 1 : Messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 8583-2	Juin 1998	Partie 2 : Procédures d'application et d'enregistrement pour codes d'identification d'institution (IIC)
ISO 8583-3	Mai 2003	Partie 3 : Procédures de maintenance pour messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 9362	Octobre 2009	MESSAGES BANCAIRES TELETRANSMIS - CODE D'IDENTIFICATION DES BANQUES (BIC)
ISO 13491-1	Juin 2007	DISPOSITIFS CRYPTOGRAPHIQUES DE SECURITE (services aux particuliers) Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2	Juin 2005	Partie 2 : Listes de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492	Décembre 2007	ELEMENT DE DONNEES LIE A LA GESTION DES CLES - APPLICATION ET UTILISATION DES ELEMENTS DE DONNEES 53 ET 96 DE L'ISO 8583
ISO TR 13569	Novembre 2005	SERVICES FINANCIERS - LIGNES DIRECTRICES POUR LA SECURITE DE L'INFORMATION
ISO 13616-1		SERVICES FINANCIERS - Numéro de compte bancaire international (IBAN) Partie 1: Structure de l'IBAN
ISO 13616-2		Partie 2: Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO TR 14742	Juin 2010	SERVICES FINANCIERS - RECOMMANDATIONS SUR LES ALGORITHMES CRYPTOGRAPHIQUES ET LEUR UTILISATION
ISO 15782-1	Octobre 2009	GESTION DE CERTIFICATS POUR LES SERVICES FINANCIERS Partie 1: Certificats de clé publique
ISO 15782-2	Novembre 2001	Partie 2: Extensions des certificats
ISO 16609	Juin 2007	BANQUE - EXIGENCES POUR AUTHENTIFICATION DES UTILISANT DES TECHNIQUES SYMETRIQUES
ISO TR 19038	Juin 2005	BANQUE ET AUTRES SERVICES FINANCIERS - TRIPLE DEA - MODES D'OPERATION LIGNES DIRECTRICES POUR LA MISE EN ŒUVRE
ISO 19092	Janvier 2008	SERVICES FINANCIERS - BIOMETRIE - CADRE DE SECURITE
ISO 20022-1	Décembre 2004	SERVICES FINANCIERS -SCHEMA UNIVERSEL DE MESSAGES POUR L'INDUSTRIE FINANCIERE Partie 1 : Méthodologie globale et spécifications pour le format de soumission et de publication du Référentiel ISO 20022
ISO 20022-2	Avril 2007	Partie 2 : Rôles et responsabilités des organismes d'enregistrement
ISO TS 20022-3	Décembre 2004	Partie 3 : Lignes directrices pour la modélisation ISO 20022
ISO TS 20022-4	Décembre 2004	Partie 4 : Règles conceptuelles ISO 20022 XML
ISO TS 20022-5	Décembre 2004	Partie 5 : Ingénierie inverse ISO 20022
ISO 20022-6	Novembre 2009	Partie 6 : Caractéristiques du transport de message
ISO 21188	Avril 2006	INFRASTRUCTURE DE CLE PUBLIQUE POUR SERVICES FINANCIERS - PRATIQUE ET CADRE POLITIQUE

6- SECURITE ET CONTROLE

NF K19-015	Janvier 1986	PROCEDURES DE RAPPROCHEMENT DE COMPTES
NF EN 1047-1	Mai 2006	UNITES DE STOCKAGE EN LIEU SUR - CLASSIFICATION ET METHODES D'ESSAI DE RESISTANCE AU FEU Partie 1 : Meubles de rangements fermés et cartouches à disquettes
NF EN 1047-2	Novembre 2009	Partie 2 : Conteneurs et chambres réfractaires
NF EN 1143.1/IN1	Avril 2009	UNITES DE STOCKAGE EN LIEUX SURS - EXIGENCES, CLASSIFICATION ET METHODES DE TEST POUR LA RESISTANCE A L'EFFRACTION Partie 1 : Coffres-forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
NF EN 1143.1+A1	Avril 2009	Partie 1 : Coffres-forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
NF EN 1143.2	Septembre 2002	Partie 2 : Systèmes de dépôt

7- DISPOSITIONS DIVERSES

*K01-001	Juin 1979	PROCEDURES BANCAIRES : VOCABULAIRE
NF Z42-013	Mars 2009	ARCHIVAGE ELECTRONIQUE - SPECIFICATIONS RELATIVES A LA CONCEPTION ET A L'EXPLOITATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN VUE D'ASSURER LA CONSERVATION ET L'INTEGRITE DES DOCUMENTS STOCKES DANS CES SYSTEMES

* Fascicule de documentation



ANNEXE 6

LISTE DES COMMUNICATIONS ADHERENTS



Janvier		
2010-026	25/01/2010	Aide à la mise en place d'une démarche d'archivage électronique
2010-027	26/01/2010	Migration vers les paiements SEPA : Recommandations à l'intention des donneurs d'ordres pour la migration de leurs fichiers de RIB vers les couples IBAN + BIC correspondants

Février		
2010-037	01/02/2010	Communication de la Banque de France sur le nouveau cadre réglementaire français relatif aux obligations déclaratives pour les statistiques de balance des paiements et de position extérieure
2010-038	01/02/2010	Nouvelle version de la brochure "La banque et les durées de conservation d'archives"
2010-046	08/02/2010	Modèle de contrat Client-Banque EBICS
2010-049	17/02/2010	Changement de prestataire pour la fabrication et la personnalisation des carnets de CEA - Chèque Emploi Associatif
2010055	25/02/2010	Nouvelle version du Rulebook du Virement SEPA (SCT) et des Guides de mise en oeuvre ("Implémentation Guidelines")
2010056	25/02/2010	Nouvelle version des Rulebooks du Prélèvement SEPA (SDD Core), du Prélèvement SEPA Interentreprises (SDD B2B) et des Guides de mise en oeuvre ("Implémentation Guidelines") du prélèvement SEPA (SDD Core et SDD B2B)

Mars		
2010-070	08/03/2010	Annonce de l'arrêt du réseau X25 par Orange Business Services
2010-083	26/03/2010	Brochure "Le Prélèvement SEPA"
2010-087	29/03/2010	Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés d'opérations - Evolutions du relevé de compte 120 caractères pour les opérations de virements et de prélèvements SEPA - Codes opérations interbancaires pour les restitutions clientèles - Liste interbancaire des codes motif de rejet / retour

Avril		
2010-097	01/04/2010	Rappel des modalités de traitement des formulaires de vote par correspondance pour les sociétés par action ayant opté pour le statut de société par action européenne.
2010-103	14/04/2010	Consultation nationale de l'EPC (European Payments Council) sur le Recueil de règles ("Rulebook") Prélèvement SEPA intitulé "SEPA Fixed Amount Direct Debit" - version 0.8
2010-115	29/04/2010	Remplacement des protocoles ETEBAC 3 et ETEBAC 5 - EBICS Guide de mise en oeuvre en France - Version 2 (Implémentation Guideline)

Mai		
2010-135	21/05/2010	Brochure "La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA"

Juin		
2010-145	04/06/2010	Révision des publications du CFONB concernant le prélèvement, le TIP et le téléversement au regard de l'ordonnance 2009-866 du 15 juillet 2009
2010-147	04/06/2010	Code de bonnes pratiques des centralisateurs d'opérations financières
2010-150	08/06/2010	Date limite d'adhésion des banques françaises au "Scheme" prélèvement SEPA de l'EPC
2010-153	11/06/2010	Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres - version v1.1
2010-156	15/06/2010	Amélioration de la sécurité du prélèvement national
2010-158	15/06/2010	Gestion de la dette française publique et privée en capital et coupon couru à 7 décimales : cahier des charges
2010-161	23/06/2010	Règles pour les transferts de portefeuille de titres financiers entre intermédiaires de la Place française.

Juillet		
2010-176	01/07/2010	Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement - V2
2010-190	20/07/2010	Règlement interbancaire des valeurs perdues avant la remise par le client à l'établissement. Annule et remplace la communication adhérents n°2007/187 du 5 juin 2007
2010-191	20/07/2010	Prévention de la Fraude - Guide de sensibilisation à l'attention des agents, des commerciaux et des personnels de back-offices - Attention diffusion restreinte
2010-193	21/07/2010	Abrogations des communications adhérents citées en référence concernant les opérations de virement

Août		
2010-209	03/08/2010	Suppression de la pénalité libératoire pour les chèques sans provision : modalités complémentaires
2010-211	03/08/2010	La brochure Virement SEPA (nouvelle version)

Septembre		
2010-224	07/09/2010	Communication de la Banque de France sur l'avancement du projet d'interface électronique pour le fiduciaire (projet INTEROP) à mi-2010
2010-239	24/09/2010	Application du Calendrier Target 2 aux échanges de paiements de masse à compter du 1er janvier 2012
2010-243	29/09/2010	Suppression de NNE : Réseau National des Consommateurs

Octobre		
2010-248	01/10/2010	Tarification Bancaire : Annonces de Mme Lagarde lors de la réunion du CCSF du 21 septembre 2010
2010-249	05/10/2010	Calendrier pour l'année 2011 des jours de fermeture des systèmes de paiement, de compensation et de règlement-livraison en France
2010-254	19/10/2010	Paiements transfrontaliers - Assujettissement aux règlements CE 924/2009 et 1781/2006 : liste des pays/territoires au 14 septembre 2010
2010-262	26/10/2010	Communication de la Banque de France concernant l'arrêt de la transmission des comptes-rendus de paiement (CRP) à la Balance des paiements à compter de janvier 2011.
2010-268	27/10/2010	Communication de la Banque de France concernant la Migration de X25 vers IP des Flux de télétransmission avec la Banque de France

Novembre		
2010-284	18/11/2010	Aménagement de la procédure pour le référencement des ateliers de personnalisation sur la liste publiée sur le site internet du CFONB
2010-288	24/11/2010	Migration vers les paiements SEPA : Recommandations à l'intention des donneurs d'ordres pour la migration de leurs fichiers de RIB vers les couples IBAN + BIC correspondants

Décembre		
2010-304	09/12/2010	Amélioration de la réactivité du FICP / Suppression de la copie mensuelle / Nouvelle tarification
2010-312	22/12/2010	Modèle de contrat Client-Banque EBICS
2010-313	22/12/2010	Comité d'Expertise des Moyens de Paiements - CEMP - Examen des litiges : mise à jour du règlement



ANNEXE 7

DOCUMENTATION DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU CFONB

CHEQUE

- Rédaction automatique des chèques au point de vente – Juin 1998
- Etablissement des lettres chèques en euros – Octobre 1998
- Etalon CFONB – Norme Z 42-012 – Novembre 2001

PRELEVEMENT - EFFET DE COMMERCE - TIP

- Titre Interbancaire de Paiement – Janvier 1997
- Effets de commerce LCR BOR – Septembre 2002
- Le prélèvement national (clientèle) – Décembre 2010

VIREMENT - TELEREGLEMENT

- Remises informatisées d'ordre de virement spécifique trésorerie – Avril 1992
- PAYEXT – Guide d'utilisation du message PAYEXT 96A pour un virement commercial – Novembre 1998
- PAYMUL – Guide d'utilisation du message PAYMUL 96A pour une remise de virements commerciaux – Avril 1999
- IPI – Dépliant d'information – Juillet 1999
- Le Télérèglement – Février 2000
- IPI – Guide d'utilisation – version anglaise – Février 2003
- IPI – International Payment Instruction – Norme – Février 2003
- Remises informatisées d'ordres de virements au format 160c – Avril 2004
- Remises informatisées d'ordres de paiement déplacé au format 320c – Janvier 2005
- Remises informatisées d'ordres de paiement international au format 320c – Janvier 2005
- Remises informatisées d'ordres de paiement national au format 320c – Janvier 2005
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres - mai 2010

AUTHENTIFICATION CERTIFICATION

- Politique d'Acceptation Commune V2.0 – Juin 2009 et supports associés

MIGRATION ETEBAC vers EBICS et SWIFTNET

- EBICS – Implementation guidelines V1.7 – version anglaise – Août 2008
- EBICS – Gestion des versions des spécifications – Juillet 2009
- EBICS – Guide de mise en œuvre en France – V1.2 – Octobre 2009
- EBICS – Proposition de scénarios de tests V1.0 – Novembre 2009
- EBICS – Spécifications – Annexe 1 – Return Codes – V2.4.2 - version anglaise – Février 2010
- EBICS – Spécifications – Annexe 2 – Order Type Identifiers and File Format Parameters version anglaise – Novembre 2010

TRANSFERT DE FICHIERS

- PESIT – Protocole version anglaise – Juillet 1989
- PESIT – Protocole version française – Septembre 1989
- PESIT – Liste des produits homologués par le GSIT et des sociétés diffusant ces produits – Novembre 1995
- ETEBAC 5 – Protocole V2.1 – version française – Mars 1997
- Guide d'utilisation du message FINSTA D96A pour les relevés de compte – Février 2000
- ETEBAC 5 en 10 questions V2.1 – Octobre 2000
- Guide d'utilisation du message CREMUL D96A pour les avis de crédit et les annonces de virements reçus – Janvier 2001
- Liste des produits ETEBAC 5 acceptant la compression avant chiffrement – Février 2002
- ETEBAC 5 – Protocole V2.1 – version anglaise – Avril 2002
- Accusé de Réception Applicatif – octobre 2003
- Relevé de compte sur support informatique – Juillet 2004
- ETEBAC – Annexe 2 – Codification des types fichiers – Février 2008
- Contrat cadre ETEBAC 5 – Octobre 2008
- ISO 20022 – Guide d'utilisation du standard pour le statut des remises d'ordres – octobre 2009

REFERENTIEL - CODIFICATION

- Le nouveau Relevé d'Identité Bancaire – Mars 2001
- IBAN – International Bank Account Number – Norme – Septembre 2005
- Opérations restituées à la clientèle au format interbancaire de 240 caractères – Octobre 2008
- Codes opérations interbancaires pour les restitutions clientèle – Mars 2010
- Liste Interbancaire des codes motif de rejet/retour – Mars 2010

SEPA

- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement Message « Customer Credit Transfer Initiation » <pain.001.001.02> – Février 2009
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des relevés d'opérations Message « Bank to Customer Debit Credit Notification » <camt.054.001.02> – Mars 2010
- Le prélèvement SEPA – Mars 2010
- Evolutions du relevé de compte 120c pour les opérations de virement et de prélèvement SEPA – Mars 2010
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA Message « Customer Direct Debit Initiation » <pain.008.001.02> – Avril 2010
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres Message « Customer Payment Status Report » <pain.002.001.03> – Mai 2010
- La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA – Mai 2010
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement Message « Customer Credit Transfer Initiation » <pain.001.001.03> – Juin 2010
- Le virement SEPA en 10 questions – Août 2010
- Le virement SEPA – Août 2010
- Recommandations à l'intention des donneurs d'ordres pour la migration de leurs fichiers de RIB vers les couples IBAN + BIC correspondants – Octobre 2010

DIVERS

- Glossaire des opérations bancaires courantes



ANNEXE 8



GLOSSAIRE

A

AC	Autorité de Certification
ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
AEPM	Association Européenne Payez Mobile
AFNOR	Association Française de Normalisation
AFTE	Association Française des Trésoriers d'Entreprises
AFTI	Association Française des professionnels des Titres
AG	Assemblée Générale
AILANCY	Advisory for Leadership & Consistency
AISBL	Association Internationale Sans But Lucratif
AMAF	Association Monégasque des Activités Financières
AMAFI	Association française des Marchés Financiers
AMF	Autorité des Marchés Financiers
AMLT	Lutte contre le blanchiment du capitaux et le financement du terrorisme
ANSA	Association Nationale des Sociétés par Actions
AOS	Services Additionnels Optionnels
ASF	Association française des Sociétés Financières

B

BALE	Bourse A L'emploi
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BFD	Bureau de la Fraude Documentaire
BIC	Business Identifier Code
BN	Bureau de Normalisation

C

CAI/VAI	Change Account Identification / Verify Account Identification
CAPE	Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
CBI	Corporate Banking Interbancario
CD	Committee Draft
CEA	Chèque Emploi Association
CEMP	Comité d'Expertise des Moyens de Paiements
CEN	Comité Européen de Normalisation
CEPC	Centre d'Echange Physique des Chèques
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CETPE	Chèque Emploi Très Petites Entreprises
CFI	Classification des instruments Financiers
CGIET	Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies
CIB	Code Inter Bancaire
CII	Cross Industry Invoice

CIPE	Centrale des Incidents de Paiements sur Effets de commerce
CMC7	Caractères Magnétiques Codés à 7 bâtonnets
CNCESU	Centre National du Chèque Emploi Service Universel
CNIE	Carte Nationale d'Identité Electronique
COMP	Comité d'Orientation des Moyens de Paiement
CORE	COmpensation REtail
COS	Comité d'Orientation Stratégique
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CRP	Comptes-Rendus de Paiement
CRSA	Contribution Revenu de Solidarité Active
CRT	Collecte des déclarations des intermédiaires financiers pour compte propre
CUSIP	Committee on Uniform Security Identification Procedures

D

DAB	Distributeur Automatique de Billets
DCD	Demande de Correction de Domiciliation
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DGME	Direction Générale de la Modernisation de l'Etat
DGTPE	Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique
DSP	Directive sur les Services de Paiement

E

EBICS	Electronic Banking Internet Communication Standard
EBICS T	Electronic Banking Internet Communication Standard - Transport
EBICS TS	Electronic Banking Internet Communication Standard - Transport et Signature
EESSI	Echange Electronique d'Information sur la Sécurité Sociale
EIC	Echange d'Images Chèques
ELAL	Collecte des états ligne à ligne
EMV	Europay Mastercard Visa
EN	European standard
EPC	European Payments Council
ESES	Euroclear Settlement of Euronext zone Securities
ETEBAC	Echange TElématique BANque Client
EUSIPA	EUropean Structured Investment Products Association

F

FBF	Fédération Bancaire Française
FCC	Fichier Central des Chèques
FDIS	Final Draft International Standard
FGD	Fichier des Guichets Domiciliataires
FICP	Fichier Incidents de Crédit aux Particuliers

G

GAFI	Groupe d'Action Financier International
GCB	Groupement des Cartes Bancaires
GIE CB	
GSIT	Groupement pour un Système Interbancaire de Télécompensation
GUF	Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France

I

IBAN	International Bank Account Number
ICS	Identifiant Créancier SEPA
IDéNUM	Identité Numérique Multiservice
IEC	International Electronical Commission
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
IEOM	Institut d'Emission d'Outre-Mer
IGI	Issuer and Guarantor Identifier
INTEROP	INTERface électronique pour les OPérations numéraires
IOBSP	Intermédiaires en Opérations Bancaires et Services de Paiement
IP	Internet Protocol
IPI	International Payment Instruction
ISIN	International Securities Identification Numbers
ISO	International Standardization Organisation
ISSG	Information Security Support Group

J

JORF	Journal Officiel de la République Française
JTC	Joint Technical Committee

L

LCR/BOR	Lettre de Change Relevée / Billet à ORdre
LSG	Legal Support Group

M

MEXIC	Migration Echanges X25 IP CFONB
MICR	Magnetic Ink Character Recognition
MINEFE	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
MINOS	Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système d'échange

N

NASO	National Adherence Support Organisation
NGC	Nominating and Governance Committee
NNE	Numéro National d'Emetteur

O

OCBF	Office de Coordination Bancaire et Financière
ONEGATE	Organisation Nouvelle des Echanges via un Guichet d'Alimentation et de Transferts vers l'Extérieur
ONU	Organisation des Nations Unies
OST	Opération Sur Titre

P

PAC	Politique d'Acceptation Commune
PEA	Plan d'Epargne en Actions
PMF	Programme Management Forum
POBI	POrtail Bancaire sur Internet
PRIS	Politique de Référencement Intersectorielle de Sécurité
PSP	Professionnels des Paiements
PVC	Politique de Validation Commune

R

REGAFI	Publication de l'Etat Civil des Agents Financiers
RGS	Référentiel Général de Sécurité
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
RMG	Registration Management Group
RSC	Référentiel de Sécurité du Chèque

S

SAG	Sanctions Advisory Group
SC	Sub Committee
SCP	Sepa Card Payment
SCT	Sepa Credit Transfert
SDD	Sepa Direct Debit
SEG	Standard Evaluation Group
SEPA	Single Euro Payments Area
SLIB	Securities Software Solutions
SMC	Scheme Management Committee
SPS	SEPA Payment Schemes
SPSWG	SEPA Payment Schemes Working Group
SQUALPI	Sous-direction de la normalisation, de la QUALité et de la Propriété Industrielle
SR	Special Recommendations
SSCD	Dispositifs Sécurisés de Création de signature électronique
SSG	Standard Support Group
SSII	Société de Services en Ingénierie Informatique
STET	Systèmes Technologiques d'Echange et de Traitement
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication

T

TC	Technical Committee
TIP	Titre Interbancaire de Paiement
TR	Technical Report
TS	Technical Specification
TSM	Trusted Service Manager

U

UN/CEFACT	United Nations / CEntre for the Facilitation of procedures and practices
URSSAF	Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

W

WB	Working Block
WG	Working Group

Z

ZKA	Zentraler Kreditausschuss
------------	---------------------------



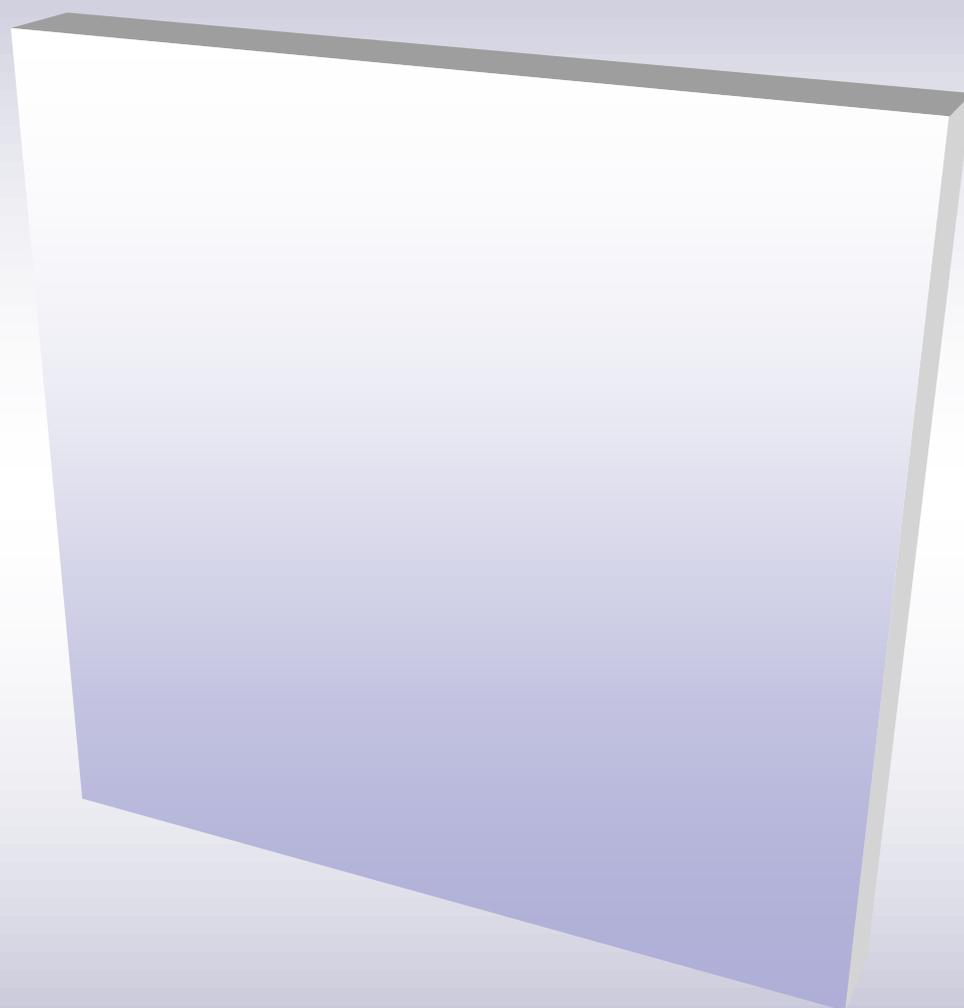
Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09
☎ : 01 48 00 51 82 • 📠 : 01 48 00 51 88 • ✉ cfonb@fbf.fr • www.cfonb.org



Document imprimé en avril 2011 - Graphisme : Sylvie Auré

Images Fotolia.com : © Delphimages - © Ioannis Kounadeas - © Iqoncept - © Grinfen - © Pierite - © Andres Rodriguez



18, rue La Fayette 75440 Paris cedex 09
Téléphone : 01 48 00 51 82 - Télécopie : 01 48 00 51 88
E.mail : cfonb@fbf.fr - Internet : www.cfonb.org